

## ■ Sommaire Septième partie

### 355 Que chacun puisse contribuer par son travail : de l'utopie à l'action

#### 356 Territoires Zéro chômeur de longue durée -

Avant même l'expérimentation, des changements s'amorcent

#### 362 L'utilité sociale de l'insertion du point de vue des personnes "en insertion" - Point d'étape

#### 372 Jeunes en formation - Portraits de deux apprentis en CFA

#### 376 Autonomie vécue et injonction à l'autonomie - Pour un renversement de polarité

#### 388 Jeunes dits « en errance » ? Ou jeunes pris dans un cumul de mobilités précaires ?



## Septième partie

---

### Que chacun puisse contribuer par son travail - De l'utopie à l'action

Ces derniers temps, la résignation vis-à-vis du chômage de masse semble battue en brèche. Les volontés d'agir se manifestent un peu partout, avec un dénominateur commun : le travail est un socle essentiel de dignité, de reconnaissance sociale et de sécurité, en être privé durablement détruit des capacités à vivre avec les autres. Embryonnaires encore, ces initiatives ne demandent qu'à s'exercer pour se développer. Cette partie présente d'abord des démarches collectives : l'expérimentation « territoire 0 chômeur » et une réflexion sur l'utilité sociale de l'insertion par des personnes en insertion. Puis elle s'oriente vers un vécu plus individuel mais tout aussi essentiel du travail : celui de jeunes apprentis en CFA. Une réflexion sur la notion d'autonomie puis sur l'enjeu du travail pour des jeunes que l'on dit « en errance » viennent ouvrir de nouvelles perspectives, bien au-delà de la seule question de l'emploi.

## Territoires Zéro chômeur de longue durée - avant même l'expérimentation, des changements s'amorcent

En février dernier, une loi "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" a été votée à l'unanimité au Parlement en vue de mettre fin au chômage de longue durée (supérieur à 1 an). Pour cela, une expérimentation sera conduite pendant 5 ans puis évaluée dans 10 territoires, avant d'être étendue plus largement. Ces territoires expérimentaux bénéficieront de moyens permettant de conduire cette expérimentation. Plusieurs territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont candidats dont : la communauté de communes Cœur de Savoie, la communauté de communes du Grésivaudan sud, la communauté de communes Pays de l'Herbasse, Le Teil, Thiers et Villeurbanne pour le quartier Saint-Jean.

► **Présentation de l'expérimentation - Extrait de l'appel à candidatures pour l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, par le Fonds d'expérimentation territoriale pour la résorption du chômage de longue durée.**



### 1. L'expérimentation

L'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée s'inscrit dans un pays où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées d'emplois ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne.

Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires :

- Personne n'est inemployable,
- Ce n'est pas le travail qui manque,
- Ce n'est pas l'argent qui manque.

#### Personne n'est inemployable

Depuis de longues années, l'Insertion par l'Activité Économique et le Travail Adapté ont montré qu'à condition d'adapter l'emploi et les conditions de travail, l'immense majorité des personnes – y compris parmi celles qui sont considérées comme les plus éloignées de l'emploi – pouvait occuper un emploi utile, fournir un service ou réaliser une production.

Certes, ces personnes ont de moins en moins accès à un marché du travail devenu de plus en plus sélectif. Ce qui est en jeu, c'est plus la capacité des entreprises à employer ces personnes compte tenu des emplois offerts, plus que l'employabilité de celles-ci.

Représentant une grande diversité sociale et culturelle, ces personnes ont des compétences et des savoir-faire.

#### Ce n'est pas le travail qui manque

En France, entre 2 et 3 millions de personnes sont durablement privées d'emploi.

Cette expérimentation est une réponse à la pénurie d'emplois : si ceux-ci manquent, ce n'est pas le travail qui manque. L'observation et l'expérience montrent qu'il existe selon les territoires une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles qui aujourd'hui localement ne sont pas ou plus réalisés, simplement parce qu'ils ne sont qu'insuffisamment lucratifs pour le marché, ou que localement une offre ne s'est pas organisée pour y répondre.

Bien évidemment, le co-financement d'emplois par la collectivité ne doit pas se traduire par des réductions d'emplois. Il s'agit donc de créer des emplois supplémentaires avec un impact négligeable sur les emplois existants, et dont l'effet global, toutes choses étant égales par ailleurs, sera fortement positif.

#### Ce n'est pas l'argent qui manque

Enfin, la privation d'emploi a un coût pour la société qu'il serait préférable d'utiliser pour financer les emplois manquants. Le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner pour la collectivité :

- Des dépenses directes, notamment :
  - Minima sociaux, dont ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) et RSA (Revenu de Solidarité Active),
  - Coût de l'accompagnement assuré par Pôle Emploi, les composantes territoriales du service public de l'emploi et les collectivités territoriales,
  - Coût de la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi,
  - Allocations chômage,
- Des manques à gagner pour l'État (impôts), les caisses de sécurité sociale (cotisations sociales) et des manques à gagner pour l'économie.

## 2. Présentation du dispositif d'expérimentation

### Les objectifs de l'expérimentation

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ Montré qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions, ...
- ▶ Observer l'impact de l'expérimentation sur le territoire, et les bénéfices obtenus aux plans humain, sociétal et économique,
- ▶ Vérifier la viabilité économique sur le long terme des entreprises conventionnées à cette fin.

L'évaluation de l'expérimentation, à la fois à travers le bilan que le fonds d'expérimentation territoriale dressera et celle que mènera un comité scientifique, a vocation à déterminer si celle-ci peut être généralisée ou non et les conditions de cette éventuelle généralisation.

### Les principes fondamentaux

L'expérimentation vise la réalisation du préambule de la Constitution de 1946 qui affirme :

"Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi"

En découlent les principes fondamentaux de l'expérimentation à conduire :

- ▶ L'exhaustivité territoriale : un emploi doit pouvoir être proposé à tous les chômeurs de longue durée du territoire, sans exception ; les personnes concernées par l'expérimentation sont les demandeurs d'emploi, quel que soit le motif pour lequel leur éventuel contrat de travail a pris fin, qu'ils soient inscrits ou non sur la liste établie par Pôle Emploi, qui sont privés d'emploi depuis plus d'un an et qui sont domiciliés depuis au moins six mois dans un des territoires participant à l'expérimentation,
- ▶ L'embauche non sélective : aucune sélection ne doit limiter les recrutements, ce qui implique pour les employeurs de proposer des travaux en fonction des capacités des personnes,
- ▶ Le recours au contrat à durée indéterminée de droit commun (CDI) : l'objectif est d'apporter d'emblée une sécurité à ceux qui subissent le plus durement la précarité,
- ▶ L'emploi-formation : l'emploi proposé aux personnes doit leur permettre d'augmenter leurs chances de trouver un autre emploi, ce qui passe par l'acquisition de nouvelles compétences. Le caractère formateur de cet emploi doit donc toujours être garanti : montée en compétences sur un poste de travail donné, mobilité professionnelle au sein de l'entreprise, formation continue...
- ▶ L'emploi à temps choisi : le projet se fixe pour objectif de proposer à toutes les personnes embauchées un emploi à temps choisi (et donc à temps plein pour celles qui le souhaitent).

### Les résultats escomptés

Il est attendu un quadruple impact positif de la mise en œuvre de "l'expérimentation territoriale pour résorber le chômage de longue durée" :

- ▶ Au niveau des personnes concernées : une amélioration du bien-être et des conditions de vie pour elles-mêmes et leur famille, induite par des revenus plus importants mais aussi par tout ce que peut apporter de positif le fait d'avoir un emploi durable : sentiment d'utilité, confiance en soi, statut social, lien social...
- ▶ Au niveau du territoire :
  - Le développement de services utiles aux habitants, aux institutions et aux entreprises du territoire,
  - Un poids plus important de l'économie locale non délocalisable dans l'ensemble de l'économie du territoire, et donc davantage de stabilité économique,
  - Une amélioration de la qualité de vie, notamment environnementale, car très probablement une partie des travaux réalisés se situeront dans ce domaine.
- ▶ Au niveau des entreprises, employeurs et acteurs économiques du territoire :
  - Davantage de productions ou services locaux, répondant à leurs besoins,
  - Une main d'œuvre potentiellement disponible en emploi – formation, mieux formée et mieux préparée aux enjeux et contraintes de la vie économique,
- ▶ Au niveau des finances publiques et de l'économie globale :
  - Davantage de cotisations sociales et de mieux-être permettant un meilleur équilibre des comptes de l'assurance chômage et de la sécurité sociale,
  - Davantage de pouvoir d'achat et de confiance dans l'avenir pour les personnes ayant retrouvé un emploi, ce qui devrait induire une relance de la consommation,
  - La validation de l'hypothèse selon laquelle tout ou partie des dépenses de la collectivité pour subvenir aux besoins des demandeurs d'emploi peut être réallouée à la création d'emplois socialement utiles sans surcoût pour la même collectivité.

**Pour plus d'informations concernant le dispositif opérationnel, voir <http://etclcd.fr/> ■**

Parmi d'autres acteurs, la MRIE a mobilisé ses compétences et son réseau au service de cette expérimentation. Son intervention s'est développée principalement sur le quartier Saint-Jean de Villeurbanne, où elle a mis des moyens spécifiques, mais, conformément à sa mission régionale, et autant que possible en période d'appel à projets, elle a aussi soutenu les autres territoires candidats en permettant des mutualisations.

P16 Depuis le mois d'avril dernier, une équipe travaille avec beaucoup d'énergie à créer les conditions d'une candidature sur le territoire de St Jean à Villeurbanne. Si la candidature est retenue, **une entreprise sera créée à Saint-Jean dès le début 2017** et proposera un emploi en contrat à durée indéterminée à tous les habitants sans emploi depuis plus d'un an. Un emploi qui correspondra aux compétences de chacun et au temps de travail souhaité. Le projet permettra aussi d'apporter de nouveaux services aux habitants, grâce au travail des salariés de cette entreprise.

P39 Probablement entre 300 et 400 personnes sont potentiellement concernées, dont 186 demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle Emploi.

P137 Indirectement, les 3 500 habitants du quartier bénéficieront du projet.

P141

P152

P174

P181

P213

P334

P351

P353

P358

La MRIE n'est pas un opérateur, elle n'a bien sûr pas vocation à intervenir dans la création de la future Entreprise à But d'Emploi. Son engagement dans ce projet est d'abord lié à la conception du déploiement de l'expérimentation sur Saint-Jean, et surtout aux conditions à créer pour mettre la future entreprise sur de bons rails :

- Penser dès le départ le projet avec les personnes privées durablement d'emploi ;
- Associer l'ensemble des acteurs à la réflexion : habitants du quartier, professionnels, élus, partenaires sociaux, responsables d'entreprises (traditionnelles, de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion par l'activité économique) ;
- Adapter un projet pensé à partir de territoires plutôt ruraux dans un contexte urbain en politique de la ville.

Il n'est pas question ici de développer le contenu de telle ou telle candidature. Il s'agit plutôt de rendre compte des enseignements qu'a d'ores et déjà occasionnés ce projet d'expérimentation, et d'essayer d'expliquer les avancées qu'il a favorisées.

## 1. Territoires 0 chômeur de longue durée : un projet qui mobilise

Le premier enseignement, c'est que lutter contre le chômage peut encore mobiliser les énergies. Le chômage de longue durée n'est pas une fatalité, ni une réalité acceptée comme inéluctable. « *De toute façon, il faut bouger* »<sup>467</sup>.

Pour preuve, dans le cadre de la candidature de St Jean, des groupes de travail se sont mis en place : dans chacun de ces groupes, des personnes se sont mobilisées, sans savoir si le projet aboutirait.

Issues du quartier, issues de structures de l'économie sociale et solidaire, dont l'insertion par l'activité économique, issues d'associations, dont les centres sociaux, issues des administrations publiques ou des entreprises traditionnelles, issues enfin des services municipaux, ces personnes (50 au total) ont travaillé sur trois axes majeurs du projet d'expérimentation, qui seront aussi les trois principaux critères de sélection des territoires candidats. Le premier axe de travail partagé est la mobilisation de l'ensemble des personnes privées d'emploi résidant sur le territoire et la définition avec elles de leurs savoir-faire et souhaits en termes d'emploi. Le deuxième axe est l'identification des travaux utiles sur le territoire (relevant de besoins non couverts et non concurrentiels avec des emplois pourvus ou à pourvoir). Le troisième axe de travail est la construction de l'entreprise, son statut juridique, son fonctionnement interne, ses modalités de management... Au-delà de leur contribution, chacune de ces personnes a aussi contribué à développer la phase 0 du projet, celle visant à étendre l'adhésion autour du projet.

<sup>467</sup> Réunion d'échange entre les territoires candidats, animée par ATD Quart Monde et la MRIE le 08/09/2016

Toutes ces personnes ne nous ont bien sûr pas donné les raisons de leur mobilisation, pourtant des retours et des discussions informelles permettent quelques hypothèses :

- L'envie d'agir contre le chômage, de lutter contre cette réalité trop souvent présentée comme une fatalité, voire comme un dommage collatéral de notre modèle économique. Un représentant d'une entreprise disait en réunion vouloir « *donner un coup de poing* » au chômage...
- L'envie de créer quelque chose, d'ambitieux et de concret à la fois : une entreprise d'un type nouveau, à but d'emploi.
- L'envie de conjuguer analyse rigoureuse des enjeux actuels et projet de société. L'ensemble des personnes engagées dans la réflexion s'accorde à dire que, même en envisageant un retour de la croissance, les emplois créés ne permettront pas à une partie des personnes durablement privées d'emploi de retrouver une activité, et que par ailleurs la numérisation de l'économie va entraîner une suppression sans doute massive de postes peu diplômés. Pour autant ils constatent qu'il existe un vivier de besoins non-satisfaits qui permettraient d'améliorer considérablement notre qualité de vie à tous.
- L'envie de s'engager dans une action qui a du sens, « socialement » parlant, et de faire en sorte que ce sens rejaillisse sur le reste de leur activité personnelle.

## 2. Territoires 0 chômeur : des personnes qui s'engagent personnellement

Sans doute aussi, cette mobilisation est soutenue par un besoin de montrer qu'il est possible d'agir en cohérence avec ses convictions, y compris dans le domaine économique.

Le second enseignement de la démarche est que, quand des personnes croient en un projet, elles sont prêtes à s'y engager fortement et personnellement. Et de fait, elles ont posé des actes, pris des risques parfois, individuellement ou au nom de la structure qu'elles représentent.

### Les habitants de St Jean et les personnes privées durablement d'emploi

Ils sont certainement ceux qui ont posé les actes les plus forts, dont le premier d'entre eux : croire que ce projet peut aboutir et s'y investir alors qu'ils ont connu tellement d'espairs déçus. Le noyau du groupe dit « ressource » s'est mis en place très rapidement après le premier comité local fin avril, et ce noyau est plus actif que jamais en ce mois de septembre. Alors que l'on dit les citoyens, en particulier ceux qui vivent en situation de précarité, difficiles à mobiliser, ou mobilisables sur du très court terme pour un objectif précis, ceux-là sont engagés depuis près de six mois, avec encore aucune certitude que le projet aboutira<sup>468</sup>. Certes la perspective de la création d'une entreprise sur le quartier qui leur proposera un emploi est une motivation majeure : retrouver un emploi est leur priorité. Mais ce n'est pas la seule : améliorer la vie de leur quartier, pour les jeunes, les enfants qui grandissent là, participer à une création collective, rencontrer des gens que jamais ils n'auraient eu l'occasion de croiser sans le projet, participe aussi de la solidité de leur engagement.

Ils ont aussi mis en jeu leur crédibilité auprès des autres habitants du quartier. Peu à peu, ils ont fait la promotion de la candidature dans le quartier, en responsabilité : sans prendre des options sur un avenir incertain tant que la candidature n'est pas retenue parmi les 10, tout en annonçant qu'elle n'avait aucune chance d'aboutir sans une mobilisation étendue à tous les acteurs du quartier, habitants en tête.

Pour assumer cet engagement, ils ont aussi adapté leur quotidien : faire garder leurs enfants aux heures de réunion en sollicitant des proches pour limiter les coûts, participer à des réunions, souvent plusieurs par semaine, prendre la parole en public...

### Les personnes en charge de l'ingénierie du projet

La Ville de Villeurbanne à l'origine de cette candidature a engagé sa parole sans certitude de voir le projet aboutir. Elle a mobilisé ses équipes pour convaincre, en interne d'abord, au-delà aussi. Affecter des moyens, financiers et surtout humains, sur une volonté politique sans certitude de résultat n'est pas forcément dans l'air du temps. La municipalité a aussi pris le risque de porter le territoire de St Jean, un quartier en politique de la ville, alors que ce n'était pas le choix le plus simple à défendre au niveau national.

De son côté, la Mrie a consacré un temps conséquent à la construction de la candidature de Villeurbanne sans confirmation de financement spécifique. Devant l'importance de la tâche, elle a embauché un chargé de mission pour une durée de 4 mois, avec la garantie de la Ville en cas de financements incomplets mais avec la totalité du coût du poste à trouver. Le dépôt des candidatures ayant été fixé au mois d'octobre au lieu de juillet initialement

<sup>468</sup> Dans certains territoires ruraux précurseurs, la mobilisation dure depuis plusieurs années.

espéré, ce chargé de mission a accepté de diminuer sérieusement son salaire pour permettre à sa mission de durer jusqu'à la date de dépôt des candidatures<sup>469</sup>.

Chacun a mobilisé son réseau personnel, et le cabinet de conseil Optim Ressources a offert 8 journées de consultance dans le cadre de ses trente ans : l'idée de cet anniversaire étant d'associer des clients aux projets parrainés, certains ont rejoint la démarche de territoires 0 chômeur et l'ont considérablement enrichie de leurs compétences, en particulier dans le domaine juridique et du management.

### Les autres acteurs associés

Ils ont participé à des réunions en dehors de leur temps de travail parfois, là encore sans certitude que la candidature aboutirait. Ils ont surtout fait profiter la réflexion de leur expérience, sans arrière-pensée notamment en termes de concurrence pour les acteurs de l'insertion par l'activité économique. La candidature de St Jean a sans aucun doute gagné en crédibilité grâce à ces apports.

Tous ces acteurs ont travaillé sur plusieurs aspects du projet, à partir de leur point de vue. Leurs réflexions se sont nourries réciproquement : même quand ils ne se rencontraient pas physiquement, ils avaient la conscience de participer à une œuvre collective. Dans les moments de découragement ils pouvaient se dire que d'autres étaient engagés avec eux et qu'ils n'étaient pas seuls à porter la responsabilité de la qualité de la démarche.

## 3. Territoires 0 chômeur : Un projet certes, mais qui a d'ores et déjà produit des changements

L'expérimentation en tant que telle n'a pourtant pas démarré... et déjà l'action a produit des changements, qui serviront l'expérimentation si la candidature est retenue mais qui seront utiles bien au-delà. C'est de loin le troisième enseignement le plus inattendu.

### Réfléchir autrement

D'ores et déjà, chaque personne engagée dans la démarche a fait l'expérience de ce déplacement dans ses modes de pensée. Imaginer une entreprise dont le produit est l'emploi demande de sortir des sentiers balisés de la réflexion économique, de même que rencontrer les demandeurs d'emploi à partir de leur ressources et envies plutôt qu'à partir de l'offre de travail existante sur le marché. De ce point de vue, la démarche montre aussi que les administrations, en tout cas que les professionnels qui y travaillent, ne sont pas si sclérosés que certains le disent. En quelques semaines, leur mobilisation au service du projet a porté des fruits. Pôle emploi en particulier a modifié de fait sa relation à ces « demandeurs d'emploi » devenus des « personnes privées durablement d'emploi » : une relation plus collective, centrée sur les capacités des personnes et sur ce qu'elles auraient envie d'apprendre. Chaque personne engagée dans le projet a dû d'une manière ou d'une autre réaliser sa petite « révolution copernicienne » dans ses modes de pensée.

### Rencontrer des partenaires nouveaux

Le constat partagé, en particulier du côté de la MRIE, est que malgré tous nos efforts pour échapper au fonctionnement en silo, les cloisonnements résistent et on se retrouve vite enfermé malgré soi dans ces logiques. Depuis sa création, la MRIE cherche à ne pas se limiter à l'action sociale, la connaissance des situations de pauvreté ne se réduisant pas à la dimension sociale. Force est de constater qu'à l'intérieur de ce champ social, elle parvient à dépasser les logiques en tuyaux d'orgue : logement, emploi, santé, enfance, dispositif 1, dispositif 2... Par contre au-delà de ce champ social, elle est peu connue, peu présente aussi. La démarche réalisée sur le territoire de St Jean a permis d'explorer de nouveaux réseaux, de connaître de nouveaux partenaires. Par exemple, la MRIE n'avait plus collaboré avec Optim Ressources depuis plus de dix ans : les liens ont pu être renoués, nous avons beaucoup appris de cette collaboration. La MRIE associe assez peu de juristes à ses travaux, malgré une volonté et des tentatives en ce sens : la préparation de la candidature a été l'occasion de créer des connexions nouvelles. De même, la MRIE est relativement éloignée du réseau des entreprises alternatives de type start-up qui expérimentent des manières de faire dans des secteurs d'avenir, dans le numérique par exemple. Le projet sur St Jean a permis des porosités entre ces deux mondes, qui nous l'espérons, produiront beaucoup à l'avenir. Depuis tant d'années, les personnes en situation de précarité que nous rencontrons dans le cadre de nos travaux nous disent « nous ce qu'on veut c'est sortir du social ! » : grâce au projet territoires 0 chômeur, la MRIE est sortie du social bien plus qu'à son habitude.

Par ailleurs, de par leur participation à la démarche sur St Jean, des acteurs ont appris à se connaître, alors même qu'ils agissent dans le même domaine ou sur le même territoire. Par exemple, des entreprises d'insertion dans

<sup>469</sup> Diminution en partie compensée par des aides de pôle emploi.



la rénovation et des architectes ou des bailleurs sociaux, qui s'interrogent ensemble sur la question du recyclage des matériaux de construction. Les entreprises fonctionnent souvent plus selon une logique de branche plutôt que selon une logique d'implantation territoriale : celles installées à St Jean n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer pour travailler ensemble à un projet commun. La démarche autour de la création d'une entreprise à but d'emploi qui sera aussi à leur service a modestement permis ce type d'échanges.

Si ces connexions nouvelles ont pu se faire, c'est bien sûr à partir de l'adhésion au projet, mais c'est sans doute surtout du fait de l'engagement de chacun en tant que personne : les relations sont d'abord interpersonnelles. Et c'est aussi probablement dû à l'ambiance de travail : efficace, joyeuse et détendue. Sans doute, parler de process de production autant que d'animation dans le quartier, du meilleur itinéraire pour atteindre la maison des services publics de St Jean en vélo ou encore de l'hébergement du chargé de mission de la MRE qui termine ses journées bien après le dernier train pour rentrer chez lui, tout cela contribue à créer des relations d'un type nouveau, peut-être plus créatrices en termes d'impacts professionnels que des relations traditionnelles, plus calibrées et figées.

### Travailler avec sérieux et humour

L'expérience montre qu'exigence professionnelle, engagement personnel et bonne humeur ne sont pas incompatibles. Au contraire, ils sont gages d'efficacité. Sur un sujet grave, la gaité est une plus-value : pour rencontrer des gens très divers, et notamment les habitants du quartier, pour avancer en gardant la tête froide malgré la pression (du calendrier par exemple), pour gagner des soutiens aussi. Sans doute cette ambiance de travail est rendue possible par la poursuite d'une ambition collective plutôt que personnelle, et par le défi un peu fou aussi que représente le projet. Cette folie a contribué à créer des conditions de travail et de relation très agréables.

*« Au début ce n'était pas forcément très joyeux, et après le sourire arrive »<sup>470</sup>.*

Enfin, la préparation de cette candidature a permis de développer des compétences nouvelles. Par exemple, les personnes durablement privées d'emploi sur St Jean ont pu ouvrir un compte skilvioo<sup>471</sup>, et entrer ainsi dans une démarche de valorisation de leurs compétences, enrichissante quelles que soient les suites de la candidature. Ou encore la Ville de Villeurbanne a développé une connaissance nouvelle du territoire de St Jean qui viendra utilement compléter celle existante dans le cadre du projet de renouvellement urbain actuellement à l'étude, là encore quelles que soient les suites de la candidature.

## Conclusion :

Du point de vue de la MRE, trois éléments méritent d'être soulignés en conclusion :

- Pourquoi les gens se sont autant et aussi vite mobilisés autour de cette démarche ? Il nous semble que deux conditions sont réunies qui permettent cela : faire quelque chose de concret ensemble et dans le même temps mettre en pratique une vision du monde, un principe, qui produit le sens de l'action. Si ces deux conditions sont réunies, alors les gens se mobilisent, d'autres exemples dans ce dossier 2016 le montrent bien.
- Alors que le thème du désenchantement est à la mode, cette expérience montre que le « réenchantement » est possible. Un projet un peu fou, dont personne ne sait s'il marche ou non, mais qui est basé sur des hypothèses solides et locales, redonne une envie d'agir et fait la preuve que c'est possible, que tout ne dépend pas de forces mondiales qui nous dépassent. La difficulté, l'incertitude, n'empêchent pas l'engagement, au contraire sans doute elles le favorisent.

Les obstacles sont multiples, et chaque fois que l'un d'entre eux est levé, un autre apparaît. Personne ne sait encore si tout cela aboutira : si le projet verra le jour, et, s'il voit le jour, s'il fonctionnera. Tous les protagonistes sont complètement conscients de cet échec possible à tout moment. Mais d'ores et déjà il a modifié durablement des représentations et des pratiques, montrant s'il en était besoin que beaucoup de gens sont en attente : en attente de faire ensemble quelque chose de concret et quelque chose d'ambitieux pour contribuer, modestement mais assurément, à changer le monde. ■ ■

### Coordination :

Annaïg Abjean et Paul Bruyelles, MRE

<sup>470</sup> Réunion d'échange entre les territoires candidats, animée par ATD Quart Monde et la MRE le 08/09/2016

<sup>471</sup> <http://www.skilvioo.com>

## L'utilité sociale de l'insertion du point de vue des personnes "en insertion" - Point d'étape

Le PLIE de Lyon, la Métropole de Lyon et la Direccte ont souhaité interroger conjointement l'évaluation de l'insertion selon le seul critère des sorties positives à l'emploi : de nombreuses remontées « du terrain » font régulièrement état de parcours constructifs, pour autant sans sortie positive à l'emploi dans l'immédiat, ou encore de sorties positives à l'emploi qui se réalisent après plusieurs « passages » intermédiaires. L'enjeu est donc de donner à voir l'ensemble des apports de l'insertion, et pas uniquement ceux liés au retour à l'emploi.

### L'utilité sociale ? Définition de Jean Gadrey, 2003

« Est d'utilité sociale l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif explicite, au-delà d'autres objectifs éventuels de production de biens et des services destinés à des usages individuels, de contribuer à la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités), à la solidarité (nationale, internationale ou locale : le lien social de proximité) et à la sociabilité, et à l'amélioration des conditions collectives de développement humain (dont fait partie l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie). » ■

Pour travailler cette question, ils ont confié une mission conjointe à Hélène Duclos (TransFormation Associés), spécialiste de l'évaluation de l'utilité sociale, à l'ISEOR (Institut de socio-économie des entreprises et des organisations), spécialiste de l'évaluation qualimétrique des coûts et performances cachés, et à la MRJE pour identifier l'utilité sociale de l'insertion du point de vue des personnes en insertion. Chacun réalisera une partie du travail en mobilisant ses propres méthodes.

La MRJE, en collaboration avec David Rigaldiès, a proposé de travailler cette question de l'utilité sociale de l'insertion avec des personnes en insertion. Il s'agit d'identifier, avec elles et à partir de leur expérience, les différentes dimensions de cette utilité sociale pour ensuite rendre possible la définition de critères d'évaluation. Pour ce faire, nous avons choisi de ne pas limiter la réflexion à la question de l'utilité sociale des structures d'insertion, qui est la formulation utilisée par le PLIE et qui correspond à ses enjeux, mais bien de travailler avec les personnes la question plus globalement de l'évaluation de l'utilité sociale de l'insertion.



À l'heure actuelle deux groupes de personnes en insertion ont contribué à cette réflexion, deux autres contribueront à l'automne. Ces deux groupes ont travaillé à partir des mêmes questionnements avec pour principe commun de construire une réflexion à partir de l'expérience vécue<sup>472</sup> : pour ce faire, les mêmes outils d'animation ont été utilisés. Pour autant, chacun a investi les questions qu'il portait plus spécifiquement : certains points ont donc été plus approfondis par l'un que par l'autre. Ces deux groupes se sont retrouvés pour une demi-journée de réflexion partagée le 19 juillet 2016.

<sup>472</sup> Le groupe d'innovation et développement s'est réuni le 23 juin et le 8 juillet 2016. Le groupe d'Ofélia s'est réuni les 22 et 30 juin 2016.



**OFELIA**, organisme de formation et d'expérimentation pour l'insertion par l'alternance, est un organisme qui a pour vocation de former tous les publics, salariés ou demandeurs d'emploi, avec ou sans qualification, expérimentés ou débutants, sur des secteurs en tension :

- Emplois familiaux,
- Métiers de la Propreté,
- Restauration collective,
- Gardiennage d'immeuble,
- Développement durable.



Le centre de formation, est certifié NF-214 et signataire de la charte Egalycité pour la lutte contre les discriminations. ■

### Innovation et Développement

est une association loi 1901 située sur la commune de Saint-Fons, en banlieue lyonnaise.

Depuis plus de 20 ans, elle a pour vocation la lutte contre l'exclusion des personnes en précarité sociale et professionnelle. Ses activités principales sont : l'accompagnement socio-professionnel, la mobilisation et l'intégration à l'emploi, les actions en faveur de la mobilité et l'aide au développement local. ■



Il est bien sûr trop tôt pour présenter les conclusions de ce travail encore en cours. Pour autant, il nous a semblé utile de faire état ici de quelques éléments de connaissance apportés par les personnes dans le cadre de ce travail.

Ainsi, les réflexions présentées dans la suite de cet article ne représentent pas l'ensemble du contenu produit dans ces deux groupes de travail mais apportent des éclairages sur les registres de l'utilité sociale selon les personnes en insertion

## 1. Chercher du travail, c'est se battre : « on est des battants, on veut se battre ! »

Les personnes en insertion ayant participé à ce travail nous rappellent une chose essentielle : leur objectif c'est de trouver un emploi.

« La mission locale nous propose des formations, pas des emplois. »

« On est à la recherche d'un emploi, pas à la recherche d'occuper son temps. »

Être sans emploi, être en insertion, c'est devoir vivre avec l'humiliation, l'absence de dignité et de reconnaissance et c'est devoir faire avec le non-sens. Malgré une volonté et des capacités de résistance, parfois, souvent ?, le découragement gagne...

### 1. L'humiliation

Le premier élément qui nous a marqué au cours de ces rencontres est la violence avec laquelle les personnes qualifient l'humiliation qu'elles ressentent, qu'elles vivent, qu'elles subissent.

Depuis de nombreuses années, la MRE répète combien les personnes en situation de précarité portent d'humiliations du fait de leur pauvreté. Combien aussi cette humiliation complique l'accès aux droits, complique les relations d'accompagnement, isole les personnes, et combien enfin cette humiliation est portée par tous les membres de la famille et concourt donc à reproduire les conditions de pauvreté d'une génération à l'autre.

Pourtant conscients de cette réalité, nous avons été marqués par la rudesse des mots employés dans ces deux groupes de travail :

« Nous, les chômeurs, on sert aux politicards. **On est comme les déchets dans la rue. S'il n'y a pas de déchets, il n'y aurait pas d'éboueurs !** »

« Cette queue aux Restos du Cœur : être debout le mardi à côté du marché, au fond de nous on est blessé, on est humilié. »

« Mes enfants sont humiliés quand les autres cotisent pour que les enfants aillent en classe verte. J'ai travaillé 2 semaines au black pour qu'ils puissent aller en classe verte. C'est pas tant le prix de la classe verte, c'est acheter des affaires pour qu'ils soient présentables tous les jours... »

« Soit on est trop bien habillé, soit on est trop mal habillé ! Il faut se déguiser ? **L'habit fait le moine ou l'habit fait pas le moine ?** »

### Être en emploi ne résout pas tout : dans le travail aussi, l'humiliation fait partie du quotidien

« On souffre du travail quand il n'y en a pas et on le subit quand il y en a ! »

Ces deux groupes de travail ont rassemblé des personnes dans des situations bien différentes : des personnes en formation en alternance avec une promesse d'embauche à la clé dans un groupe, et dans l'autre groupe des personnes sans emploi accompagnées par un référent insertion dont certaines ont connu une vie professionnelle auparavant. Beaucoup notent combien l'emploi aussi est source d'humiliation, l'emploi qu'ils ont connu ou qu'ils connaissent aujourd'hui.

**« Je me lève comme un cheval, je travaille comme un âne, je vais me coucher comme un chien... »**

« Quand quelque chose est dur, le chef d'équipe dit "donnez-le à l'intérimaire !" »

« Les employeurs, ils aiment bien qu'on les chouchoute. Celle qui apporte des gâteaux des vacances, c'est elle qui fait le remplacement de septembre... alors que toi, tu es restée ici tout l'été ! »

« Il y a une souffrance, une douleur. »

« Les collègues : ils te voient de travers. Ils aiment te montrer qu'ils sont avant toi => tu as le complexe d'infériorité. »

« Ma collègue, elle avait peur que je prenne sa place. »

« Il peut y avoir aussi de la peur qu'on leur prenne leur travail. Par exemple si je suis plus performant, on va me prendre moi et lui sera licencié. J'ai connu ça moi. »

« Il peut aussi y avoir de l'anxiété, de la jalousie parce qu'on travaille plus vite par exemple. »

« Le travail, ça amène des maladies :

y a des boulots qui stressent on a le stress d'arriver en retard,

ou quand on travaille dans l'amiante, au niveau respiration on n'est pas au top,

il y a les burn out aussi quand on est licencié après 14 ans de boîte. On n'a plus envie de rien, même ma fille je l'écoutais plus. »

« Le travail apporte des conflits, dans le travail, en équipe. »

**« Le patron a dit : « nous on est les fondations. Vous, vous êtes les portes et les fenêtres. Et les portes et les fenêtres ça se changent ! » ■**

Les personnes rappellent aussi combien les professionnels, en charge de les accompagner, renforcent parfois cette humiliation. Le plus souvent il ne s'agit pas d'actes volontairement humiliants, mais quelque part cela nous semble presque plus grave. Parce que cela montre combien certaines représentations ont tellement infusé l'ensemble de la société que même les travailleurs sociaux les véhiculent sans s'en rendre compte, au détriment des personnes censément « bénéficiaires » de leur action.

**« Les gens ont été séchés par la société,** ceux qui travaillent dans les boîtes d'intérim, à Pôle Emploi... et qui veulent même plus nous recevoir (il ne faut plus se présenter, on ne peut plus rentrer). »

« Je suis allée à Pôle Emploi. Elle m'a dit "votre téléphone c'est un i-phone". Non, c'est un Samsung. De toute manière, c'est pas son affaire ! »

« L'assistante sociale, elle m'a dit "il faut vendre une bague pour payer le loyer". **Je suis partie et j'ai pleuré toute la journée.** Je ne veux plus y aller ! Elle n'a pas le droit de me dire ça. Elle doit regarder les papiers, pas ça ! Au fond de moi, il y a cette question : elle a quelle image de moi ? »

« On a l'impression d'être des mendiants, quand on va voir les services sociaux. À la fin il reste rien. **Il faut du courage pour aller mendier de l'aide. On parle d'aide mais en fait c'est un droit.** »

Enfin, ce qui ressort de ces analyses, c'est l'impression que l'humiliation dure depuis longtemps, est accumulée tellement d'années durant. Les personnes en insertion partagent un sentiment d'injustice, de devoir subir sans avoir forcément eu aucun choix, sans avoir non plus la possibilité de lutter contre ces mécanismes d'humiliation. Comment les gens font pour tenir, pour supporter tant d'années tellement de retours négatifs sur leurs capacités ?

« **J'ai honte** quand l'école pose la question : "tes parents, ils travaillent dans quoi ?" »

« Comment ils font les politiques pour dire que les chômeurs sont des paresseux ? »

« Les camarades à l'école me disaient "t'es gogol, t'es handicapée". Ils savent pas ce que j'ai dans la tête, bande de cons. »

« J'avais envie de faire des choses au collège, **ils m'ont clairement dit "non"** et m'ont mis dans une voie où je n'ai pas adhéré, conséquence : **j'ai échoué.** Quand il n'y a pas les parents derrière, ils font ce qu'ils veulent. Il y a aussi la discrimination, quand on s'appelle "Mohamed" et en plus quand il n'y a pas les parents... »

## 2. « Sans travail on est assisté. L'assistantat tue » - L'absence de dignité et de reconnaissance

Les personnes soulignent combien être sans travail, c'est être inutile, se sentir soi-même inutile et plus encore être considéré par tous les autres comme inutile. Or être utile apparaît vraiment comme la condition de la dignité. Le travail semble une fois encore la condition de la dignité, une sorte de remède anti-humiliation.

« Sans travail, **je peux pas transmettre la dignité à mes enfants.** »

« Quand on ne travaille plus, on perd cette notion de reconnaissance. »

« **Avant, on disait : "j'ai trouvé du travail", maintenant, on dit "ils m'ont donné du travail",** tellement on en a manqué ! »

« Quand on ne travaille pas, on a une image négative. Quand on travaille, on fait baisser le taux de chômage, au lieu de coûter on rapporte.

- Le pays ne va pas nous le rendre !

- Si, il te le rend par les allocations que tu touches. »

Les personnes qui ont participé à ce travail disent aussi combien être assisté, dépendre des aides, les « tuent ». Là encore, la MRIE rapporte depuis plusieurs années combien les personnes en situation de pauvreté sont les premières à demander à ne plus être seulement assistées, mais demandent à pouvoir participer pleinement à la vie de la société. Pour autant, il nous semble qu'à l'occasion de ce travail un cap de plus a été franchi en ce sens. Est-ce une réaction au discours sur l'assistantat qui se répand ? Ou est-ce dû au temps qui passe et aux situations qui ne changent pas, et que du coup ce serait une certaine installation dans « l'assistantat » qui aurait des conséquences dévastatrices ? Quoiqu'il en soit le refus des aides, la volonté farouche de travailler et de vivre dignement, a été plus clairement encore formulée que ces dernières années.

« Un âne est utile ; quand on ne travaille pas, un âne est plus utile que nous. Sans travail on est assisté. **C'est bien d'être protégé quand on n'a pas de travail, mais l'assistantat tue, c'est le contraire de la dignité.** »

« Faut pas se voiler la face, si t'as pas d'argent tu peux pas payer ton loyer, tu peux rien. **Les aides on n'en veut plus.** »

Par ailleurs, si la honte est un élément que la MRIE souligne depuis des années, la peur apparaît de plus en plus souvent dans nos travaux récents. Là encore, les personnes qui ont contribué au travail disent combien dépendre des aides engendre aussi la peur, la peur de se retrouver sans rien si ces aides venaient à être supprimées, à disparaître.

« **Quand on ne travaille pas, la peur s'installe petit à petit.** »

« La peur de manquer. »

« [Quand on rend visite à quelqu'un] on a peur que l'autre pense qu'on vient pour une raison, pour demander quelque chose. »

Or la peur tétanise. Sans doute sous-estime-t-on encore largement combien cette peur paralyse les personnes, combien elle les empêche d'agir, y compris peut-être combien elle les bloque dans leurs relations.

« La peur de perdre nos droits, la pression, fait faire des bêtises, des mauvais choix. »

Le travail, en permettant de ne pas dépendre des aides pour vivre, permet de se libérer de cette peur pour faire partie de la société, permet de ne pas être exclu. Et ce que les personnes disent rechercher avant tout, c'est faire partie de la société et être reconnu comme tel.

« **Malgré ce qu'on est on est des gens dignes.** »

« On voit la différence entre la famille qui est exclue et la famille qui travaille : ils ont tout, ils dialoguent, ils ont des projets, **ils ont un futur.** L'autre se résigne à baisser les yeux. »

« **Qui dit travail dit "on n'est pas exclu de la société** : on a des collègues, des amis, la paye permet de se faire plaisir, apporte la sociabilité". »

« Ça fait un an que j'ai économisé pour que les enfants aillent au centre aéré cet été. **Pouvoir leur offrir un été avec d'autres enfants !** »

« Le travail c'est le noyau de la société.

- Mais la société nous renvoie maintenant à d'autres choses (la pub, le tape-à-l'œil,...).

- On a inventé des désirs nouveaux. »

Ce que les personnes soulignent surtout c'est ce besoin de reconnaissance, faire partie de la société certes mais plus encore être reconnu comme utile à cette société.

« **Le travail, ça aide à réfléchir.** C'est un moyen d'expression. »

« Il y a une reconnaissance, tu fais partie de l'ensemble. »

« Avant, je travaillais et je m'occupais [bénévolement] de 4 personnes âgées... pendant 12 ans ! Ça donne une reconnaissance. Le médecin il fait partie de la société : il me remerciait quand j'accompagnais ces personnes âgées. Ça fait plaisir de parler avec un cardiologue. Quand on ne travaille plus, on perd cette notion. On a peur que l'autre pense qu'on vient pour une raison. »

« **La rémunération financière, c'est pas tout !** Le bénévolat peut apporter beaucoup plus : une vieille qui dit "merci, ma fille !", vous ne trouverez pas ça dans un boulot. »

« **On s'enrichit pas en travaillant, on enrichit nos valeurs.** »

### 3. L'absurdité, le non-sens

Enfin, un dernier élément amené dans le cadre de cette réflexion, c'est combien certaines situations vécues sont absurdes, combien ces personnes doivent faire avec le non-sens produit par certaines situations.

[Un dialogue rapporté entre une personne en recherche d'emploi et son conseiller]

« Qu'est-ce que vous avez comme expérience ?

- Dans mon pays j'étais ouvrier agricole

- Mais là, vous êtes en ville

- Je suis prête à faire autre chose

- Mais vous n'avez pas d'expérience

- Je peux faire une formation

- Bon d'accord... je vous propose une formation d'ouvrier agricole...

- ??? »

Ces situations vécues comme absurdes sont lourdes de conséquences en termes de défiance vis-à-vis des institutions et par conséquent en termes de sentiment d'appartenance à la société. En effet, elles transforment ce qui relève du droit en de l'arbitraire, du hasard, voire du clientélisme. Les personnes perdent de fait toute confiance dans l'institution, elles se questionnent sur le bien-fondé des règles : faut-il les respecter ou vaut-il mieux les outrepasser pour faire évoluer sa situation plus vite ? Autant de questions fondamentalement destructrices pour leur sentiment d'appartenance à la société : si leur expérience vécue leur montre que le droit est arbitraire au détriment des plus en galère, il l'est probablement au profit des plus nantis, et dans ce cas comment se revendiquer membre d'une telle société ?

« C'est pas tout le monde qui a des aides. Les moins de 25 ans ils s'en fichent, sauf si t'as des enfants. **À croire que t'es plus en galère quand t'as des enfants...** »

« La mairie, [pour les postes à la cantine scolaire], ils pistonent. Ils donnent du travail à des personnes qui viennent tout juste de perdre leur travail. La précarité de cette personne : elle n'a pas d'enfant en bas âge, elle ne connaît pas la cuisine, sa sœur elle part de la mairie, et elle elle rentre !!! C'est quoi, sa précarité ? Et ils me disent "vous n'êtes pas assez précaire !" Il faut faire la manche devant la mairie tous les jours ? **Qu'est-ce qu'on nous demande ? D'être plus précaire encore ?** »

« La mission locale m'a dit "oui, éducateur c'est possible". Alors je suis allée à l'école pour m'inscrire à l'examen et on m'a dit "il est où votre bac ?", j'ai répondu que j'avais pas le bac, j'ai un CAP. Et ben c'est pas possible en fait, il faut un bac. »

« Je suis à Pôle emploi depuis avril. J'ai appelé Pôle emploi pour savoir si j'étais éligible à la formation et on m'a répondu que ma conseillère attribuée la semaine d'avant était en congés maternité jusque juillet ! »

« J'aurais eu besoin d'une voiture et du permis de conduire. Pour ça, j'aurais eu besoin d'un travail ! Parce que pôle emploi aide si tu as un CDI ! »

« Pour travailler, j'aurais eu besoin de travail ! **C'est le cercle vicieux : pour trouver du travail, il faut travailler.** »

Les institutions ne sont pas les seules à produire du non-sens, le secteur économique aussi concourt à installer cette défiance vis-à-vis du fonctionnement du système. Il apparaît à travers ces réflexions que le vécu d'arbitraire, voire d'injustice, devient le lot de toute une catégorie de la population.

« Les patrons, qui me reprochent mon âge : **moi je suis trop vieille, alors que j'ai de l'expérience**. En même temps, ils reprochent à d'autres leur manque d'expérience, ils ne laissent pas la chance à ceux qui n'ont pas d'expérience. »

« - Moi je travaillais dans l'hôtellerie, maintenant il n'y a plus que des Roumains. **Pas parce qu'elles sont roumaines, mais parce qu'elles sont sous-payées**.

- Dans le bâtiment aussi il n'y a que des étrangers. Toi tu cotises et pas eux, donc forcément tu coûtes plus cher.

- Si tu travailles pour ta survie, pour nourrir tes enfants, même pour 5 euros de l'heure tu travailles.

- Non, je ne suis pas d'accord. La responsabilité du patron c'est de respecter la loi. Nous on n'a pas à accepter le "hors-la-loi". Si on dit "non", on souffre c'est vrai, mais ce système il tient plus.

- Mais pour dire "non" il faut être plusieurs, sinon y'aura toujours quelqu'un pour prendre le boulot que toi tu as refusé.

- C'est aussi les inégalités entre pays qui créent cette situation. La France elle aide (allocations chômage...). En Italie, aux États-Unis y'a rien. »

Cette humiliation, cette absence de dignité et cette absurdité des situations soulignées par les personnes produisent du découragement. Les participants aux groupes de travail ont largement évoqué ce découragement devant des situations qui n'évoluent pas ou peu ou pas durablement. Lutter contre ce découragement devient alors pour elles une tâche à part entière, qu'elles semblent souvent seules pour assumer.

« Malgré ce qu'on est, des déçus, des détachés de la société, des pièces détachées de la société, on est des gens dignes. On a encore des valeurs, de la générosité ! »

## 2. Face à cette réalité, en quoi consiste l'insertion ? Qui y contribue ?

Les deux groupes de personnes en insertion ont travaillé la question suivante : pour travailler, qui m'a aidé ? Comment ? Qui m'a créé des difficultés ? Comment ? Et de quoi j'aurais eu besoin que je n'ai pas trouvé ?

Les éléments de réponse à ces questions permettent de dessiner les contours de l'insertion et de ses contributeurs, du point de vue des personnes en insertion.

### 1. Trouver du travail, soutenir la recherche d'emploi

L'insertion c'est d'abord le soutien dans la recherche d'emploi. Cette action prend plusieurs formes :

- **Avoir des contacts directs avec des entreprises et des employeurs**

« Une amie m'a donné des conseils et des adresses où je pouvais poser mon CV. »

« Icare, pour le suivi personnalisé, les conseils, les propositions d'offres d'emploi, pour l'orientation. »

« Pôle emploi pour les annonces d'offres d'emploi, c'est comme ça que j'ai pu trouver mon futur employeur et donc intégrer la formation Ofélia. »

« La mission locale pour l'orientation vers la formation. »

« Le bouche-à-oreille, dans les hammams par exemple, s'il y a des gens qui cherchent du personnel, qui connaissent des endroits où on cherche du monde. »

« Les matchs de foot, un supporter à côté de moi m'a aiguillé sur un boulot dans son entreprise. »

- **Postuler à des offres d'emploi**

« On a répondu avec ma femme à cette annonce depuis 1 an. La semaine dernière, ça a basculé : j'ai un RV ! Ils me proposent une formation ! »

« L'association pour le travail Mirly solidarité, pour aider à faire des CV, pour aider à chercher des offres, à faire des lettres de motivation. »

« Les professionnels qui nous apprennent les nouvelles méthodes pour chercher du travail (comment se tenir, comment ouvrir la porte, ...) »

- **Développer son réseau**

« Ma voisine : je suis allé la voir : "j'en ai marre : je veux travailler !". Elle m'a dit "va voir Madame Machin" de la Maison de l'Emploi. J'y suis allé "je suis prêt à faire n'importe quoi !". »

« Un supporter de foot : (devant la machine à café à l'Alliance Française à Paris) moi, je vous connais. Je vous ai vu jouer au foot en Syrie. Il m'a fait connaître quelqu'un qui est devenu un ami ! »

Quand cette recherche aboutit, l'insertion n'est pas terminée, elle consiste alors à permettre de tenir dans le travail, de s'y intégrer pour pouvoir durer.

« Le patron quand je lui dis que je ne sais pas faire : "je te montre... et si tu veux faire à ta manière, tu peux"... »

« Le patron : valoriser mon travail. Il a montré aux clients que c'était moi qui avais fait les plats froids et les desserts. => je travaillais avec plaisir ! »

## 2. Lutter contre le découragement :

**« l'objectif c'est de tout faire pour que la personne ne se décourage pas. »**

L'insertion selon les personnes c'est aussi lutter contre le découragement pour garder la motivation malgré les échecs souvent répétés.

« Mon mari : Il m'encourage à chercher du travail. »

« Innovation et Développement (I&D), ils vous donnent de la confiance ! Il ne fait pas de manière. Je serais tombée sur un autre conseiller, je ne me serais pas investie autant. »

« Prendre confiance en moi : les gens ne voulaient pas que je travaille avec ma béquille. »

« Ma famille m'a aidé moralement. »

« Mon mari m'a apporté un soutien moral. »

« Mes deux filles, mon papa, ma meilleure amie, ils m'ont soutenue moralement et m'ont remotivée aussi. »

« Mes parents m'ont aidée moralement. »

« Mes enfants pour me motiver, pour aller chercher les offres, pour pas me laisser aller et trouver la force. »

« Eliantel qui m'a aidé à trouver ma voie, qui m'a remotivée, conseillée, stimulée. »

« Mon éducateur en IME qui a fait mon inscription au CFA. »

« L'IFRA (Institut de formation Rhône-Alpes) pour les conseils et l'orientation, pour comprendre et reprendre espoir, je me suis engagé. »

« Les profs, les personnes qui aident en formation. »

## 3. Avoir des soutiens matériels nécessaires pour trouver du travail

L'insertion c'est enfin avoir des soutiens matériels, nécessaires pour trouver du travail.

### • Des soutiens pour assurer la recherche d'emploi

« La Maison de l'Emploi, ils louent une voiture pour nous. Ça nous coûte 1€/jour. On allait à 5 faire les récoltes. »

« Mon père m'a aidé, il m'a aidé financièrement pour l'essence. »

« Les assistantes sociales, pour l'orientation, les aides financières (par exemple pour la carte TCL), les aides pour constituer les dossiers, pour avoir internet, une imprimante, pour les problèmes personnels aussi. »

### • Des soutiens pour assumer le quotidien et la vie familiale

« Mon mari : il a gardé les enfants. »

« Mon mari aide à la maison, les enfants et tout. »

« Les voisins quand on sait créer la confiance sont une aide considérable. Ils ont gardé mes enfants pendant mon stage. »

« Mes parents et mes grands-parents, m'ont aidée dans toutes les difficultés de ma vie, le logement, la bouffe, le permis, ma fille, je ne manque de rien grâce à eux. »

« Mon père m'a aidé à l'école, et pour le travail et financièrement. »

À noter que :

**L'insertion est réalisée par différents acteurs :**

- La personne en insertion elle-même
- Ses proches
- Les professionnels, du secteur de l'insertion bien sûr mais aussi au-delà
- Ce que nous avons appelé « la société », et qui regroupe les entreprises, les patrons, les petites annonces sur internet...



Chacun de ces acteurs contribue à l'insertion, de sa place mais pas avec la même visibilité, encore moins avec la même reconnaissance.

**Les personnes disent aussi combien nombre de ces contributions à l'insertion peuvent créer des dépendances parfois violentes, si elles ne sont pas menées au service du projet de la personne.**

« Mon mari : il s'est engagé puis m'a relâchée juste au moment où j'y arrivais. »

« Les proche, ils ont peur qu'on vienne leur demander de l'aide. »

« Mon ex, il me disait que j'avancerai jamais dans la vie et que je finirai comme une merde. »

« Les assistantes sociales, ils voulaient m'envoyer en IME dans mon enfance »

### 3. Comment évaluer ces contributions à l'insertion ?

Il apparaît que différents acteurs contribuent à l'insertion, et qu'il y a un enjeu fort à évaluer avec les personnes concernées à partir de leur expérience vécue. Mais concrètement, comment évaluer l'utilité sociale de l'insertion ?

Voici quelques éléments identifiés avec les personnes pour avancer dans le sens de l'évaluation d'une utilité sociale de l'insertion.

#### 1. Un engagement dans la relation qui soit perceptible par la personne

Comme décrit plus haut, les personnes subissent depuis parfois très longtemps des retours négatifs, voire humiliants, sur leurs capacités. Elles ont pour la plupart intégré cette image dépréciée d'elles-mêmes, et doutent en permanence de pouvoir y arriver, sentiment renforcé par leurs échecs successifs. La MRE est fréquemment marquée par cette certitude intégrée petit à petit de ne pas être capable d'y arriver de toute façon :

« J'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr.<sup>473</sup> »

S'engager dans la relation permet surtout de casser cette résignation à l'échec, à condition que cet engagement dans la relation soit perceptible par les personnes.

Elles donnent quelques critères de cette implication dans la relation, le premier étant « l'écoute avec intérêt » :

#### Être à l'écoute mais l'écoute avec l'intérêt :

Écouter les envies, les désirs

La personne écoute, est intéressée par ce que tu dis, c'est différent que quand elle écoute pour finir l'entretien et remplir son formulaire

Ne pas chercher à se débarrasser de nous (proposer un stage pour apprendre le français à quelqu'un qui parle et écrit le français)

Une relation humaine entre deux personnes. Moi [mon référent] il m'appelle "n'oublie pas, on a un rdv", c'est comme purger un moteur qui n'a pas fonctionné depuis longtemps

Le référent demande de nos nouvelles, il connaît notre nom (Mme Untel), c'est lui qui nous appelle ! (pôle emploi c'est que des mails, et seulement madame).

Agir au cas par cas, voir la personne, ne pas généraliser

Une structure humaine qui s'adapte aux attentes et besoins des personnes.

Des structures plus petites, moins de monde, on peut se centrer sur les attentes de chaque personne. A pôle emploi on est un numéro, c'est une administration, c'est le pouvoir (à pôle emploi c'est cliquer : la première question de l'entretien c'est "montrez-moi vos justificatifs comme quoi vous avez postulé à des offres", c'est bonjour madame, tout le monde pareil).

Il y a du respect, de la considération

On est motivé, on revient

Attention : On ne veut pas être ami avec eux

Les personnes perçoivent nettement cet engagement dans la relation et donc dans l'accompagnement :

« Avant on appréhendait les rendez-vous avec les conseillers. Là on vient facilement. C'est un bricoleur psychique ! »

Mais comment objectiver les critères selon lesquels les personnes mesurent cet engagement ? Comment aussi rendre visibles pour elles des engagements dans l'accompagnement qu'elles ne perçoivent pas ?

<sup>473</sup> À ce sujet, voir les propos de No art dans l'étude, consultable sur le site de la MRE, « Les jeunes dits en errance, une mobilité consciente et plurielle », p.48.

## 2. Vraiment accompagner - « Il ne faut pas laisser les choses s'enliser, sinon les gens se découragent. »

« Ma femme, elle rentre à la maison, en rentrant du travail. Elle ouvre l'ordinateur et va sur tous les sites pour trouver des annonces. »

« Prendre rdv pour la personne, sans assister la personne : la personne peut appeler, mais si ça ne donne rien, après un temps, **le professionnel doit prendre les choses en main**. On sait que les employeurs ont un autre regard si c'est la structure d'insertion qui contacte. **Il ne faut pas laisser les choses s'enliser, sinon les gens se découragent**. Si on est découragé, démotivé, on ne devient pas acteur. »

Si « ne pas laisser les choses s'enliser » est la priorité absolue, alors, en ce qui concerne la contribution des professionnels, c'est la coopération référent/personne en insertion qui devient l'essentiel. Beaucoup plus que « d'apprendre à la personne à faire seule » ou encore de lui « permettre de devenir autonome », autant d'expressions courantes parmi les professionnels pour décrire leur mission.

Et les personnes le précisent bien : si la personne essaie et échoue, alors « *le professionnel doit prendre les choses en main* », le référent doit mettre sa compétence et son statut au service du projet et faire à son tour. Ce que les personnes nous apprennent c'est qu'agir ainsi en tant que professionnel ce n'est pas « faire pour », ou « faire à la place de », ce n'est pas assister la personne. Au contraire, c'est veiller à ce qu'il se passe quelque chose. S'il ne se passe rien, si la situation est complètement embourbée, la personne n'a de fait aucun point d'appui pour être actrice de quoique ce soit : elle subit simplement. Le rôle du professionnel accompagnant dans l'insertion est alors de trouver les moyens pour qu'il se passe quelque chose et éviter ainsi que des situations ne s'enlisent, condition pour que la personne reste actrice de son parcours.

Accompagner vraiment c'est aussi considérer l'ensemble des contraintes de la personne et pas seulement celles directement liées à l'emploi pour lui offrir un soutien concret.

« Je faisais un stage. Le périscolaire de mes enfants m'a dit "Non, on ne peut pas garder vos enfants !" Heureusement il y avait la voisine ! »

« Donner des rendez-vous adaptés aux contraintes des personnes. »

« Proposer des solutions concrètes pour faciliter les démarches : prendre rdv, garde d'enfants, accès à une crèche (ça fait 2 ans que je cherche une place en crèche), avec des horaires adéquats. »

« Surtout pour les nouvelles règles pour accéder à l'emploi, par internet... avant on rencontrait directement les employeurs. »

« À pôle emploi ils ont supprimé la photocopieuse, même celles qui sont pour eux on doit les faire à l'extérieur... »

## 3. Développer le réseau, primaire comme secondaire

Développer le réseau c'est d'abord « **donner des contacts sérieux qui peuvent mener à l'emploi** ».

« Un ami d'enfance m'a fait rentrer dans l'entreprise. »

« I&D : ils vous disent "si si : il y en aura bien un qui vous donnera du travail !" »

« Des contacts sérieux, avec qui on peut voir un avenir se dessiner, une personne en face qui nous comprend. »

« Certaines structures sont en lien avec des employeurs directement comme une agence d'intérim, pas comme pôle emploi. »

« Le référent, il appelle l'entreprise derrière nous, ou alors il le fait avec nous. Il nous fait confiance. Quand c'est le référent qui appelle, ça change que quand c'est nous qui postulons. C'est pas le piston, mais ils savent que vous êtes soutenu, y'a quelque chose qui passe entre professionnels (avec pôle emploi ça le fait pas, ça passe pas parce que tout est chiffré, les entreprises elles font pas confiance non plus à pôle emploi). »

« Une professionnelle, elle est sortie de son bureau, voir directement Madame Machin... c'était ma 1<sup>ère</sup> mission ! »

« Il faut bien commencer par quelque part, donner la chance d'avoir une première expérience, quand on n'a jamais travaillé, ou quand on n'a pas de diplôme, ou quand on a des diplômes qui ne sont pas reconnus. »

Mais développer le réseau c'est aussi **développer son réseau primaire**. Comme nous l'avons montré, les proches jouent un rôle important dans l'insertion, leur contribution reste pourtant informelle et donc invisible du même

coup. Souvent eux-mêmes en situation de précarité, ils participent à l'insertion, une contribution dont la société dans son ensemble n'a pas conscience, et qu'elle ne met donc pas non plus en perspective avec les aides formelles reçues par ailleurs.

Développer le réseau primaire de la personne avec elle, l'organiser pour qu'elle en ait la maîtrise semble donc ici un registre d'utilité sociale de l'insertion essentiel.

#### 4. **Articuler ces contributions au service du projet de la personne** - « *Si vous faites tout ça les chiffres seront bons, on sera motivé* »



Ce que les personnes disent fortement c'est aussi qu'il faut articuler ces contributions autour du projet de la personne, et non à partir de logiques institutionnelles : « *Stop aux stats !* »

Tout l'inverse de pôle emploi : « pour mes chiffres il faut que vous retourniez tout de suite à l'emploi, même si je vois que vous êtes motivée par votre projet »

Cette attente des personnes rejoint largement celle de nombreux professionnels de terrain. Nous en sommes témoins à la MRE, combien de ces professionnels sont pris dans des contradictions entre ce qu'ils jugent bon pour leur action (et qui rejoint ce que les personnes demandent ici) et ce que l'institution exige d'eux ? Ces professionnels mesurent comme les personnes en insertion que les dispositifs ne suffisent pas, qu'il faut des personnes qui s'engagent professionnellement dans une vraie relation avec les personnes accompagnées. Dans le même temps, les logiques institutionnelles poussent plutôt dans le sens contraire. Le résultat est que de plus en plus de professionnels de terrain sont tiraillés entre leurs besoins qui rejoignent les besoins des personnes et les injonctions des institutions : la pression de chaque côté est de plus en plus forte. Où trouvent-ils les espaces pour analyser cela et se positionner le mieux possible ? Peut-être l'évaluation de l'utilité sociale de l'insertion pourrait constituer un tel espace à l'avenir...

#### Conclusion :

Les éléments de réflexion présentés ici donnent à voir l'analyse des personnes en insertion. Ils ont vocation à s'inscrire dans une démarche plus large de l'évaluation de l'utilité sociale de l'insertion : d'autres acteurs réfléchissent à cette même question, des professionnels de structures financées par le PLIE<sup>474</sup>, des partenaires et des financeurs du PLIE (entreprises, collectivités locales...). L'objectif est de construire des critères d'évaluation de cette utilité sociale.

Étant donné l'intérêt de leur contribution à cette réflexion préalable, comment s'assurer qu'à l'avenir, les personnes en insertion seront effectivement associées aux futures évaluations de l'utilité sociale qui auront lieu sur le territoire de la Métropole de Lyon ? ■ ■

---

#### Coordination :

Annaïg Abjean, MRE et David Rigaldiès, consultant IFMV Valdocco

---

#### Nous remercions pour leur participation à ce travail :

Les personnes en insertion en formation avec Ofélia et les personnes en insertion accompagnées par Innovation et Développement.

Merci aussi aux professionnels d'Innovation et Développement et d'Ofélia, qui ont rendu ce travail possible.

---

<sup>474</sup> Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

## Jeunes en formation - Portraits de deux apprentis en CFA

### Repères méthodologiques

En 2015, l'URHAJ RA<sup>475</sup> et l'URCLLAJ<sup>476</sup> mènent conjointement une étude sur le logement des jeunes en Rhône-Alpes. La question centrale de cette étude est la suivante : « *Comment peut-on agir afin que le logement ne soit plus un frein pour un jeune qui souhaite accéder à un emploi ou à une formation, et ce, quelle que soit son origine géographique en Rhône Alpes ?* »

Les deux structures, en complément des données recueillies par ailleurs, souhaitent approfondir l'étude en saisissant le témoignage de jeunes gens concernés par des situations de passage d'un logement, d'un emploi ou d'une formation à un(e) autre et d'observer avec eux la manière dont ils ont vécu ces transitions.

Cette partie de l'étude régionale a été confiée à la MRIE qui a conduit dix entretiens semi-directifs auprès de jeunes en formation ou en sortie de formation à la recherche d'un emploi.

Sollicitée pour mener des entretiens de type biographique auprès de jeunes en formation ou à la recherche d'un emploi, la MRIE a mobilisé son réseau, l'URHAJ RA et l'URCLLAJ ont fait de même. Cette mobilisation a permis de solliciter des enquêtés évoluant dans différents univers : l'université, une pension de famille, en recherche d'emploi vivant en colocation, dans un CFA<sup>477</sup> ou encore en situation de vie à la rue.

Les dix profils des enquêtés ont été discutés en amont de l'étude afin de croiser un ensemble conséquent de critères au regard du nombre d'enquêtés. Il s'agissait, par exemple, d'obtenir des matériaux précis sur les situations rencontrées par de jeunes enquêtés vivant en milieu rural, des enquêtés en hébergement, sans ressource, de jeunes travailleurs ou encore des jeunes en formation.

Lors de ces entretiens, l'objectif était de recueillir : le parcours logement des enquêtés, les freins rencontrés, le lien emploi/formation et leur situation d'habitat, l'importance et le rapport avec l'environnement dans lequel ils vivent, l'implication dans cet environnement, leur besoin pour vivre bien dans un logement, leurs envies et leurs rêves au regard du logement.

Les entretiens ont été conduits dans les lieux choisis par les enquêtés sur un mode semi-directif avec l'appui d'une grille d'entretien reprenant les éléments précédemment cités. La retranscription et l'analyse de ces entretiens avait pour objectif d'ancrer dans l'expérience des personnes l'ensemble des données déjà travaillées par l'URHAJ RA et l'URCLLAJ. ■

L'article qui suit propose deux portraits, celui de Téva et celui de Jérôme. Tous deux apprentis dans un CFA en banlieue lyonnaise, leurs jeunes parcours convoquent déjà une multitude d'éléments forts.

Par exemple, les jeunes hommes, débrouillards par ailleurs, ont été accompagnés par des figures fortes et rassurantes, capables de les soutenir dans des moments de creux. C'est autant le père de Téva, que son patron actuel, ou encore celui de Jérôme et ce professeur qui l'a aidé à trouver une orientation qui correspondait à ces désirs. Il y a une sorte de filiation, de transmission et de responsabilité à l'égard des plus jeunes qui transparaît. Cette responsabilité est aussi présente chez les deux enquêtés. Ils savent ce qu'ils doivent, et à qui ils le doivent. Sachant cela, c'est en conscience qu'ils cherchent à aller au bout de leur formation, pour eux mais pas seulement. S'ils réussissent, c'est aussi en reconnaissance de l'aide apportée.

Enfin, deux derniers éléments peuvent interpeller le lecteur. Les deux enquêtés auraient pu être considérés comme des incasables : Téva est exclu de son établissement, il agresse même un professeur ; Jérôme est mis dans ce qui peut être vu comme une voie de garage, suivant un parcours scolaire parallèle au parcours des autres élèves. Si le système scolaire n'a pas été tendre avec eux, pas plus qu'eux avec le système scolaire, le monde du travail leur a permis de trouver une place. C'est que pour eux, cet univers-là, est plein de sens et de valeurs qu'ils savent faire leurs.



<sup>475</sup> L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Rhône-Alpes

<sup>476</sup> L'Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes

<sup>477</sup> Centre de formation d'apprentis

## “ Le travail dans les mains ”

Téva, 19 ans

Téva est dans le Rhône par intermittence, le temps de terminer son CAP<sup>478</sup>. Son apprentissage, il le fait chez lui, en Normandie. Il loge alors chez son père et sa belle-mère, ce qui lui permet d'économiser un peu d'argent. Téva précise que son salaire est au-dessus de ce que l'on peut attendre du salaire d'un apprenti. Il fait 39 heures par semaine, au lieu de 35, atteignant ainsi les 1 000 € par mois. Ce qu'il gagne, il le dépense, beaucoup. Mais s'il le dépense en sorties, il s'en sert aussi pour payer les à-côtés de sa formation dans le Rhône, « *c'est de l'argent, faut que je paie les billets de train et tout ça* » :

*« Tous les mois faut que je paie l'aller-retour, l'internat. [...] J'en ai pour 130 ou 140 euros pour le train, plus l'internat, plus la cantine. Pour moi la région nous aide pas assez quand elle voit que y'a des jeunes qui sont motivés pour se déplacer, faire des études loin. Ils encouragent pas assez. »*

Le jeune homme met aussi un peu d'argent de côté pour le permis de conduire. Son patron actuel lui recommande d'ailleurs fortement. Alors Téva suit des cours de code. Si tout semble fonctionner au mieux pour Téva, le cheminement a pourtant été tortueux. D'abord dans un collège dans lequel il « *fout le bordel* », son père l'envoie dans un collège privé. Il est mis à la porte au bout de deux ans. S'ensuivent une quatrième et une troisième en lycée professionnel, puis Téva entre en bac pro menuiserie. Son rêve d'alors, qui le poursuit encore aujourd'hui, c'est de construire des maisons en bois, « *ça c'est le métier de mes rêves ça. C'est magnifique le bois* ». À cette période, il part habiter chez sa mère et au lycée, les choses se passent mal. Il menace de frapper un professeur, passe en conseil de discipline et se fait virer un mois. Il obtient tout de même son BEP<sup>479</sup>, mais le lycée ne veut plus entendre parler de lui.

« *Obligé de trouver autre chose* », il débute des stages. Et c'est dans une de ces entreprises qu'il demande à un patron s'il serait intéressé pour le prendre en apprentissage. Ce patron accepte. Le contrat débute, Téva tient le coup pendant un temps. Il prend même un appartement. Puis son addiction à l'alcool et au cannabis s'amplifie à tel point qu'il lâche peu à peu le rythme. Les problèmes ne surgissent d'abord pas au travail. C'est dans sa vie personnelle que cela démarre. Il ne paie plus ses factures ni son loyer, dépense son salaire en substances. Puis à terme, il ne va plus travailler. Son patron accepte de faire passer son absence en congés payés mais impose une rupture de contrat. Téva accepte, il dit même très bien comprendre. Son père va l'épauler pour remettre de l'ordre. C'est ensemble qu'ils vont aller voir le patron de Téva et négocier la rupture de contrat. C'est son père qui va éponger une grande partie des dettes puis qui va l'héberger, une fois l'appartement rendu et les loyers soldés. C'est aussi son père qui va le remettre sur les rails de la formation :

*« Mon père travaillait dans une entreprise de menuiserie. Ils faisaient aussi des vérandas et tout. Il a demandé à son patron, puis vu que j'avais déjà travaillé (chez ce patron) y'a longtemps, pendant l'été, pour me faire de l'argent. [...] Du coup, il a dit oui mais il a dit « mais qu'est-ce qu'il veut faire ? ». Je voulais continuer le CAP que je faisais avant mais l'ancien où j'étais voulait pas. Donc j'ai été obligé de trouver autre chose. Je voulais faire menuisier installateur [...] mais le CFA où j'étais avant voulait pas que je le fasse non plus. J'étais obligé de recommencer entièrement mon CAP alors que moi je voulais continuer mon CAP. Du coup mon patron actuel, il a cherché les CFA qui font un CAP menuiserie aluminium. Et dans ma région ça existe pas, y'en a pas en fait. C'est que des bacs pro et pas en alternance. Du coup, en alternance il a trouvé ici et dans la Mayenne. Bon, la Mayenne, je peux pas vous dire où c'est mais... Au début je devais aller dans la Mayenne mais vu que y'avait pas d'internat, je pouvais pas y aller. Du coup mon patron m'a dit que si je venais ici, il me prenait. Je me suis dit que pour un an, j'allais le faire. Je vais avoir un travail, parce que maintenant pour trouver du travail... »*

<sup>478</sup> Certificat d'aptitude professionnelle

<sup>479</sup> Brevet d'études professionnelles

La mobilisation et la patience de son père, de son patron ont étayé Téva pour qu'il puisse reprendre le fil de son existence, un peu heurtée jusqu'alors. Si ce patron a fait autant d'efforts pour que Téva puisse reconstruire son parcours, c'est parce qu'il présage que le jeune homme en a toutes les capacités. Puis il suit l'adage comme quoi la pomme ne tombe pas loin de l'arbre :

*« Ben il sait que dans ma famille on est des bosseurs. [...] On veut bosser nous. On a le travail dans les mains. Dans la boîte-là, y'avait mon oncle, y'a mon cousin, y'a mon père. Puis il sait que nous les B., si on va travailler, ben on s'en fout, on va travailler, on va foncer quoi. Et du coup il sait que je suis comme ça aussi, alors il est motivé, il veut me pousser. Du coup, j'espère que y'aura une suite au bout. »*

« *Le travail dans les mains* », c'est ce qui fait qu'aujourd'hui le jeune homme arrive à maîtriser sa problématique addictive. Il en a conscience d'ailleurs précisant que « *là c'est pour mon travail, c'est que je veux garder mon travail* ». En sus de la fierté éprouvée par le travail accompli, Téva sait que c'est par le travail qu'il va obtenir le salaire dont il rêve. C'est pour ça qu'il envisage de poursuivre ses études au-delà du CAP pour faire un BP<sup>480</sup>. Avoir de l'argent lui permettrait, entre autres, de réaliser un de ses rêves : construire et vivre dans une maison en bois. Selon lui, ce sont les plus belles, les plus écologiques. Mais ce sont aussi les plus chères.

“ N’importe quel métier, moi, ça me dérange pas ”  
 Jérôme, 17 ans

Jérôme connaît la valeur du travail depuis qu'il a six ans. Il travaillait souvent avec son grand-père qui était maçon. Le petit garçon l'accompagnait sur les chantiers et mettait la main à la pâte. Cette existence dans le travail physique, il la paie déjà aujourd'hui, à 17 ans, avec deux hernies discales. Il a aussi conscience que ce n'est que le début et qu'il va devoir faire avec toute sa vie, plus encore avec son métier de miroitier qui lui demande de porter des charges lourdes. Mais Jérôme n'a pas d'état d'âme. Il faut travailler. Sa mère, bien que très présente, ne peut pas l'aider financièrement. C'est lui qui lui donne une partie de sa paie d'apprenti pour qu'elle puisse boucler les fins de mois. Et quand cela ne suffit pas, il travaille ailleurs, le week-end. Il s'occupe de l'entretien d'une vigne, sur 20 hectares. Il y va dès qu'il peut et note ses heures :

*« Les fins de mois, quand y'a plus de sous, ben j'ai mon boulot au black. [...] En plus de ma semaine, j'y vais le week-end. [...] Je me réveille à 4h 30 du matin, 5h, le temps que je me douche, que je m'habille et tout. 5h, je me fume ma clope, je me bois mon café et je pars au terrain, jusqu'à midi. À midi je m'arrête pendant 10, 15 mn, le temps de manger un petit truc. Et puis rebelotte jusqu'à 15h, le temps que je rentre chez moi ».*

S'il vit aujourd'hui dans un petit village en Ardèche, Jérôme est né à Montélimar. Puis, avec sa mère et ses cinq frères et sœurs, ils ont déménagé à de nombreuses reprises, toujours dans le même secteur. Ces changements fréquents ne l'ont jamais vraiment dérangé, mais Jérôme a rapidement voulu saisir son indépendance et l'apprentissage lui a vite offert la possibilité d'y songer :

*« Ben à 16 ans déjà, je devais prendre un petit studio. [...] J'en avais marre d'être avec mes frères et sœurs et j'ai dit « Bon maintenant je veux avoir mon chez moi ». Et comme à 16 ans, je me suis fait une paie de 578, j'ai vu avec les aides, j'avais 300 euros d'aides je crois et je sortais 200 euros de ma poche. Mais plus le CFA que je payais, je me suis dit que c'était pas possible. C'est qu'après que j'ai su que y'avait une aide pour le logement. [...] Je le savais pas du tout ».*

Ce premier départ avorté, Jérôme envisage celui à venir, à nouveau grâce à la formation qu'il est en passe de terminer. Mais son CAP de miroiterie n'était pas dans ses objectifs de départ. En quatrième, il voulait faire un stage d'ébénisterie. Les patrons qu'il est allé voir soit n'avaient pas de matériel aux normes, soit ne voulaient pas prendre d'apprenti. C'est l'un de ces patrons qui redirige Jérôme vers la miroiterie et vers une autre patronne. Or, déçue par le précédent apprenti qu'elle avait eu, elle a hésité. Puis, finalement, elle a pris Jérôme. Cela se passe si bien qu'elle a proposé de l'embaucher au terme de ces deux ans de CAP, qu'il l'ait ou pas. Il reste qu'à l'époque, Jérôme doit trouver un CFA et que « *y'en a pas beaucoup dans ce corps de métier* ». Il en trouve d'abord un à Aix-Les-Milles, non loin de chez lui :

<sup>480</sup> Brevet professionnel



*« Or, je trouvais pas d'internat parce que moi, même si c'est à ¼ d'heure de chez moi, je prends un internat. Comme ça, je suis sur place et le matin pas besoin de chercher trop loin. Et je trouvais pas. Et j'étais avec mon prof de troisième, j'étais en SEGPA, j'étais avec mon prof de vente. [...] On a cherché parce qu'en fait il est venu me voir, je lui ai dit que je laissais tout tomber et que j'allais en mécanique.*

*N'importe quel métier, moi, ça me dérange pas. Il m'a dit « Ohlala, t'affoles pas, on va essayer de chercher. » Et le groupe de la classe, je crois qu'on était 15 ou 16, il leur a dit « vous, vous faites ce que vous voulez », et il m'a pris à part. On a cherché de partout et on a vu ce CFA-là avec un internat.*

*Donc je me suis renseigné. »*

S'il n'a plus de nouvelle de ce professeur, c'est avec son soutien que Jérôme se retrouve alors ici, en banlieue lyonnaise. Financièrement, cela l'arrange. Le jeune homme aide déjà tous les mois sa mère, grâce à sa paie d'apprenti. Il observe avec fatalisme qu'il gagne bien plus qu'elle. *« C'est pour ça que je me suis renseigné ici, si y'avait pas une aide ou quoi »*. Dans le CFA dans lequel il est, le jeune homme ne paie ni l'internat, ni le self-service grâce à la politique de l'établissement. Il a aussi obtenu une aide pour financer son permis et pourra bénéficier de taux avantageux pour un prêt lui permettant d'avoir un véhicule.

Sa paie d'apprenti et son emploi non déclaré lui permettent d'atteindre parfois les 1 500 € par mois. Lorsqu'il a déduit ses frais de déplacement au CFA, quelques dépenses personnelles et l'aide à sa mère, il ne lui reste plus grand-chose. Alors Jérôme s'est résolu à économiser un peu pour mener ses projets à terme :

*« Ça fait un petit moment que j'ai un petit projet, c'est... Genre je me prends un grand camion, je me le retape en camping-car et j'irai sur les routes. [...] J'ai pas de loyer à payer, le week-end, si j'ai envie de me barrer à la mer, ben je me barre à la mer. Je sais que j'ai rien à payer à côté. J'ai juste l'assurance et le gazole. Et la mécanique si y'a des choses à changer, je le fais moi et basta. »*



---

**Coordination :**

Élodie Jouve, MRE

## Autonomie vécue et injonction à l'autonomie - Pour un renversement de polarité

Notion riche, complexe, soumise à de multiples usages, l'autonomie est difficile à saisir d'un seul tenant. Sa signification semble morcelée, divisée entre une théorie élaborée et une pratique spontanée, une capacité et un état de fait, une évaluation institutionnelle et une caractéristique essentielle de l'être humain...

Les réalités auxquelles l'autonomie est référée se recourent plutôt qu'elles ne s'harmonisent en un ensemble fixe. L'ampleur de ces réalités, adressées par le travail social, la conception des politiques publiques ou l'usage courant à travers la notion d'autonomie, est propre à questionner la pertinence de l'utilisation d'une telle notion dès lors que ses cas d'application diffèrent parfois du tout au tout.

Comme l'a montré Robert Castel<sup>481</sup> à partir des dispositifs d'insertion par l'emploi, l'assistance sociale en France procède d'une « injonction à l'autonomie » sur les personnes accompagnées. Nous pouvons élargir ce constat bien au-delà de l'assistance sociale, sur la base des remarques contenues par l'étude du Crédoc sur ce sujet<sup>482</sup> : l'école produit cette même injonction sur les élèves dès le plus jeune âge<sup>483</sup> ; l'entreprise et même la fonction publique, en suivant les préceptes du néo management, font de même à l'égard de leurs employés<sup>484</sup>.

Se pencher sur la notion d'autonomie présente un intérêt manifeste, dès lors qu'elle dessine l'idéal proposé à l'individu par la société, qu'il soit envisagé comme citoyen, employé, assisté.

L'autonomie peut être comprise littéralement comme la capacité ou le fait de « se donner à soi-même sa propre loi ». Afin d'éclairer l'usage courant de cette notion, il importe de demander : qui est ce « auto » qui s'impose à lui-même sa loi ? Et quelle est cette loi qu'il s'impose à lui-même ?

À partir de ces interrogations, nous tâcherons de voir comment l'idée d'autonomie passe d'une ambition de libération de la personne à un outil normatif particulièrement puissant et potentiellement aliénant.

### 1. Les expressions courantes de l'autonomie

À partir de quatre expressions rencontrées de manière récurrente lors des entretiens qui ont jalonné cette étude (« subvenir à ses besoins » ; « se débrouiller seul » ; « être acteur de son propre parcours » ; « être normal ») nous montrerons que l'autonomie est soumise à des usages divers et possiblement contradictoires. Les entretiens mentionnés ont eu lieu sur deux terrains principaux et un terrain auxiliaire. Pour les deux principaux, un accueil de jour dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et un centre social dans un contexte urbain dans le département de l'Ain, une semaine d'immersion a été consacrée à chaque lieu. Un contact privilégié avec les personnes engagées dans les services fut rendu possible grâce aux professionnels en charge de ces structures. Les terrains secondaires, qui comprennent un CCAS et plusieurs entretiens informels, furent limités à un échange avec les professionnels, afin d'accéder à des interprétations de la notion d'autonomie selon des points de vue différents (handicaps physiques, incapacités liées au vieillissement, troubles psychiques, absence de repères et de ressources pour des jeunes isolés...).

Le contenu des entretiens n'est pas repris à la lettre dans cet article ; il est en revanche à la base de multiples réflexions que nous avons tenté de mettre en lumière de la façon suivante :

- En première partie, c'est en confrontant les expressions courantes de l'autonomie à deux récits de vie, puis aux témoignages de professionnels de l'assistance sociale, que nous questionnerons le sens que nous donnons couramment à cette notion ;
- En seconde partie, nous chercherons à sonder les racines de ces problématiques à partir de l'omniprésence de cette notion dans les dispositifs d'accès à l'emploi ; les observations produites visent

<sup>481</sup> Robert Castel, 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard.

<sup>482</sup> La notion d'autonomie dans le travail social : l'exemple du RMI, Crédoc/ Cahier de recherche – Septembre 2003.

<sup>483</sup> Jacques Méard, Stefano Bertone, 1998, *L'autonomie de l'élève et l'intégration des règles en éducation physique*, Paris, PUF.

<sup>484</sup> Gilbert De Terssac, 1990, *Travail et autonomie : division du travail et régulations sociales*, thèse de doctorat en sociologie, IEP Paris ; Sylvie Hamon-Cholet, Catherine Rougerie, « La charge mentale au travail : des enjeux complexes pour les salariés », *Économie et statistique*, n°339-340, 2000.

à révéler les présupposés sur lesquels ces dispositifs se fondent pour mettre en lumière l'horizon de l'être humain dessiné par le spectre de l'autonomie ;

- La troisième partie est consacrée à une tentative de dépassement des limites auxquelles nous astreint la conception traditionnelle de cette notion jusqu'alors mise en lumière, en proposant, à partir du récit de la situation d'une personne en difficulté, recueilli dans le cadre de cette étude, une vision décentrée de l'autonomie ; celle-ci repose sur la dimension relationnelle constitutive de l'être humain et tranche avec l'individualisme qui, nous le verrons bientôt, se trouve au cœur de l'idéal d'autonomie.

## 1. Subvenir à ses besoins

Un futur père de famille, qui sera nommé ici JF, rencontré dans un CHRS, est un ancien toxicomane. Il a décidé de se sevrer pour assumer ce rôle auquel il attache beaucoup d'importance. Lorsqu'il rencontre ses beaux-parents, JF explique que pour eux, il reste un junky, parce qu'il prend un traitement dont les gens normaux n'ont pas besoin. Paradoxalement, le produit qui vise à le tirer de son addiction le ramène au stigmate qui accompagne cette addiction, dans le rapport avec son entourage. C'est pour cette raison que JF souhaite se débarrasser complètement du traitement avant la naissance de son fils, pour qu'il ne le considère pas lui aussi comme un junky.

Si l'autonomie consiste à pouvoir subvenir à ses besoins, faut-il en déduire que pour être autonome, JF doit absolument trouver, acheter et consommer le produit auquel il est menotté, l'héroïne dont il a besoin ? Cela paraît absurde. Nous affirmerions plutôt qu'il lui faut combattre cette dépendance, que c'est elle justement qui le prive d'autonomie. Pourtant, en ce qui concerne la nourriture, nous sommes irrémédiablement dépendants. Inversement à la toxicomanie, c'est de ne pas être capable de se procurer le produit dont nous avons besoin pour nous nourrir qui devient le marqueur d'un manque d'autonomie. Ainsi, la personne incapable de travailler pour obtenir le salaire qui lui permettra de se nourrir, est dite manquer d'autonomie. Il apparaît que certains produits font l'objet d'une dépendance légitime, d'autres non. À première vue (si l'on oppose la nourriture aux stupéfiants), nous pourrions dire que seuls les produits auxquels notre survie biologique est conditionnée sont susceptibles de produire une dépendance légitime. De plus, la nature de la consommation entre en jeu : l'accès au minimum vital de nourriture est un critère d'autonomie, tandis que la gourmandise apparaît comme une dépendance hétéronome. En somme, la nature de l'objet désiré, sa quantité et les modalités de son accès entrent en jeu dans notre définition de l'autonomie. Dès lors, quels sont les critères qui nous permettent d'établir la liste des besoins compatibles avec l'idée d'autonomie et ceux qui marquent l'hétéronomie ? Où placer la limite entre les besoins naturels et nécessaires et les désirs vains ?<sup>485</sup>

L'autonomie n'est donc pas tout à fait l'équivalent de la dépendance. Présentée ainsi, elle est l'absence de dépendance à l'égard d'un objet **qui n'est pas absolument nécessaire** ; la difficulté de déterminer ce qui relève du nécessaire et ce qui appartient au superflu restant pleine. Par ailleurs, l'autonomie porte une connotation supplémentaire, celle de liberté. Spontanément, nous dirons qu'être autonome, c'est être libre, libre de faire ce que l'on veut, libre de se donner à soi-même sa propre loi, au lieu de céder aux exigences d'un autre que nous. Mais cette liberté n'est pas l'absence de toute contrainte. Dans le cas de JF, nous voyons que l'autonomie à laquelle il tend passe par une lutte contre la dépendance, le choix personnel de contraintes puissantes. Une liberté sans contrainte l'inciterait plus probablement à rechercher la satisfaction de son addiction que de passer par le calvaire du sevrage. Ce qui marque l'autonomie de sa situation, c'est le choix personnel d'une contrainte qu'il décide de respecter. Sous cet aspect, l'autonomie relève autant d'un état de liberté que d'un geste d'autolimitation ; plus encore, nous pourrions dire que la liberté n'est elle-même qu'une limitation de soi-même par soi-même et non par un autre que soi. Or il nous faut aller plus loin et questionner le point central, la clé de voûte de la notion d'autonomie : en vertu de quoi l'individu est-il amené à limiter ses mouvements ? Quel but est suffisamment fort, noble et respectable pour limiter nos mouvements spontanés vers les objets de nos désirs ? Quelle règle est si légitime qu'elle contraint tous les êtres humains au respect, au détriment de leurs intérêts particuliers ?

<sup>485</sup> Épicure, dans sa Lettre à Lucilius, propose une telle classification des désirs, avec pour objectif de déterminer la voie d'accès au bonheur.

Si l'on se reporte au cas de JF, la loi, le but, l'objectif qu'il se propose d'atteindre et qui l'amène à se sevrer est la future naissance de son enfant. Il met en avant le stigmate qui accompagne son statut d'ancien junky pour justifier sa volonté que son fils n'en ressente pas le poids. Le thème de la reconnaissance est ici indissociable de l'idée d'autonomie ; en se libérant de son addiction (effectuant par là un geste a priori autonome), JF espère que son autonomie soit reconnue par son entourage. Cette reconnaissance paraît indispensable pour offrir à son fils un cadre d'éducation viable. Le rapport entre la dépendance, l'autolimitation et la reconnaissance nous amène à tirer une première conclusion sur la valeur de l'autonomie, telle que cette notion est utilisée dans l'usage courant. Plutôt qu'un absolu individuel, l'autonomie dépend de la valeur que nous attribuons collectivement aux objets susceptibles de tomber sous la coupe de nos désirs, autrement dit de normes éminemment sociales. La capacité d'autolimitation déployée par chacun pour entrer en conformité avec ces normes de valeur apparaît comme le socle d'une reconnaissance indispensable pour exister dans un environnement politique.

## 2. Se débrouiller seul

Georges a 27 ans. Il est originaire du Nigeria, pays qu'il a quitté il y a deux ans pour venir en France, alors que sa vie était menacée par les violences récurrentes qui minaient sa région. C'est sa mère qui l'a poussé à partir, après que deux de ses frères et sœurs aient été tués.

Il a pourtant entrepris ce voyage seul. Arrivé en France, il obtient le statut de demandeur d'asile, est logé en CADA pendant quelques temps, puis perd sa place et se retrouve à la rue. Il rencontre un coiffeur nigérian qui le laisse dormir dans son salon après la fermeture quotidienne et se nourrit une fois par jour à l'Armée du Salut. Lors de notre première rencontre, il souffrait d'une bronchite qui s'était infectée, crachait du sang et avait urgemment besoin d'un traitement.

La capacité de Georges à mobiliser des ressources individuelles dans son voyage et à son arrivée peut être lue comme la marque d'une profonde autonomie. Or au regard de critères institutionnels, il n'est absolument pas autonome<sup>486</sup> : sa survie en France dépend d'une aide privée (le coiffeur) et d'une assistance publique (l'Armée du Salut). Entre le cadre moyen bien intégré, exerçant un emploi générant un salaire qui lui permet de louer un appartement en ville, et le réfugié qui a traversé la moitié du monde pour échapper à une mort probable, lequel est le plus autonome ? Il y a là sinon un paradoxe, du moins un problème dans le sens que nous donnons à l'autonomie. La différence majeure entre Georges et le cadre moyen n'est pas la capacité individuelle de subvenir à ses besoins, la capacité à se débrouiller seul.

Si l'on regarde ces deux situations de plus près, nous verrons que le cadre moyen est profondément dépendant de son environnement : dépendant de son éducation, de son milieu social, dépendant de son employeur, lui-même dépendant de ses clients... Or le propre de cette situation est la réversibilité des liens de dépendance ; nous pourrions également dire que le client est dépendant dudit employeur, lui-même dépendant du cadre moyen que nous comparions à Georges. Autrement dit, une chaîne de dépendances **réiproques** se met en place dans laquelle la conformité aux normes sociales définit un espace de reconnaissance pour chacun. Ce constat doit nuancer notre compréhension de l'autonomie comme indépendance. Pour être plus juste, en ce qui concerne l'autonomie, il nous faut parler d'**interdépendance**. Être autonome, c'est être pris dans un réseau d'interdépendances qui contraint tout un chacun. L'absence d'autonomie que l'on attribue à la situation de Georges vient du caractère asymétrique de la relation de dépendance qui l'unit à son entourage sur son lieu d'asile : il semble plus dépendant que ne le sont les autres à son égard. Nous pouvons voir se dessiner en creux le principe à l'œuvre dans l'institution amérindienne du Potlach : celui du don et du contre-don, analysé entre autres par M. Mauss<sup>487</sup> sur la base des sociétés polynésiennes. L'autonomie apparaît dès lors comme la capacité de rendre le premier don accordé ; bénéficiaire d'une assistance publique, c'est la capacité de Georges à rendre ce qui lui a été « donné » par la société qui est questionné.

En somme, il serait faux de postuler que l'autonomie relève d'une capacité individuelle. Même dans le cas du handicap moteur, ce qui marque le manque d'autonomie n'est pas l'incapacité individuelle à subvenir seul à ses besoins (une telle activité n'existe pas), mais la dépendance à l'égard de son entourage qui n'est pas compensée par une dépendance de ce même entourage à l'égard de l'individu, c'est à dire une rupture dans le réseau d'interdépendances que nous nommons « société ».

<sup>486</sup> La Plateforme de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes (POSRA, L'accès à l'autonomie des jeunes rhônalpins, 2012) décrète ainsi « qu'un jeune est autonome dès lors qu'il possède un emploi et vit dans son propre logement » (p. 4).

<sup>487</sup> Marcel Mauss, 2007 (1925), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, PUF.

Au moment de notre seconde rencontre, Georges a accédé à un hébergement à l'Armée du Salut. Cette association lui fournit également un repas par jour et sa bronchite est guérie. Autrement dit, sa survie est pour un temps assurée. Alors que nous discutons, il éclate en sanglots. Il me révèle la mort de ses frères et sœurs. Il ajoute qu'il ne sait pas si sa mère est toujours en vie. Il attend un courrier de son pays natal qui contiendra peut être l'avis de décès. Il me dit qu'il lui faut juste savoir si elle est vivante et qu'après il pourra « décider de ce qu'il doit faire ». Il continue en me disant qu'il est fatigué, qu'il en a marre, qu'il n'en peut plus.

Est-il juste de dire que Georges est exclu de tout réseau d'interdépendances ? Jusqu'à présent, nous n'avons observé que des objets qui tombaient sous le coup de l'activité économique : « subvenir à ses besoins » connote principalement les ressources matérielles produites par une société pour assurer la subsistance et le confort de ses membres. D'autres considérations entrent pourtant en jeu lorsqu'il s'agit de se débrouiller « seul ». Tout d'abord, nous avons montré que l'autonomie consistait non pas en une indépendance radicale, mais en une articulation de dépendances multiples au sein d'un réseau socialement normé. D'autre part, il serait faux de prétendre que l'autonomie se limite à l'interdépendance économique.

Si l'autonomie consiste en un geste d'autolimitation, nous posons à nouveau la question de l'objectif visé par ce geste : en vertu de quel objectif est-il juste de limiter ses impulsions personnelles ? Dire qu'il en va du bien-être de toute la société serait faire preuve d'un altruisme certes remarquable, mais incapable d'expliquer la puissance de cette autolimitation. Il est des obligations auxquelles l'homme ne peut se soustraire, quand bien même elles ne favoriseraient pas le bien-être général. Nous l'avons vu dans le cas de JF et le voyons encore pour Georges : ce qui a poussé ces personnes à faire preuve d'autonomie (en luttant contre la toxicomanie ou en s'exilant pour fuir la guerre) n'est pas un commandement économique, mais une obligation relationnelle. C'est l'arrivée de son fils à naître qui permet à JF de combattre son addiction ; c'est l'amour de Georges pour sa mère qui le pousse à partir.

Qu'il s'agisse de la poursuite de son objectif de survie, ou du choix de partir du Nigeria, c'est un ensemble de dispositions affectives qui sous-tendent, pour Georges comme pour n'importe qui d'autre, la conduite d'une vie<sup>488</sup>. Ce qui donne à Georges la force de continuer, ou lui fait perdre cette force, ce n'est pas l'évidence d'un impératif moral absolu, ou le plaisir qu'il trouve en parvenant à subvenir à ses besoins. La preuve en est qu'il est prêt à abandonner cette loi et à cesser de subvenir à ses besoins si l'objet de son amour disparaît. C'est pour sa mère, tout autant que pour lui-même, qu'il poursuit cette quête ; dès lors, ne penser l'autonomie qu'en tant qu'attribut individuel, en omettant la dimension relationnelle et affective constitutive de l'être humain, c'est négliger tout un pan de la personne et ne voir qu'une facette de l'autonomie.

L'identité façonnée par les dispositifs d'insertion, comme unité indivisible et stable, ne rend pas compte des relations qui donnent à cette identité sa valeur humaine à travers le temps. La responsabilité sociale à laquelle ils font référence omet la responsabilité affective à laquelle nous engageant ceux pour qui nous comptons et qui comptent pour nous.

Ce « auto » mystérieux auquel fait référence l'autonomie est autant de nature relationnelle et affective que rationnelle et égoïste.

<sup>488</sup> Cette thèse est notamment défendue par Harry Frankfurt dans *Les raisons de l'amour* (Circé, 2006). L'autonomie – fait de se donner à soi-même sa propre loi – y est avant tout présentée comme la capacité de poursuivre l'objet de notre intérêt, l'intérêt le plus fort de tous étant l'amour.

### 3. « Être acteur de son propre parcours »

*« Il est important de ne pas se présenter en victime, mais en acteur »  
 Psychologue dans une association, Rhône-Alpes<sup>489</sup>*

*« Il faut comprendre les règles pour être davantage en capacité de s'insérer dans l'environnement ; il faut être acteur. » Conseil Général<sup>490</sup>*

*« L'autonomie, c'est renverser le stigmate de l'assisté ; c'est se rendre acteur de la situation »  
 Assistante sociale dans un accueil de jour, Lyon<sup>491</sup>*

La passivité supposée de la relation d'assistance contraste avec les démarches spontanées et individuelles effectuées par bien des personnes, dans le cadre d'une « débrouille » parfois assimilée à tort à de l'errance.

L'expression « être acteur de son parcours » met l'accent sur cette opposition entre *activité* et *passivité* dans les dispositifs d'insertion. Elle renvoie pourtant davantage à une posture qu'à un état, comme en témoigne la première citation : « se présenter » en victime ou « se présenter » en acteur s'attache moins à des activités concrètes qu'à la posture dans laquelle ces activités sont effectuées au sein d'une démarche plus générale.

Lors d'un atelier de discussion visant à lutter contre l'isolement relationnel, au centre social d'Ambérieu-en-Bugey, la personne en charge de cet atelier propose de « délocaliser » la séance de la salle dans laquelle elle se déroulait vers un carré de jardin mitoyen du centre. Plusieurs personnes refusent catégoriquement, mettant en avant le stigmate qui pèse sur eux en tant qu'allocataires d'une aide publique : « *les gens vont se dire que je bois le café en discutant au lieu de chercher du travail* ». Cela donne lieu à une discussion sur la valeur du jugement « des gens » et sur la signification du chômage. L'animatrice eut alors l'idée de créer un autre atelier, pour faire du carré de jardin mentionné un potager collectif, permettant à la fois de répondre au projet de lutte contre l'isolement, en proposant une activité commune, et de faire de cette activité le lieu d'un travail, bénévole et éloigné des attentes de Pôle Emploi certes, mais permettant de réaffirmer une posture d'activité au sein de l'inactivité liée au chômage. L'atelier fut un succès et le jardin collectif prospère aujourd'hui ; les personnes engagées sur le projet mettent en avant le fait qu'il leur a permis de « *retrouver leur dignité* ».

Comment justifier l'association de l'autonomie à une responsabilité individuelle lorsque les critères d'une attitude « active » (l'expression « entrer dans la vie active » se résumant d'ailleurs à l'exercice d'un emploi conforme) sont fixés indépendamment de nous ? Se rendre acteur revient alors à entrer en conformité avec un modèle attendu : n'est-ce pas une forme de passivité, par l'absence de remise en question de ce modèle, par l'absence d'originalité, d'authenticité subjective dans l'activité ? S'il importe d'être acteur, la pièce dans laquelle joue l'individu « socialement » autonome semble être écrite par avance.

### 4. Être normal

À partir des critères envisagés (subvenir à ses besoins, se débrouiller seul et être acteur de son parcours), deux champs d'application de l'idée d'autonomie semblent se distinguer. D'une part, il s'agit de mettre en œuvre des capacités individuelles qui échappent aux normes sociales, de subvenir à ses besoins en conjuguant des rapports de dépendances particuliers, éléments d'une activité qui n'entre pas en adéquation avec les attentes institutionnelles liées à l'emploi. D'autre part, l'autonomie se présente au contraire comme la démonstration de capacités socialement normales, qui permettent de subvenir à ses besoins au sein d'un réseau global d'interdépendances tout en se conformant aux critères d'activité standardisés proposés par le symbole de citoyenneté qu'est l'emploi.

L'opposition de ces deux sphères révèle l'ambiguïté associée à l'autonomie : celle-ci s'exprime-t-elle nécessairement au sein des normes sociales, ou peut-elle au contraire se réaliser en s'opposant à nos critères de normalité ?

<sup>489</sup> *Op. cit.* Crédoc, La notion d'autonomie dans le travail social.

<sup>490</sup> *Ibid.*

<sup>491</sup> Il s'agit d'un témoignage direct recueilli lors des entretiens effectués dans le cadre de cette étude.



Étymologiquement, l'auto-nomie met en relation deux composantes, le sujet (« auto ») et la règle (« nomie »)<sup>492</sup>. L'autonomie désigne généralement le fait ou la capacité de « se donner à soi-même sa propre règle » ou sa propre loi. Nous pouvons comprendre cette expression de différentes manières ; deux d'entre elles retiendront ici notre attention.

Tout d'abord, l'autonomie peut apparaître comme une capacité de choix fondamentale, concernant la *finalité* que nous cherchons à atteindre. Nous dirons qu'il s'agit ici de « se donner sa propre règle », l'autonomie s'opposant alors à l'*hétéronomie*, comprise comme l'imposition par un autre que moi-même de la finalité que je dois poursuivre.

Ensuite, elle peut être envisagée comme la capacité du sujet à mettre en œuvre de façon « autonome » les *moyens* qui lui permettront d'atteindre une fin qu'il n'a pas nécessairement choisi lui-même, mais à laquelle il consent. Nous dirons alors que l'autonomie consiste à « se rendre normal ». L'autonomie s'oppose dès lors, comme nous l'avons vu plus haut, à la dépendance : l'individu ne parvient pas à se hisser lui-même à la normalité requise et nécessite une aide extérieure pour ce faire.

Dans les deux cas, l'autonomie peut faire l'objet d'une injonction, d'un appel lancé à l'individu pour qu'il soit autonome. Dans la première formulation (qui porte sur la fin et non sur les moyens), nous retrouvons l'appel à « penser par soi-même » qui offre, chez Kant, une traduction de l'autonomie morale en autonomie politique<sup>493</sup>. La seconde formulation fait en revanche écho à l'injonction à l'autonomie que Robert Castel a repérée dans les dispositifs d'insertion vers l'emploi.

Nous sommes alors confrontés à un problème de taille. « Normer, normaliser, c'est imposer une exigence à une existence »<sup>494</sup> : or quelle légitimité y a-t-il à imposer l'exigence de conformité à un modèle social, dans le cas de l'injonction à l'autonomie à laquelle procède une partie de l'action sociale, par exemple à travers les dispositifs d'insertion ?

*« On nous demande de rendre les gens conformes à une norme. On renvoie toujours à notre fonctionnement, mais est-il supérieur à un autre ? On contribue à mettre l'accent sur ces types de populations dites marginalisées. » Assistante sociale, Conseil Général<sup>495</sup>*

Les populations marginalisées auxquelles il est fait référence présentent une distance plus grande vis-à-vis du modèle social qu'elles sont invitées à rejoindre, que d'autres parties de la population pour qui l'exigence d'autonomie est « incorporée »<sup>496</sup>. L'ensemble des caractéristiques auxiliaires qui conditionnent l'accès à l'emploi sont inégalement réparties, or l'injonction à l'autonomie ne tient pas compte de ces différences et présente un visage égal de la « normalité » à atteindre :

*« Ces constats rappellent les critiques classiques du travail social, accusé d'assurer la reproduction de rapports sociaux inégalitaires en imposant les normes dominantes à une population qui n'est pas en mesure de s'y opposer. Le but du travail social serait alors l'inscription dans la normalité. Tel est le sens des interrogations des travailleurs sociaux, qui s'interrogent sur la pertinence de leur façon d'imposer des normes »<sup>497</sup>*

Autrement dit, l'injonction à l'autonomie court le risque de négliger absolument la valeur de choix personnel que contient cette notion, pour n'envisager que les moyens (inégalement répartis) d'accéder à une normalité sociale désignée comme la finalité a priori de toute vie citoyenne.

Lorsque l'exigence d'autonomie (d'une certaine forme d'autonomie) n'est pas tenable à l'échelle individuelle, la souffrance psychique qui en résulte a pour effet de mettre en péril l'existence sociale et jusqu'à l'existence biologique de l'individu. Comme le montre G. Leblanc, « l'absence de travail ou le fait d'un travail extrêmement précaire crée les conditions sociales d'une crise du sentiment de la normalité, d'une reconduction de l'humain aux frontières du normal. L'angoisse de ne plus être normal correspond alors à la perte de toute justification de soi »<sup>498</sup>. Plutôt que de lutter contre cette « crise de la normalité », l'injonction à l'autonomie contribuerait à la renforcer.

<sup>492</sup> « Nomie » renvoie au latin *norma* qui signifie la règle, le précepte (Cicéron) ou, en géométrie, l'équerre, l'angle droit (Vitruve). Référence : <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/NORMAS/index.htm>

<sup>493</sup> Emmanuel Kant, 1991 (1784), *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, GF, tr. J-F Poirier et F. Proust.

<sup>494</sup> Georges Canguilhem, 1966 (1943), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF.

<sup>495</sup> *Op. cit.* Crédoc, p. 93.

<sup>496</sup> Nicolas Duvoux, 2012, *L'autonomie des assistés*, Paris, PUF.

<sup>497</sup> *Op. cit.* Crédoc.

<sup>498</sup> Guillaume Leblanc, 2007, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, p. 194.

## 2. Autonomie et insertion

L'injonction à l'autonomie, l'appel à se conformer à une normalité sociale, apparaît indiscutablement comme une force de restriction hétéronome dès lors qu'elle met en péril la viabilité de la personne. L'image de normalité observée jusqu'ici, largement fondée sur l'emploi, propose une version particulière de « l'individu normal ». Il s'agira maintenant de voir plus finement comment s'effectue cette injonction.

À partir de l'observation de trois moments du parcours d'insertion (que l'on retrouve aussi bien dans l'insertion vers l'emploi que dans l'insertion vers le logement), nous envisagerons comment s'opère l'injonction à l'autonomie sur la personne, en nous fondant sur trois éléments constitutifs de ce qu'elle incarne: une forme particulière d'identité, de responsabilité et d'intentionnalité.

### 1. Bilan de compétence et identité formelle

Le point de départ des parcours d'insertion consiste en une mise en récit par l'utilisateur de son histoire personnelle, de son parcours. Il lui est suggéré de se raconter. Le récit produit aboutit, non pas à un roman, mais à un bilan de compétences (pour l'emploi) ou à un schéma de compatibilité (pour le logement) : à partir d'éléments de récit susceptibles d'enclencher une conformité entre l'histoire de la personne et les pré-requis rationnels de l'emploi ou du logement, une grille de « normalité » est produite, qui conditionne notamment les aides qui pourront être allouées à la personne.

La réduction de l'identité opérée supprime la temporalité propre du récit de soi pour l'ancrer dans une temporalité commune, à partir du langage de l'institution<sup>499</sup>. L'injonction à l'autonomie<sup>500</sup> qui s'exprime dans ce cadre peut être envisagée comme l'apprentissage d'une langue nouvelle : il est demandé à l'individu de savoir se présenter dans le langage « normal » de l'emploi, ou dans la posture « normale » que suppose l'accès au logement.

N. Duvoux<sup>501</sup> a montré que le rapport à cette langue nouvelle différait selon les personnes. Un premier type fait état d'un « hypercivisme », exercice de démonstration de la connaissance des attentes institutionnelles, affiché par les individus qui restent finalement les plus proches de l'emploi et adhèrent aux normes sociales qui le sous-tendent (autonomie intériorisée). Un second type présente une population pour qui la relation d'assistance est l'opportunité d'une reconnaissance de leur fragilité propre, la possibilité de montrer à l'institution que l'appel à l'autonomie est contrarié par des éléments empiriques insurmontables (autonomie contrariée). Un troisième finalement, nommé « refus de la dépendance », présente des individus qui dénoncent l'appel à l'autonomie et les procédures politiques qui le sous-tendent, en pointant les injustices structurelles que masque cette notion a priori vertueuse.

Le fait même de produire une typologie pose des problèmes de fond et requiert une certaine vigilance dans sa réception ; cette opération permet en revanche de mettre au jour une problématique normative importante pour notre enquête. Le rejet de la norme, présentée comme accessible à tous et pourtant inatteignable pour beaucoup, met en question le geste fondamental de l'autonomie : ce geste est-il une réduction à la *conformité* sociale, économique, culturelle, ou un soulèvement vers la *critique* politique ? Autrement dit, l'autonomie consiste-t-elle à se rendre normal ou à faire preuve d'une capacité de critique vis-à-vis de cette normalité ?

### 2. Contrat d'insertion et contrat social

Le parcours d'insertion se poursuit et donne lieu à la signature d'un « contrat d'insertion », à travers lequel l'utilisateur s'engage à chercher un emploi et à mettre en œuvre ce langage normal attendu de lui. Le terme de contrat est important : l'accent passe de l'*identité* du sujet à sa *responsabilité*. La signature du contrat conditionne en outre l'octroi de l'aide financière allouée aux personnes engagées dans les dispositifs d'accès à l'emploi (RSA).

<sup>499</sup> Paul Ricoeur, 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil : Cinquième Étude, « L'identité personnelle et l'identité narrative » ; la distinction entre ipséité et mêmeté doit nous aider ici à comprendre ce décalage entre l'identité dynamique sur laquelle se construit l'individu et l'identité statique dont relèvent les grilles de lecture institutionnelles.

<sup>500</sup> *Op. cit.* Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale*.

<sup>501</sup> *Op. cit.* Nicolas Duvoux, *L'autonomie des assistés*.

En ce qui concerne le RSA et l'accompagnement vers l'emploi, la signature d'un contrat transforme le statut de l'aide financière, passant du simple don à l'échange consenti : grâce à cette aide, l'individu va pouvoir accéder à un nouvel emploi et contribuer à la production économique nationale, « remboursant » par cette contribution l'aide temporaire qui lui est allouée, au-delà des actes de consommation courants par lesquels ils contribue déjà à l'économie et, indirectement, à la solidarité nationale. Notons par ailleurs que la contrepartie immédiate que doit fournir la personne est déjà très forte : elle doit s'engager à effectuer les démarches actées dans le contrat, s'obliger à venir à chaque convocation, faire état de ses ressources, de sa vie privée... La valeur du contrat passe ainsi subtilement d'une affirmation de la dignité et de la liberté de la personne, à celle d'instrument de contrôle : en tant que le contrat conditionne l'octroi des aides sociales, il est presque impossible de ne pas y consentir. Sous l'affirmation universaliste de la liberté et de l'égalité morale dont jouit l'allocataire se cache le contrôle opéré sur lui par l'institution.

Cette approche de l'allocation comme échange permet de nuancer la nature de la dépendance à laquelle sont confrontés les usagers des dispositifs d'assistance : avec le contrat, cette dépendance perd superficiellement son poids moral pour se réduire à une masse matérielle. C'est pour atteindre ce changement de nature que Georg Simmel militait afin que l'assistance devienne un droit et ne relève pas seulement d'un acte de charité<sup>502</sup>, que le prince peut accorder ou non selon son bon vouloir. En tant que droit, l'individu qui bénéficie de l'assistance conserve sa dignité, élément inséparable de son autonomie morale. À travers le contrat, l'individu est a priori doté d'une capacité à se plier aux obligations auxquelles il s'engage, même si celles-ci vont à l'encontre de son intérêt immédiat (par exemple, l'obligation d'accepter un emploi après trois propositions même si celui-ci est pénible à effectuer). L'individu est ainsi présupposé *autonome*, capable de se limiter lui-même en vertu des obligations auxquelles il a librement consenti par l'intermédiaire du contrat.

Il est tentant de voir dans le contrat d'insertion une réplique contemporaine du contrat social, qui joue le rôle de mythe fondateur pour les sociétés modernes et procède du même geste d'autolimitation à des obligations librement consenties. Notons ici que le contrat social marque la rupture avec un état de nature fictif, où l'homme satisfait ses penchants à sa guise, exerçant une « liberté pulsionnelle »<sup>503</sup> incompatible avec la vie en société. Si l'on poursuit l'analogie entre le contrat d'insertion et le contrat social, l'état de nature renvoie aujourd'hui à l'absence d'emploi ou de logement : l'individu qui ne travaille pas et/ou vit dans la rue met en péril la cohésion sociale en « n'en faisant qu'à sa tête », en laissant s'exercer une liberté pulsionnelle, individuelle, plutôt que de contenir celle-ci dans les limites des conventions sociales. L'absence d'emploi ou de logement doit ainsi faire face au soupçon d'égoïsme ou à l'attribution d'une faute morale, procédé implicitement utilisé pour rabattre la responsabilité de la précarité sur l'individu plutôt que de la laisser mettre en doute la cohésion du groupe par la mise à jour d'inégalités structurelles.

À cet égard, G. Leblanc écrit justement :

*« Un tel raisonnement n'est malheureusement que trop fréquent. Il maintient les vies précarisées dans l'universel de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, tout en s'efforçant de justifier les avatars de la précarité -l'aliénation, l'inégalité, l'injustice- par une personnalisation du problème qui met sur le compte des vies ordinaires une incapacité partielle ou totale à se hisser à la hauteur de ces universaux. Les vies mutilées, selon ce mauvais canevas, deviennent responsables de leurs maux. »*<sup>504</sup>

Puis : *« Cette nouvelle assignation à la responsabilité individuelle rend le RMliste solidaire de la fragilité de son insertion, elle recherche les causes psychologiques de la pauvreté, les vices potentiels dans le déploiement trop visible des misères. Ainsi semble résorbée l'injustice : on fait du précaire l'auteur de sa précarité. Cette recherche en paternité, oublieuse des conditions sociales d'engendrement des actes, renforce le mépris social que les existences précaires subissent en permanence. Elle exprime la violence d'une normalité délogée de toute complexité. »*

L'analogie entre contrat social et contrat d'insertion offre peut-être une voie de compréhension de la profondeur du « stigmatisme de l'assisté ». Le contrat, outre la réaffirmation de la dignité de l'individu qu'il opère en faisant de l'assistance un *droit*, suggère également l'idée de *devoir* : l'individu autonome doit travailler, il doit se loger. S'il consent à cette obligation, peut-on dire en revanche que l'individu le veuille vraiment ? Plus précisément, pour que son consentement soit « autonome », pour qu'il ne soit pas qu'une soumission en vertu d'un objectif de

<sup>502</sup> Georg Simmel, 1998 (1907), *Les pauvres*, Paris, PUF.

<sup>503</sup> Mai Lequan distingue plusieurs niveaux de liberté dans la théorie kantienne. Le plus bas désigne une « liberté pulsionnelle », pur effort individuel pour subvenir à ses besoins et satisfaire ses désirs individuels à l'état de nature ; notons que le plus haut niveau de la liberté est l'autonomie, comme soumission par l'individu de sa propre volonté à la loi morale, fait de raison connu de tous (Mai Lequan, 2001, *La philosophie morale de Kant*, Paris, Seuil ; chap. IV : Les statuts de la liberté).

<sup>504</sup> *Op. cit.* Guillaume Leblanc, *Vies ordinaires, vies précaires*, p. 48.



survie (se soumettre à la norme de l'emploi pour ne pas mourir de faim), il faut qu'il y ait dans ce consentement une évidence accessible à la raison, un argument qui fasse autorité sur la raison et l'invite à le suivre, plutôt qu'un argument d'autorité qui la contraigne.

### 3. Projet d'insertion et intentionnalité

« Il ne peut y avoir d'insertion réussie sans volonté des personnes concernées [...] »  
 Circulaire du 9 mars 1989 relative à la mise en œuvre du RMI

La capacité du sujet à se plier aux règles de la production économique et sa volonté à le faire sont deux choses distinctes. La construction d'un « projet d'insertion » fait ainsi coïncider l'attente institutionnelle et la volonté propre du sujet. L'identité dessinée à partir du bilan de compétences affirme que l'individu *peut* se rendre normal ; la signature du contrat affirme qu'il le *doit* ; la formulation d'un projet d'insertion ajoute à cela qu'il le *veut*. Cette volonté est-elle autonome ?

Dans la définition kantienne de l'autonomie<sup>505</sup>, la loi à laquelle se soumet librement l'individu n'est plus l'effet d'un rapport de pouvoir, mais d'un rapport de savoir : elle s'impose à la raison et devient l'objet du choix de l'individu sans qu'une contrainte extérieure l'y oblige. Cette approche résout le conflit entre liberté personnelle et contrainte sociale, qu'on trouve au cœur de la notion d'autonomie, par le choix libre, personnel et raisonné de cette contrainte sociale. Pour les penseurs modernes, dont Kant fait partie, nous avons dit que l'état social, qui impose des règles de coexistence à ses membres, s'oppose à un état de nature fictif, caractérisé par l'absence de règles communes. Pour Hobbes, un des premiers théoriciens du contrat social, cet état de nature équivaut à une guerre permanente, une lutte généralisée pour la survie. Dès lors, le choix de la société et de ses règles s'impose à la raison comme une évidence : mieux vaut accepter de se soumettre à des règles communes que de courir le risque d'une mort violente en permanence.

Si l'on cherche à appliquer ce raisonnement à l'injonction à l'autonomie révélée dans les dispositifs d'insertion par l'emploi aujourd'hui, la question suivante se pose : l'adhésion à un modèle de production économique établi est-elle un impératif évident qui s'impose à la raison ? Deux réponses sont possibles :

- Oui, car il faut bien vivre ; notre modèle économique, ses normes et ses injustices sont relatifs, mais la participation à l'effort de production est fondamentale, car sans celle-ci nous ne disposerions pas des ressources nécessaires à la vie.
- Non, car ce modèle ne tend pas vers le plus grand bien, au contraire il reproduit des inégalités structurelles et s'affirme comme injuste, donc l'autonomie, l'impératif évident auquel se soumet la raison, réside dans sa contestation plutôt que dans sa continuation.

Dans un célèbre texte intitulé *Qu'est-ce que les Lumières ?*<sup>506</sup>, Kant propose une solution à cette alternative en distinguant d'une part une sphère privée, lieu d'exercice des charges qui permettent à une société de subvenir à ses besoins et dans laquelle la contestation de l'ordre n'est pas tolérée ; et une sphère publique, lieu d'expression des critiques grâce auxquelles le modèle politique et économique trouve des possibilités d'amélioration.

Ce texte présente lui-aussi une injonction à l'autonomie : « *Sapere aude !* Ose penser par toi-même ! » ; voilà l'acte dans lequel réside l'autonomie. Penser par soi-même ne dispense pas l'individu de ses charges privées, mais suppose un investissement public supplémentaire propre à l'exercice d'une raison critique. L'autonomie suppose effectivement une participation au fonctionnement de la société, malgré ses tares, car l'absence de société serait encore plus préjudiciable que son imperfection. Or le lieu de pleine expression de l'autonomie ne réside pas dans cette conformité : c'est au contraire dans la *critique* que l'autonomie trouve à s'exprimer.

La limite problématique de l'appel à l'autonomie, qu'on trouve dans les dispositifs d'insertion vers l'emploi mais qui dépasse ce cadre pour toucher tous les plans de notre société, est de réduire l'autonomie à une participation économique, lorsque celle-ci suppose fondamentalement une implication politique. Ainsi réduite, l'autonomie contribue à renforcer l'exclusion sociale sur la base de critères économiques (notamment le rôle, « actif » ou non dans cette économie par le biais de l'emploi) plutôt que de soulager la précarité par la réaffirmation d'une appartenance politique et sociale, immunisée de la conjoncture économique : « Ainsi l'injonction d'autonomie

<sup>505</sup> Emmanuel Kant, 2012 (1788), *Critique de la Raison pratique*, Paris, PUF, (les renvois aux éditions de référence sont remplacés par des renvois aux éditions les plus accessibles).

<sup>506</sup> *Op. cit.* Emmanuel Kant, *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*

n'est-elle pas l'autonomie et peut-elle très bien participer, au contraire, d'une précarisation sociale de l'existence individuelle »<sup>507</sup>.

Les deux parties précédentes ont été consacrées à « l'individu » ; il s'agit maintenant de savoir de quel individu nous parlons. L'autonomie est originellement pensée comme une notion universaliste, les particularités individuelles lui importent peu. Cette dimension fait à la fois la force et la faiblesse de l'autonomie : fondement de l'égalité morale qui sert de support aux Droits de l'Homme, elle ouvre au risque d'ignorer les inégalités politiques et économiques sous un masque idéologique, d'une part. D'autre part, elle néglige un moteur potentiellement vertueux de l'action humaine : la sympathie, ou l'amour, comme sources d'actions relationnelles, contextuelles, ancrées dans le particulier et non généralisables.

### 3. Autonomie et arts de faire

Si l'on admet que l'autonomie ne passe pas seulement par une conformité vis-à-vis d'attentes institutionnelles, à l'aune de quel critère pouvons-nous alors exercer notre capacité de critique ? De quels critères disposons-nous pour « choisir pour nous-mêmes » au-delà d'une conformité socioculturelle ?

À partir du portrait d'une personne rencontrée dans un accueil de jour destiné aux personnes sans-domicile, à Lyon, nous tâcherons de présenter une conception alternative de l'autonomie : outre l'opposition entre conformité économique et critique politique, l'autonomie apparaîtra successivement comme le résultat d'un impératif, non pas raisonnable mais relationnel ; comme reformulation des attentes institutionnelles en capacités normatives individuelles ; ou encore comme « art de faire » spontané, avec les moyens du bord.

Malgré la bonne humeur et l'espoir que parviennent à établir les travailleurs sociaux de l'accueil de jour, au prix d'une dépense d'énergie herculéenne et d'un investissement personnel hors du commun, les situations vécues des personnes présentes sont difficilement compatibles avec une joie spontanée. C'est dans cette atmosphère qu'éclate un rire enjoué, suivi de chants profonds, à nouveau coupés par des éclats de rire et des discussions d'où la misère semble absente.

Leur auteur tranche par son apparence, autant que par son attitude, avec la tristesse et le désespoir que l'on se prépare à affronter en se rendant dans un tel lieu. Des bottines en cuir à la veste cintrée, en passant par un pantalon noir parfaitement ajusté, l'élégance d'Ulysse le ferait passer hors de ce lieu pour un mannequin, ou un artiste à succès.

La situation d'Ulysse est périlleuse ; il cumule avec des difficultés de logement des troubles psychiatriques importants, un manque de ressources, données qui compliquent une projection de soi précise vers l'avenir, la construction d'un « projet » stable. Pourtant, rien dans son attitude ne laisse présager de la « rumination mortifère »<sup>508</sup> parfois associée à la précarité. Le jeu vestimentaire auquel il se prête trompe l'ordre symbolique, qui associe à la précarité l'indigence de l'apparence. Autrement dit, il ruse avec cette attente et la renverse à son profit.

Cet « art de faire »<sup>509</sup> résonne avec le thème de la *mêtis* grecque. Celle-ci « consiste à se mettre dans la peau de l'autre, à adopter un instant sa vision du monde pour imaginer ce qu'il ne va pas voir ou ce qui va lui échapper »<sup>510</sup>. Par cette pratique, Ulysse esquive l'attribution de tous les caractères de la précarité qui accompagne la perception de celle-ci dans l'œil commun. Il échappe à la réduction de son identité en une « mêmété » désolante pour quiconque l'aperçoit.

M. Amorim présente la *mêtis* comme « l'effort pour rendre l'autre bête »<sup>511</sup>, en jouant sur ses perceptions pour influencer l'idée qu'il se fait de la situation. Par ailleurs, elle a une valeur spontanée, fonctionne sur l'éclat plutôt que sur la prévision : « l'intelligence *mêtis* se développe et s'actualise dans des savoirs éminemment pratiques, tournés vers l'instant et les situations changeantes et imprévisibles qui exigent une action immédiate »<sup>512</sup>. En somme, l'environnement instable auquel à affaire la *mêtis* est aux antipodes de l'environnement dans lequel se déploie l'injonction à l'autonomie, mais conforme au milieu vécu par la personne en situation de précarité.

<sup>507</sup> *Op. cit.* Guillaume Leblanc, *Vies Ordinaires, Vies précaires*, p. 186.

<sup>508</sup> *Ibid.* Guillaume Leblanc, *Vies Ordinaires, Vies précaires*.

<sup>509</sup> Michel De Certeau, 1990, *L'invention du quotidien, t.1 : « arts de faire »*, Paris, Gallimard.

<sup>510</sup> Marília Amorim, « L'effort pour rendre l'autre bête », in *Revue du MAUSS permanente*, 25 janvier 2015.

<sup>511</sup> *Ibid.* Marília Amorim.

<sup>512</sup> *Ibid.* Marília Amorim.

L'appel à la production d'un projet d'insertion est contraire au mode d'exercice de la *mêtis*, en ce qu'un tel projet suppose une stabilité de l'environnement ; si l'on postule l'instabilité de l'environnement, alors une compréhension de l'autonomie comme effort de conformité à une normalité sociale perd tout son sens, cette normalité vacillant en permanence.

Une discussion matinale avec Ulysse se déroula ainsi :

Ulysse : « *Salut man, ça va ?* »

Moi : « *Ça va et toi ?* »

U : « *Ça va. On résiste, on survit. De toute façon, qu'on vive ou qu'on meure, c'est pareil. C'est la nature.* »

M : « *Autant rester autant qu'on peut, comme on ne sait pas ce qu'il se passe après, non ?* »

U : « *Ce qu'il se passe après, chacun a sa définition ; c'est la foi. Puis il y en a un qui va penser que ça se passe comme ça, un autre comme ça... Il y a plein de définitions contradictoires.* »

M : « *C'est forcément contradictoire, ça peut pas être juste différent ?* »

U : Éclat de rire : « *c'est bien un truc de travailleur social. Respecter les autres, être tolérant...* »

M : « *C'est la base de la paix, non ?* »

U : « *Oui, mais la paix, c'est fini.* »

Nous appelons l'attention du lecteur sur deux points : tout d'abord, la conception de la nature et la relativité de la vie et de la mort mises en avant ; ensuite, le scepticisme quant à la valeur de la paix, entendue comme tolérance réciproque entre différentes croyances. Chacun de ces deux éléments révèle l'absence d'ambition (ou l'incapacité liée à la situation) de fixer l'avenir comme une trame établie. Dans un tel cadre, la seule adaptation possible est immédiate, imprévue, elle relève presque du réflexe.

L'environnement instable dans lequel se déploie la *mêtis* est contraire à la permanence des règles sur lesquelles se fonde l'injonction à l'autonomie. Elle s'attache à ce qui résiste à notre contrôle sur l'environnement, qui nous met en défaut, voire en danger : « nous pouvons désigner l'intelligence qui sous-tend cette forme de savoir comme intelligence de la survie. L'emploi du mot survie, dans une première acception, sert à renvoyer aux situations extrêmes, comme la guerre, où prédomine cette forme d'intelligence »<sup>513</sup>.

La *mêtis* nous ramène à la première étape de notre quête de l'autonomie, portant sur l'usage courant qui fait de celle-ci une capacité de subvenir à ses besoins. L'autonomie comme pure satisfaction des besoins autorise la ruse, peut-être même au détriment de la loi. Elle fait de plus écho à la mort sociale qui menace l'individu précaire<sup>514</sup> : il s'agit dès lors d'un impératif de survie. L'autonomie comme épreuve de reconnaissance s'y trouve aussi exprimée : Ulysse lutte avec ruse contre la mort sociale et cette lutte prend la forme d'une affirmation esthétique de son existence, qui lui permet de se « désaffilier » positivement du groupe des exclus. Les différents thèmes abordés se retrouvent et trouvent une place particulière dans une vision de l'autonomie comme ruse, *mêtis*, « art de faire ».

Un jour, questionné par un travailleur social sur la manière dont il parvenait à s'habiller ainsi, il répondit qu'il récoltait des vêtements çà et là, aux centres d'accueil, de dépôts de dons, etc... Il ajouta (les propos me sont rapportés par le travailleur social) que pour lui, ce qui importait, ce n'était pas tellement la mode ou le prix des vêtements ; que pour lui, l'important, c'était d'exprimer ce qu'il était à travers sa façon de s'habiller.

L'affirmation d'existence est ici explicite. Il importe d'aller plus loin sur ce thème et de questionner l'autonomie à l'aune de cette affirmation. Pour G. Canguilhem<sup>515</sup>, le contraire de l'état pathologique, l'état sain (parfois appelé « normal »), est caractérisé par la capacité de l'organisme à s'adapter aux transformations de son environnement. C'est la « normativité » biologique, comme capacité de l'organisme à fonder par lui-même de nouvelles normes de vie, qui apparaît comme le principe de la santé.

Peut-on élargir cette thèse de l'environnement biologique au milieu social ? Nous dirions alors que la « santé » sociale d'un individu est sa capacité à ériger par lui-même de nouvelles normes de vie, en fonction des évolutions de l'environnement, ou de sa position dans celui-ci. L'autonomie prend ainsi le visage de la normativité, pas de la conformité à la normalité. Les règles qui définissent l'autonomie sont le fait d'une création personnalisée plutôt que d'une conformité à des normes préétablies.

<sup>513</sup> *Ibid.* Marilia Amorim.

<sup>514</sup> *Op. cit.* Guillaume Leblanc, *Vies Ordinaires, Vies précaires.*

<sup>515</sup> *Op. cit.* Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique.*



Évidemment, ces normes personnelles ne sont pas créées ex nihilo : elles se fondent sur les normes sociales préexistantes mais les détournent en fonction d'un « style » particulier. Style et normativité remplacent à ce titre la « mêmété » de l'individu et l'imputabilité qui lui est liée pour recomposer la notion d'autonomie dans son contexte d'expression.

La *mêtis* n'est-elle pas finalement la traduction pratique et pragmatique de l'autonomie, auparavant<sup>516</sup> envisagée comme notion universelle et décontextualisée ?

## Conclusion

L'autonomie fait intervenir un ensemble de présupposés sur le sujet, notamment à travers les trois thèmes de l'identité, de la responsabilité et de l'intentionnalité qui ont été questionnés, et sur l'environnement dans lequel il évolue ; à propos de cet environnement, le rapport que nous entretenons au temps semble, en dernière analyse, primordial. À la durée subjective, au rythme personnel, l'idéal d'autonomie oppose un temps figé, contracté en un point fixe sous l'emblème de la loi. La loi, composante élémentaire de l'idée d'autonomie, n'a-t-elle pas justement pour ambition de transcender le temps, de s'affirmer au-dessus de lui ?

Si nous envisageons l'identité comme un processus dynamique, rien ne permet de maintenir l'imputabilité d'un acte au même corps, une fois que ce corps a subi l'influence du temps : il n'est alors plus le même. Un rapport désabusé au temps me permet de dire que je ne suis plus aujourd'hui celui qui a commis tel acte hier : je ne suis donc plus responsable de cet acte. Or la conjonction de l'identité (comme « mêmété ») et de la responsabilité (comme imputabilité) dont elle est le socle, permet de s'affranchir de l'instabilité auquel le temps soumet les choses pour imprimer la marque de la sociabilité humaine sur l'environnement. Les deux composantes de l'autonomie (le sujet et la loi) expriment la démesure de cette ambition normative.

L'enjeu n'est pas de démontrer la fausseté ou la vérité des présupposés attachés à l'autonomie mais de libérer l'analyse de leur puissance normative, autrement dit d'envisager si l'on peut penser autrement, sans eux. La *mêtis* spontanée, la responsabilité libérée de l'imputabilité ou encore l'identité envisagée comme relationnelle et non plus individuelle, ouvrent éventuellement des pistes de réflexion en ce sens.

« Penser par soi-même » : l'appel kantien à l'autonomie ne suggère-t-il pas également de questionner tous nos présupposés, par le biais de la réflexion, quitte à abandonner pour un temps l'usage courant de cette notion ?

John Lennon, reprenant à son compte l'idée du scénariste américain de bande-dessinées Allen Saunders, chante : « La vie est ce qui arrive quand tu es occupé à faire d'autres plans »<sup>517</sup> ; nous pourrions compléter en ajoutant en l'occurrence que l'autonomie est ce qui s'exprime au-delà du plan, ce qui lui échappe, ce qui ne se laisse pas enfermer dans des cases rationnelles. L'autonomie peut se penser comme l'agir créateur dont le moteur est à chercher dans des déterminations relationnelles, inscrites dans la durée plutôt que dans le mythe d'une indépendance individuelle et intemporelle. ■ ■

Rédaction :

Yann Rischette, MRIE

Nous remercions tout particulièrement le CAO et le centre social Le Lavoir pour leur accueil au sein de leur équipe pendant plusieurs jours.

<sup>516</sup> Nous faisons ici référence aux deux premières parties du présent article.

<sup>517</sup> « Life is what happens while you're busy making other plans » dans « Beautiful boy », de l'album *Double Fantasy*, 1980 ; l'expression proviendrait en réalité d'Allen Saunders, qui en propose une formulation proche dans les colonnes du *Reader's Digest* en 1957 (ref : <http://quoteinvestigator.com/2012/05/06/>).



## Jeunes dits « en errance » ?

### Ou jeunes pris dans un cumul de mobilités précaires ?



En 2015, la MRIE conduit une étude impulsée par la DRDJSCS<sup>518</sup> dans la lignée du plan « Priorité jeunesse » lancé en 2013. L'intérêt de la DRDJSCS se porte ici sur les jeunes dits « en errance » sans considérer cette dénomination comme inamovible ni au plus près des situations réellement vécues. C'est d'ailleurs là que se situe la demande. Ces jeunes dits « en errance », le sont-ils vraiment, et si oui, qu'est-ce qui est entendu derrière ce terme ?

La demande initiale nous invite donc à explorer les situations vécues par les jeunes concernés, si possible avec eux, et en tirant des pistes de réflexion, voire de travail pour approcher le plus justement ce qu'ils expérimentent. L'article qui suit n'est pas une synthèse de l'étude<sup>519</sup> mais une mise en lumière d'éléments transversaux aux expériences vécues par les enquêtés. Ces éléments d'analyse ne disent pas « tout » de ce qui est traversé par les jeunes rencontrés. Notre choix s'est porté sur les points qui doivent interpeller tout un chacun, le professionnel du travail social, le citoyen lambda autant que le politique.



#### Méthodologie

##### Des entretiens multi-situés

Pour répondre aux objectifs de l'étude, nous avons procédé par entretiens semi-directifs auprès des professionnels et par entretiens de type biographique auprès des jeunes. Nous avons fait le choix de mener des observations et des entretiens multi-situés non pas dans une visée comparative mais pour saisir la pluralité des situations et des territoires.

Concrètement, cela consiste en une série d'entretiens avec différents acteurs de la région Rhône-Alpes (31 professionnels de 24 structures dans 5 départements) pour faire un état des lieux des situations qu'ils rencontrent sur le terrain. Il s'agissait ainsi de s'entretenir avec des professionnels de CHRS, d'accueils de jour, de Missions locales, de dispositifs spécifiques en lien avec les « décrocheurs », avec des professionnels de l'observation sociale ou encore des conduites addictives.

Aux côtés des jeunes rencontrés, il s'agissait d'approcher leurs expériences vécues, le sens qu'ils y attribuent et de cerner avec eux, de manière très pragmatique, les manques, les creux qu'ils ont rencontrés et les ressources mobilisées pour y palier. Quinze entretiens ont été conduits auxquels se sont greffées des discussions informelles avec les entourages de certains des enquêtés, principalement leurs groupes d'amis qui étaient non loin du lieu de l'entretien.

##### Multiplier les canaux pour prendre contact avec des enquêtés

Pour les prises de contact, ce sont les acteurs associatifs qui nous ont orientés vers certains jeunes, disposés à s'entretenir. Il s'agissait de jeunes suivis par leur structure, parfois de loin en loin (par exemple pour les accueils de jour) ou de jeunes qui l'avaient été. D'autres jeunes ont été directement rencontrés en nous déplaçant dans certains territoires, comme le sud de l'Ardèche. Ce réseau nous a permis de capter les histoires de jeunes à distance des dispositifs.

Quatre des quinze entretiens n'ont pas pu être enregistrés car les enquêtés ne l'ont pas souhaité. Ceci étant, tous les entretiens formels, enregistrés ou pas, ont été menés sous la forme d'entretiens de type compréhensifs afin de capter la logique et la perception des personnes rencontrées. L'intérêt de ce type d'entretien est de laisser la personne aborder ce qui lui semble significatif dans son parcours. Quant aux lieux des entretiens, ils ont été déterminés par les enquêtés : dans la structure, chez eux (de l'appartement au squat), dans des lieux tiers (la rue, le café, le parc, le kebab et la voiture). À noter qu'auprès de certains enquêtés plusieurs sessions d'entretien ont pu être réalisées et que tous ont choisi le prénom ou surnom par lequel leurs propos ont été anonymés.

Parmi les jeunes entretenus, nous avons souhaité qu'une partie d'entre eux ne soit plus directement dans une situation dite « d'errance » au moment de l'entretien. Nous voulions saisir avec eux le regard qu'ils portent rétrospectivement sur leurs parcours et détailler à leurs côtés les ressources mobilisées lors de cette période et ce qui leur a semblé faire défaut. ■

<sup>518</sup> Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

<sup>519</sup> *Jeunes dits « en errance ». Une mobilité consciente et plurielle*, MRIE, 2016. L'étude est consultable dans son intégralité sur le site de la MRIE.

## Les « jeunes adultes » en situation de précarité, des errants ?

Définir de qui/de quoi l'on souhaite traiter est un préalable à toute étude. Cette première tentative de définition « hors-sol » doit être ensuite bousculée par les savoirs et expériences des personnes concernées. L'étude présentée dans cet article ne déroge pas à la règle en déplaçant son objet depuis les jeunes dits en errance aux jeunes adultes en situation de précarité. Voyons comment, voyons pourquoi...

### Les enquêtés, des jeunes, mais des jeunes adultes

Pour la notion de jeunesse, il est communément admis que les balises concernant les jeunes dits en errance se situent entre 18 et 25 ans, « entre les derniers devoirs familiaux et les premiers droits sociaux. Le pivot des 25 ans constitue une bascule identitaire. À 25 ans, le jeune transite à la fois dans une forme de normalité (par exemple : devenir locataire et louer un petit appartement grâce au RSA et aux aides au logement de la Caisse d'allocation familiale) et dans la catégorie plus stigmatisée d'assisté »<sup>520</sup>. Au regard des données de terrain, ces balises se distendent puisque des jeunes de 16 ans et des personnes au-delà de 25 ans (jusqu'à 30 ans environ) sont rencontrés par les professionnels et, de fait, ont aussi été enquêtés pour cette étude.

Les 18-25 ans sont donc une tranche d'âge construite par les dispositifs sociaux et éducatifs qui a une incidence sur les situations des personnes de ces âges-là. C'est la raison pour laquelle nous utiliserons le qualificatif de jeune tout en précisant dès à présent que si nous parlons bien de personnes jeunes, à compter de leurs 18 ans nous les considérons aussi comme des adultes. Notre étude traite donc des jeunes adultes qui, du fait de la tranche d'âge dans laquelle ils sont à ce moment de leur existence, sont mis dans un entre-deux construit par les politiques publiques : adultes au regard de leurs devoirs, jeunes au regard de leurs droits. Cette précision n'est pas anodine car elle pose d'emblée l'inconfort et l'incohérence de la situation des jeunes dont il est question vis-à-vis des dispositifs auxquels ils ont accès, ou pas.

### L'errance, le poids d'une appellation...

Du côté de la notion d'errance, les évidences s'effritent aussi. Errer, du latin *errare*, signifie « aller d'un côté et de l'autre sans but ni direction précise », ou encore « commettre une erreur, se tromper »<sup>521</sup>. Tristana Pimor nous rappelle que le terme s'est muté en deux figures principales, celle du vagabond et celle de l'homme qui est dans l'erreur en matière de foi. C'est ce qui a motivé son choix de ne pas « utiliser un concept qui, dans son signifié, induit la non-rationalité et la non-réflexivité de l'acteur et se pose comme jugeant de ce qu'est la vérité et l'erreur d'après une morale »<sup>522</sup>.

Ceci se retrouve dans l'histoire du vagabondage. L'errance<sup>523</sup> y indique le danger que représentent les hommes qui n'ont plus d'attache territoriale, les sans feu ni lieu fortement redoutés, jusqu'à être réprimés. L'errance devient aussi, au 19<sup>ème</sup> siècle, une pathologie de la mobilité. Alexandre Vexliard<sup>524</sup> nous donne d'ailleurs un aperçu des nombreuses théories élaborées pour établir le caractère anormal du vagabondage, voire la propension à la criminalité des vagabonds, comme le supposait Cesare Lombroso, médecin spécialiste en anthropologie criminelle.

Le concept d'errance sera appliqué au 20<sup>ème</sup> siècle aux jeunes fugueurs et demeure encore aujourd'hui une manière de désigner des troubles psychologiques et des carences relationnelles ou encore une déviance. Par exemple, François Chobeaux (1996<sup>525</sup>, 2009<sup>526</sup>) rejoint cette lignée généalogique en qualifiant d'errance sans but la mobilité des jeunes « nomades du vide » dont il a étudié les modes de vie.

### ...pourtant impropre pour qualifier l'expérience des enquêtés

Si la notion d'errance semble impropre pour qualifier l'expérience des enquêtés, c'est d'abord parce que leur vécu fait plutôt état d'un ensemble de mobilités à coordonner que d'une errance sans objet. En effet, les parcours, si divers soient-ils, sont traversés de part en part par des formes de mobilités : mobilité professionnelle,

<sup>520</sup> Emmanuel Langlois, « De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 n° 35, p. 85.

<sup>521</sup> Sur le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/errer>

<sup>522</sup> Tristana Pimor, 2014, *Zonards. Une famille de rue*, Paris, PUF, p.17.

<sup>523</sup> Alexandre Vexliard, 1998 (1957), *Le clochard*, Desclée de Brouwer.

<sup>524</sup> Jean-Claude Beaune, 1993, *Le vagabond et la machine. Essai sur l'automatisme ambulatoire. Médecine, technique et société : 1880-1910*, Paris, Champ Vallon.

<sup>525</sup> François Chobeaux, 1998, *Les nomades du vide : Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Arles, Actes Sud, 128 p.

<sup>526</sup> François Chobeaux, 2009, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Paris, La Découverte.

mobilité géographique, mobilité résidentielle, mobilité catégorielle du côté des dispositifs, mobilité induite par certaines prises en charge institutionnelle, etc. Tous sont en quête de formes d'autonomie, souvent empêchées, dans lesquelles l'accès à l'emploi est priorisé. En cela, les enquêtés n'ont que faire de l'errance. Ultra-mobiles, parfois ultra-mobilisés, mais aussi ultra-précaires, leur rationalité et leurs tentatives pour atteindre leurs objectifs en dépit des obstacles quotidiens témoignent de leur potentiel, peu connu et encore moins reconnu.

## 1. Une priorité : se débrouiller seul, ne pas dépendre ni des aides ni des autres

Jef a « *squatté plein de canapés* » avant de « *squatter des squats* ». Il perçoit au fil des hébergements la nécessité de tourner entre plusieurs points de chute pour préserver chacun d'entre eux. Mais son réseau n'était pas assez étendu pour jouer entre les multiples hébergements de manière efficace dans la durée. Surtout, ce que ses amis voulaient lui apporter ne s'arrêtait pas à l'hébergement. À chaque fois qu'un ami trouvait une piste de logement, d'emploi ou « *un filon pour des invendus* », il pensait à Jef. Le jeune homme se trouve alors noyé sous une montagne de « bons plans » toujours précaires, toujours en urgence, toujours sans certitude. Il se rappelle avoir été dans l'obligation d'accepter nombre de « bons plans » dont il présentait pourtant qu'ils ne seraient pas efficaces. Mais peut-on refuser l'aide proposée par les amis ? Il dit leur avoir menti, souvent, leur faisant croire qu'il était bien allé se renseigner pour tel ou tel travail non-déclaré. Jef précise aussi qu'il a été parfois humilié par ses amis et ce bien malgré eux. À lui, on propose l'improposable, pour lui, on pense l'impensable car dans sa situation, tout est bon à prendre.

### Se débrouiller seul, des significations et des conséquences

Comme la plupart des enquêtés, Jef s'est donc « débrouillé seul ». Cela ne veut pas dire qu'il n'était en lien avec rien ni personne ou encore que personne ne l'a jamais aidé. Mais ces aides sont parcellaires, précaires, au coup par coup. En fait, comme beaucoup, il s'est débrouillé seul pour mettre en musique les fragments d'aide apportés par la multitude des gens pleins de bonne volonté (et les autres).

Se débrouiller seul est une traduction de la notion d'autonomie. Elle n'en est en fait que la face apparente puisque personne, quelles que soient ses conditions de vie, ne se débrouille jamais seul. L'essentiel, c'est de faire comme si c'était le cas. Pour les enquêtés, il est impossible de faire « comme si », ils sont bien souvent réellement seuls :

*« Il faut se débrouiller tout seul. Y'a parfois des gens pour aider mais au final, quand on est dans la merde, on est tout seul. On a vraiment très peu de gens sur qui on peut vraiment compter. On a des amis mais... Vulgairement, quand on est dans la merde, y'a personne derrière. C'est rare de trouver des amis qui sont là pour t'aider. » Cynthia*

Et « se débrouiller tout seul » peut être compris sur plusieurs niveaux. Il y a le « se débrouiller seul » sans solliciter le réseau des proches (famille, amis,...). Puis il y a aussi le « se débrouiller seul » qui consiste à refuser, limiter ou repousser le recours aux dispositifs d'aide.

Cette volonté s'articule donc à la gestion, plus ou moins maîtrisée, de leurs ressources privées et de celles, publiques, qu'ils peuvent solliciter. Cela leur demande d'avoir un véritable paysage intellectuel des dépendances, ressources ou sécurités sur lesquelles ils peuvent compter et avec lesquelles ils peuvent jouer.

Or, les ressources privées s'épuisent au fil du temps et des sollicitations. Elles épuisent aussi les jeunes. Cet épuisement des ressources privées survient quand ce réseau a été très utilisé ou utilisé ponctuellement sur une longue durée et que le jeune concerné éprouve un sentiment de honte à demander encore et toujours l'appui de son entourage. Il peut survenir aussi quand c'est le réseau qui faiblit, qui demande de plus en plus de gages, de services, voire de conditions pour apporter du soutien au jeune en demande.

Quand il n'y a plus d'autre solution, quand les ressources privées sont épuisées, quand l'expérience vécue atteint une violence insupportable, il reste les dispositifs d'aide. Dans les faits, la césure n'est jamais aussi schématique, elle peut même ressembler à une alternance entre la sollicitation du réseau personnel et celle des dispositifs. Mais quand le recours aux dispositifs devient la principale ressource, ce recours sonne comme un échec, un aveu d'impuissance. Il s'agit soit d'un échec ponctuel, quand il est question de solliciter des services sur une demande précise (nourriture, vêtement, aide financière exceptionnelle), soit d'un échec quasi-définitif, quand le jeune concerné est à bout de force. Cela devient alors un recours de survie.

C'est ici qu'apparaît une forme d'incompréhension faisant état de logiques contradictoires : pour les jeunes enquêtés, solliciter les dispositifs ne va pas de soi. C'est une matérialisation de leur échec à « se débrouiller seul ». Ce principe est à l'œuvre de la même manière du côté des ressources privées, ce qui explique parfois que

les jeunes ne souhaitent plus les solliciter, d'autant plus que les affects s'y mêlent. Pour les professionnels, le recours aux services, c'est possiblement interprété comme un bon signe de rattachement, un pas vers la sortie de l'extrême précarité. Ces logiques contradictoires peuvent, dans le premier temps de la rencontre, rendre difficile la relation avec les professionnels, sorte d'incarnation de l'impuissance à « se débrouiller seul ».

### Un accès aux droits limité, un sens du juste fortement développé

En parallèle, d'autres questions éthiques assaillent les enquêtés. Ils pensent que l'argent se gagne, se mérite et ils ne veulent pas forcément être prestataires des minimas sociaux même quand ils peuvent y avoir accès.

Il y a d'abord un ensemble de complexités dues aux conditions de vie qui peuvent limiter ce recours aux droits. Ce sont les contraintes administratives parfois perçues comme ayant des vertus éducatives, qui renforcent les processus d'exclusion. Car, du côté des enquêtés, la circulation entre différents lieux, le fait de ne jamais savoir où l'on va « se poser » et pour combien de temps fait que chacun repousse les démarches d'accès aux droits. Elles demandent de l'assiduité, d'avoir un ensemble de documents, une domiciliation, d'être joignable, de suivre son dossier, etc. Il faut un minimum de stabilité. Ceux qui relancent leur accès aux droits ont ainsi un horizon *a minima* stabilisé sur du moyen terme.

Ainsi, certains demandent à être soutenus pour pouvoir répondre de leurs devoirs, surtout s'ils demandent un droit. Maloux a aujourd'hui 28 ans et après plusieurs années de rue, elle fait une première demande de RSA à ses 25 ans quand elle est en Bretagne. Elle l'obtient mais, rapidement, ne se plie pas aux contraintes imposées par l'octroi de la prestation et la perd. Ce n'était pas un drame pour la jeune femme, loin de là, « *je faisais la manche tous les jours et je me démerdais toute seule. J'avais pas envie de demander mon RSA* ».

*« Quand je faisais la manche, je gagnais plus qu'au RSA et ça me faisait chier d'aller faire mes papiers. [...] C'est les papiers qui me font chier, là j'ai refait ma carte d'identité parce que j'étais obligée pour le permis, pour ouvrir un compte, pour le travail. J'ai pas le choix, tant pis. »* Maloux

Elle considère que c'est parce qu'elle est « posée » à Grenoble pour quelques temps qu'elle peut se lancer dans ces démarches. Surtout, elle est épaulée dans la gestion administrative :

*« Là je l'ai redemandé parce qu'on m'a tout fait. Je suis juste allée aux rendez-vous qu'on m'a dit et j'ai apporté les papiers. En gros, si on me lance pas dans le bordel, dans les papiers, c'est même pas la peine. Et même si j'ai droit à des trucs, comme le chômage. Ça m'intéresse pas. Enfin c'est pas que ça m'intéresse pas, c'est faux. C'est que j'ai pas envie d'aller faire les papiers, de me prendre la tête que j'arrive et qu'on me dise qu'il manque des papiers. C'est ça qui me saoule. »* Maloux

Mais ce ne sont pas que les papiers, les temporalités qui mettent à distance des droits. Si le non-recours est en partie dû à une méconnaissance du système, à des difficultés de gestion administratives, il peut aussi relever d'un choix et d'un souci éthique. Des droits jusqu'au droit, les jeunes concernés attachent de l'importance à la cohérence et à la justesse de ce qui leur est présenté et à l'éthique qui sous-tend ce à quoi il leur est proposé de participer. Anou qui a eu 25 ans il y a peu, est dans une valse-hésitation :

*« Ouais parce qu'on critique le système et on va profiter en même temps tu vois. Et après, ils (les professionnels) m'ont dit dans un sens, use et abuse du système. Mais c'est pas du système que je profite, c'est des gens qui travaillent tu vois... C'est ça le problème... C'est compliqué, tu vois ce que je veux dire ? [...] Moi j'ai toujours préféré travailler que demander des aides et en même temps, là, avec tous mes chiens... Pour eux, je vais peut-être le demander. Je serais toute seule, je le demanderais pas. Là j'ai droit à rien. »* Anou

Demander une prestation sociale est plus complexe qu'il n'y paraît. Cela nécessite de réajuster ses aspirations et induit un trouble dans l'image que l'on se fait de soi. Anou ne veut d'ailleurs pas d'enfant dans l'avenir, car cela l'obligerait à adopter un mode de vie bien plus normé pour que les dits enfants ne se sentent pas mis à l'écart par les autres. Chaque choix implique un renoncement. Elle nous dit alors que ses enfants, ce seront ses chiens. C'est pour les autres dont elle a la charge, ici des animaux, qu'elle est prête à faire quelques concessions abimant son idéal de vie. Elle ne va jamais dans les associations, « *parce que je veux pas profiter du système que j'aime pas* ». Ici, ne pas accéder à ses droits, c'est être dans le juste, de soi à soi, de soi aux autres. L'inverse rejoint l'injuste, fait aux autres.

Anou note aussi que beaucoup n'arrivent pas à tenir cette ligne de conduite et que l'écart entre ce à quoi ils croient et ce qu'ils font les dérange particulièrement :

*« Y'en a même qui osent pas dire qu'ils l'ont (le RSA) parce qu'ils ont honte de l'avoir. Y'en a plein aussi. »* Anou

Pour ceux qui ont franchi la limite des 25 ans et qui ont aussi dépassé la limite éthique, il reste à faire avec la prestation. On réalise alors que les faibles ressources qu'elle octroie ne suffisent pas à changer les situations. Nicolas a le RSA depuis trois ans et depuis ce temps, rien n'a vraiment changé pour lui. Il a plus encore l'impression de stagner. Ce n'est pas que la prestation soit inutile, ni nuisible, mais elle est insuffisante :

*« On me disait de 18 à 25 ans, tu peux pas avoir de ressource, donc tu peux pas avoir de logement. Et maintenant avec le RSA ça suffit pas. » Nicolas*

Puis cela rajoute à l'image négative que le jeune homme a de lui. Alors que ses amis ont un travail, une maison, une famille, il fait les comptes. Lui est seul en FJT, sans perspective si ce n'est poursuivre son chemin avec le RSA. C'est d'ailleurs avec fatalisme que Jef voit le RSA comme « *une possibilité de plus en plus possible* ». Ça ne le concerne pas encore mais il désespère un peu de son avenir. Pour lui, le RSA est assez peu enthousiasmant, il se voit plutôt travailler dans une exploitation agricole maîtrisant l'agriculture raisonnée. Mais comme il n'a pas finalisé ses études, comme il n'a pas obtenu son diplôme et ne se sent pas capable de retourner en formation, son devenir, il le voit avec le RSA. Il y a bien une chose qui éclaire à nouveau son visage. Ça serait de rencontrer quelqu'un qui le « *prenne avec lui* » pour lui apprendre le métier, comme ça, sur le tas. « *Comme ça se faisait avant, les mecs avaient pas besoin de tout ça* (les formations labellisées, les diplômes) ». Jef apprend bien mieux de la sorte, il arrive à articuler ses connaissances quand il est sur le terrain. Quand on lui évoque les formations en alternance, il voit une montagne se dessiner devant lui. Cela implique tellement de choses, de démarches, d'initiatives alors qu'il estime qu'il a perdu tous les codes, toutes les clefs pour revenir dans le rang. Alors, au pire, il lui restera ça, le RSA.

## 2. Une volonté farouche de travailler, qui « guide » souvent la mobilité

Cumuler les petits emplois, les formations, les stages est monnaie courante pour ces jeunes qui saisissent tout ce qui est à leur portée, comme No Art qui considère qu'il a « *fait tellement de trucs que mon CV il est plein de petits trucs, de petits boulots...* ». Ces petits boulots permettent de tenir, parfois au jour le jour, ils permettent, comme les formations et les stages, de se nourrir d'expériences et de compétences, au risque, bien souvent, de s'éparpiller et de ne plus trouver de cohérence dans son CV.

Pour autant les jeunes rencontrés ont de grandes difficultés pour accéder à des formations et plus encore à l'emploi. Alors qu'en parallèle, leurs ambitions ne sont généralement pas extravagantes. Ceci recoupe les constats effectués par la MRIE en 2013 concernant les jeunes vivant dans les quartiers prioritaires<sup>527</sup> dont les ambitions professionnelles, fortement conditionnées par les situations d'échec scolaire, sont très mesurées et réfléchies en fonction des possibles que les jeunes entrevoient. Si l'on se réfère à une étude multi-partenaire conduite en 2011 sur les enfants pauvres<sup>528</sup>, on voit que cette conscientisation de son avenir et cette restriction de ses possibilités chemine depuis l'enfance et se construit au fil du parcours scolaire et de l'observation de son milieu, de son entourage, du rapport aux institutions par les enfants eux-mêmes. Ainsi, les jeunes veulent un emploi, peu importe les rêves qu'ils peuvent encore conserver. Beaucoup se sont résolus à occuper des emplois peu attrayants, souhaitant avant tout avoir un salaire et pouvoir « se poser » quelque part.

### **Le souci du travail, et du travail bien fait**

Mais le travail n'est pas envisagé seulement comme un moyen. Des questions éthiques traversent ce rapport au travail même s'ils occupent le plus souvent des emplois très précaires voire non-déclarés. À travers leurs expériences et leurs aspirations, les jeunes rencontrés témoignent de leur désir de « bien faire » leur travail.

Il demeure même au centre de leurs préoccupations, plus que le logement. Par exemple, Nicolas refuse la possibilité d'avoir un studio en zone rurale n'ayant pas de véhicule. Il ne voit pas quel avenir il peut avoir dans ce lieu en dehors de ce qu'il connaît déjà, le travail saisonnier. Il préfère alors s'acheter une tente et repartir vers un centre urbain où il aura plus d'occasions d'emploi, pense-t-il.

Il y a, comme pour Maloux, un principe de réalité lié à l'emploi. La jeune femme rêve de s'acheter un camion pour s'y installer. Le camion du saisonnier c'est l'assurance de pouvoir se déplacer immédiatement sur les lieux d'embauche et d'y séjourner, qu'un hébergement soit prévu ou pas sur place.

<sup>527</sup> *Les jeunes dans les quartiers prioritaires : quelle situation ? Quelle insertion ?*, 2013, MRIE.

<sup>528</sup> Dros, Mipes, Mrie, « *Vivre la pauvreté : qu'en disent les enfants ?* », novembre 2011.



*« Je vais faire des saisons. Une fois que j'aurais mon camion et mon permis, je vais prendre toutes les saisons, toute l'année quoi. Faire toutes les vendanges, toutes les conneries comme ça pour vraiment bouger. [...] Même mon patron il me dit, "mais pourquoi tu prends pas un appartement ?", "Non !". Pour quoi faire je vais payer un loyer ? Je veux habiter en camion, je vais pas lâcher des sous alors qu'au final je vais pas rester. Ça sert à rien, c'est une perte d'argent. [...] Ça coupe la chique à beaucoup de personnes. Parce que beaucoup disent « oh mais les squatteurs, ils sont bons qu'à squatter justement... ». Et pourtant, j'en suis la preuve. Je squatte et je vais travailler, et c'est pas pour autant que je prends pas soin de moi ou que je me laisse dépérir. » Maloux*

Le camion, considéré pourtant comme un habitat précaire, devient alors un habitat qui offre la possibilité de se projeter et de ne plus être dans l'anticipation. Pour les jeunes qui souhaitent arpenter cette voie, il est un gage de sécurité et de maîtrise sur son parcours, assurant hébergement, recherche d'emploi et indépendance ; autant d'éléments permettant d'envisager leur avenir.

Enfin, l'éthique liée au travail c'est aussi et surtout le souci du travail bien fait. Ce souci est d'autant plus prononcé lorsqu'il s'agit d'exercer un emploi utile aux autres et/ou quand ils accèdent à l'emploi *via* une personne qu'ils estiment. C'est le sens des responsabilités, plus encore de la responsabilité face à un tiers de confiance, le souci de ne pas décevoir qui surgit ici. Ce sens de la responsabilité apparaît en filigrane des propos des enquêtés, surtout quand il s'agit d'être responsable des autres. Au-delà de l'emploi, nombre des jeunes rencontrés sont eux-mêmes des supports pour leurs proches, ou voudraient l'être.

Illustrant parfaitement ce sens du travail bien fait, Maloux a signé un CDI dans un snack du centre-ville, alors qu'elle aurait préféré avoir un CDD. Elle n'envisage pas de rester bien longtemps dans cette ville. Mais puisque la jeune femme s'est engagée, elle assume jusqu'à envisager de former celui qui lui succèdera :

*« J'ai signé un CDI à 35h. Je voulais un CDD mais ils ont pas voulu. J'ai dit que toute façon, je comptais pas passer ma vie à faire des hamburgers à Grenoble et que je demanderai soit une rupture conventionnelle, soit je démissionnerai. Mais en tout cas, je leur ai dit : je viens, je bosse, je passe mon permis, je me paie mon camion, je forme quelqu'un (à son poste pour la remplacer) et je m'en vais. Le patron il est ok. Enfin, "il est ok", s'il est pas content c'est pareil. Mais je vais pas le laisser dans la merde, je sais ce que c'est un cuistot en moins. Former quelqu'un, même si ça prend des heures et des heures, c'est pas grave. Pour faire des hamburgers, faut pas être sorti de Saint-Cyr (rires). » Maloux*

### Une mobilité recherchée si elle est maîtrisée par le jeune lui-même

Les jeunes rencontrés sont tout à fait disposés à se déplacer, à envisager de « bouger » pour peu qu'ils puissent maîtriser quelque peu cette mobilité et qu'elle fasse sens dans une projection sur, au moins, du moyen terme. Dans ce cas, même l'hébergement, par nature transitoire, peut devenir une étape décisive, de remise à plat et de planification pour les temps à venir :

*« Ici je sais que c'est une transition. Plus tard, je sais que ça sera quand j'aurai une stabilité financière plus importante et aussi une stabilité dans le travail. Là peut-être que je pourrais envisager de trouver un appartement dans le diffus mais faudrait vraiment que je sois bien dans ma tête, que je sois serein, rassuré sur l'avenir. [...] Le retour dans l'appartement, enfin plutôt l'accès, pas le retour, dans un appartement dit normal, je l'imagine pas encore. J'aimerais le concrétiser mais pas tout de suite parce que je suis pas encore rassuré. Ma situation me permet pas d'avoir un logement indépendant avec une régie privée. Mais peut-être plus tard, faut jamais dire jamais. » Beyoncé*

Pour Beyoncé, ce temps de réassurance ne peut être effectif qu'à partir du moment où il est certain de pouvoir rester dans le transitoire sans limite de durée. C'est, entre autres, pour cela que la pension de famille lui convient. Lorsqu'il a signé son contrat, aucune date de fin, aucune date de sortie n'a été définie. Il n'a pas à partir avant d'être « serein », « rassuré » sur son avenir.

En évoquant ce que lui dit un ami qui est dans une situation aussi complexe que la sienne, Beyoncé rappelle l'importance de pouvoir se projeter sans être dans une obligation d'anticipation et sans ressentir la menace d'une épée de Damoclès qui pèse continuellement sur certains des jeunes enquêtés :

*« Il me dit "J'ai fait l'Orée AJD, j'ai fait Notre Dame, j'ai fait le Refuge, là je fais Résidétapes, mais je vais de précarité en précarité". Y'a pas de stabilité. Il me dit "Je ne peux pas voir venir demain". Quand il sait qu'il a une date de fin pour son hébergement, il sait pas ce qu'il va trouver après. C'est pas sécurisant, c'est pas rassurant, c'est pas structurant dans une vie d'adulte ou t'es censé... pouvoir te poser. » Beyoncé*

### 3. Une mobilité professionnelle souvent empêchée par un cumul d'échecs qui ancre la croyance en son incompétence

Alors que les enquêtés ont eu à déployer un ensemble de compétences qui n'ont jamais eu à être explorées par la plupart de leurs contemporains, ce qui est frappant est leur intime conviction de ne jamais être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux et l'impression de ne l'avoir que rarement été au cours de leur existence. En somme, alors qu'ils ont fait montre d'une grande capacité d'adaptation, les jeunes concernés ont un sentiment d'infériorité et une peur de l'échec (justifiée par leurs expériences antérieures). Les études n'ont pas été terminées, de toute façon nombre d'entre eux estiment qu'ils n'étaient pas « assez intelligents » pour obtenir des diplômes. Les relations avec les proches sont complexes, bien que toujours présentes, de sorte que les jeunes rencontrés considèrent qu'ils ont « raté » certaines choses, qu'ils doivent réparation et qu'ils sont responsables et parfois coupables de ce qui a dysfonctionné avec leurs proches.

#### Une mobilité professionnelle empêchée par des échecs scolaires et de formation

Pour certains, la seule éventualité d'entrer à nouveau sur le marché de l'emploi, d'obtenir un emploi hors-emploi précaire ou même d'intégrer une formation leur apparaît comme hors de leur portée, hors de leur compétence. À 19 ans à peine, ils se jugent déjà trop en décalage avec ce qui serait attendu d'eux et témoignent de leur peur de ne pas être au niveau. Le cumul des échecs dans différents domaines de sa vie n'est jamais aisé à gérer, cela l'est encore moins pour une personne jeune qui est par ailleurs peu soutenue et a toujours été assez peu valorisée. Se tenir à l'écart est un moyen de se préserver. Simultanément, c'est aussi ce qui creuse l'écart. Cette prédiction de l'échec, sorte d'auto-prophétie réalisatrice, conduit à des abandons qui justifient faussement et *a posteriori* le sentiment initial. No Art n'a pas terminé son apprentissage. Il s'en veut aujourd'hui, mais trouve une forme de réassurance en utilisant le peu d'estime et de confiance qu'il a en ses capacités :

*« Ben moi à l'origine j'ai fait un an d'apprentissage en charpente, deux ans en maçonnerie, j'ai arrêté avant le CAP, un mois avant le CAP, comme un âne... De toute façon j'allais pas l'avoir, c'était sûr. »* No Art

Le sentiment d'incompétence, d'inutilité, voire de nullité, ressenti par certains des enquêtés s'éprouve aussi par l'image renvoyée par l'institution scolaire. Être mal-orienté, orienté dans des « voies de garage » participe d'une sorte de mise au ban de l'institution quand bien même elle puisse être comprise par les intéressés :

*« Après c'est particulier, j'ai un parcours très compliqué. [...] Je refusais l'aide et je refusais d'apprendre. Donc je refusais de tout faire, j'ai de grosses lacunes aujourd'hui. Je connais pas les tables de multiplication, je les ai jamais apprises. J'ai été autodidacte pour tout ce qui est français, tout ce qui est les bases. J'ai fait IME (Institut Médico-Éducatif), CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire), j'ai fait ITEP (Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques) ; parce que quand tu rentres dans ce parcours, t'en sors plus, malgré toute ta bonne volonté, t'en sors plus. T'es catégorisé comme une personne qui doit rester dans ce parcours. Quand j'étais en ITEP je refusais d'apprendre. C'était une sorte de révolte contre moi-même, etc. Et quand je devais avoir 15 ans, j'étais en ITEP, ils voulaient m'envoyer en SEGPA (Sections d'enseignement général et professionnel adapté). Je refusais encore d'apprendre, j'ai dit stop, ça suffit, je sors. Je suis plus jamais revenu à l'école. J'ai arrêté l'école à 14 ans. Ça posait problème parce que l'école est obligatoire. »* Beyoncé

Avec du recul, Beyoncé retrace cette période avec nuance. S'il a ressenti un décalage avec les élèves qu'il devait alors fréquenter, que ce décalage lui renvoyait une image désastreuse de ce qu'il était censé être et estime que son décrochage scolaire a été libérateur, il concède qu'il était un élève particulièrement difficile :

*« Quand je suis entré en IME, j'étais très agressif, très dans le rejet éducatif, dans le rejet de l'adulte. Parce que y'a eu 18 ans de suivi par les juges, j'ai récupéré les dossiers. Je voyais les rapports socio-éducatifs, sur moi, sur ma mère, les enquêtes sociales sur le passé. J'ai tout lu et j'ai vu que j'avais un comportement agressif. Donc je comprends pourquoi ils m'ont placé dans ce genre de structures parce que l'école élémentaire n'était pas du tout adaptée pour moi. Mais quand tu rentres dans ce système t'en sors plus. »* Beyoncé

Il en est finalement sorti en court-circuitant ce qui avait été prévu pour lui. La suite ne fut pas une partie de plaisir pour autant. Mis à la porte du domicile familial après sa sortie de l'ASE, il s'est retrouvé à la rue. C'est par la rencontre avec une structure qu'il a obtenu un hébergement puis un CIVIS par la Mission locale obtenant d'abord



un CUI (Contrat unique d'insertion) puis un CEA (Contrat emploi avenir). Il était ASH (Agent des services hospitaliers) dans un hôpital ce qu'il l'incite aujourd'hui à passer le concours pour intégrer une formation d'aide-soignant :

*« Ça serait une consécration pour moi. Ça voudrait dire que j'ai réussi alors que j'ai pas les bagages pour. Après je sais que... Je suis réaliste sur mes compétences, mes capacités. Je sais que je passerai par la petite porte, mais j'irai tout doucement. Ça prend du temps, mais j'ai le temps. »* Beyoncé

### Une mobilité professionnelle empêchée par la faiblesse/la rareté de leurs ressources personnelles

Comme dit précédemment, les enquêtés, à quelques exceptions près, savent pour quoi et où ils se déplacent, et savent tout autant pourquoi leur mobilité peut aussi être contenue, voire contrainte, à un quartier ou à une ville. Cette mobilité à géométrie variable se calcule plus ou moins consciemment en fonction des ressources et supports, notamment relationnels mais aussi professionnels, possédés par les enquêtés. Rien ne sert de se rendre dans une nouvelle ville, un nouveau quartier si rien ne vous y attend, ne vous y accroche, ne vous y ancre. Pire encore, s'extraire trop longtemps ou trop brutalement du maillage qui vous étaye peut vous faire risquer sa perte.

Il reste à considérer la qualité de ces ressources et supports qui font maillage autour des jeunes concernés. À travers les propos des enquêtés, si certaines ressources demeurent et ont une importance capitale, cette importance est aussi proportionnelle à la rareté des ressources sur lesquelles ils peuvent compter. La conscience que possèdent les enquêtés quant à leurs ressources peut induire des situations et des comportements propices aux contre-sens. Quand un des enquêtés décide de ne pas être mobile au-delà d'un certain périmètre, il est parfois considéré comme peu autonome, peu aventureux, frileux. Or, de son point de vue, c'est justement parce qu'il sait que ses capacités d'action, son indépendance, son autonomie sont plus grandes dans ce périmètre qu'il ne souhaite pas le dépasser. Il sait où sont ses ressources, il tient, en toute logique, à les préserver pour pouvoir les solliciter au besoin. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'enquêtés qui effectuent des déplacements beaucoup plus amples. Ils ne sont jamais dus au hasard mais relèvent d'une cartographie des ressources propres à chacun. En somme, la vision globale des possibles détermine les modalités de la mobilité.

Parmi ces ressources, le lien familial, même s'il est parfois conflictuel ou juste distendu, a une importance capitale notamment dans les circulations et ancrages des enquêtés. Par exemple, Julie n'envisage pas de quitter sa ville actuelle sans avoir pris soin au préalable de son père, actuellement malade, et pense même à l'emmener avec elle si elle trouve un nouveau lieu de vie. Un professionnel encore nous rapporte la situation d'un jeune homme dont la mère envoie régulièrement de l'argent tout en refusant de lui donner son adresse. Il y a donc du proche, du lointain, du tenu à distance, mais il y a avant tout de l'omniprésence dans cette relation à la famille.

En lieu et place de trouver une deuxième famille, les groupes de personnes en situation de rue peuvent aussi être des accroches, des supports pour certains jeunes. Ce sont le plus souvent des jeunes gens qui recherchent une expérience alternative, quelque peu romantique, ou, à l'inverse, des jeunes gens qui n'ont absolument aucune autre solution de repli. Pour une professionnelle, les « groupes de zonards » attirent les plus jeunes. Il lui revient, entre autres, une situation dans laquelle deux jeunes filles sont revenues vers les dispositifs suite à une accroche auprès de groupes de zonards :

*« C'était des jeunes filles qui avaient fait péter les placements. Et les deux à chaque fois étaient en relation avec les groupes avec les chiens (les personnes en situations de rue avec des chiens). Ces groupes-là, eux, ils font un sacré boulot ! Un sacré boulot avec les mineurs en fugue, c'est incroyable. Là-aussi, c'est un sacré réseau. [...] Ils sont souvent en lien, ils récupèrent les jeunes. [...] Les petites étaient en lien, avec des accroches affectives fortes. »* Professionnelle d'une association

En amont et à côté des personnes rencontrées dans la zone, les enquêtés ont eu à repérer rapidement les réseaux de proches qu'ils pouvaient solliciter. Caricaturalement, plus ce réseau est large, plus le passage à la rue ou dans l'hébergement peut être retardé. Car, le réseau, à force d'être sollicité, s'épuise.

Ainsi, les jeunes rencontrés cherchent à préserver, à développer leur autonomie en usant des moyens qui sont à leur disposition. Ils savent que plus on souhaite être autonome, plus on a besoin de réserves, de relations, de rationalité. L'autonomie se réduit strictement à l'intériorisation des dépendances extérieures, leur prise en charge individuelle, si possible à son avantage. Or, les ressources possédées peuvent enfermer dans un circuit, dans un territoire et apparaître comme un empêchement à l'autonomie d'un point de vue extérieur si ces ressources ne sont pas valorisées socialement. Elles n'en restent pas moins des ressources et la plupart des enquêtés sont ouverts à la possibilité d'en acquérir de nouvelles, pour les combiner et augmenter alors les dépendances sur lesquelles jouer.

### Une mobilité professionnelle empêchée par le fonctionnement de l'action publique (des dispositifs ?) : attendre longtemps, prendre sa place vite

Les jeunes rencontrés expérimentent sans cesse une temporalité du court-terme, plus rarement du moyen terme, qui leur demande d'avoir toujours un coup d'avance ou de parer au plus pressé, au plus urgent, au plus vital sans engager de projet au long cours. Cette anticipation écrasante annihile le plus souvent les possibilités de projection et semble nourrir les représentations quant au manque de projection des dits jeunes.

« *Je suis pas patient. J'ai trop attendu.* », Nicolas

La contradiction apparente de cette parole de Nicolas est une synthèse du rapport au temps subi par les jeunes enquêtés. À la fois sommés d'agir vite, d'être réactifs quand quelque chose leur est proposé, ils sont, simultanément, incités à attendre leur tour, le temps qu'une place se libère ou que l'on ait besoin de leurs services pour un emploi. Ce mécanisme s'illustre clairement dans le fonctionnement de l'hébergement institutionnel dans lequel les places se font désirer puis surgissent brutalement dans le quotidien des personnes. Par exemple, Marion, alors qu'elle a attendu plusieurs mois qu'une place soit disponible en CHRS, a été interpellée par cette fulgurance de la proposition à saisir.

« *J'ai dû attendre, la demande était en cours... Ils me parlaient de foyers d'urgence mais je sais pas si celui-là c'est un foyer d'urgence (là où elle est actuellement. En fait c'est un CHRS). [...] Je pensais que j'avais le temps de me préparer, je me suis dit que j'allais venir dans une semaine. Mais en fait non, le lendemain il fallait venir, le plus tôt possible parce que y'a plusieurs demandes en cours.* » Marion

Un peu déboussolée de prime abord car peu habituée aux hébergements institutionnels, elle considère à présent qu'elle n'avait « *pas le choix de toute façon. Et ça s'est passé comme ça et je suis là ça fait trois, quatre mois.* » Pareillement, en demande d'un hébergement d'urgence, Cynthia a dû trouver d'autres solutions avant de pouvoir intégrer une structure. Elle a utilisé ses ressources privées, une amie et sa sœur, afin d'être hébergée. La cohabitation n'a pas été évidente, au point qu'elle ait dû alterner les deux hébergements pour les rendre supportables à chacune des parties. Mais elle n'avait pas le choix, sinon de dormir dehors :

« *Vu que c'était l'été, les commissions fallait attendre. Du coup fallait attendre septembre et l'hébergement d'urgence on peut y rester que huit semaines maximum. Donc elle (sa référente de l'époque) m'a aidée pour trouver un FJT pour après.* » Cynthia

Les travailleurs sociaux sont d'ailleurs les premiers à rappeler cette temporalité paradoxale :

« *Date de la demande : ce monsieur a été reçu le 17 octobre 2014 (nous sommes le 25 mars 2015), son dossier est passé en commission et il a été orienté que la semaine dernière pour de l'hébergement chez nous.* » Professionnel d'un foyer d'hébergement

Durant les 5 mois d'attente, ce jeune homme a été hébergé chez sa sœur puis, quand elle a déménagé, il s'est mis en colocation avec un homme qu'il connaissait à peine. La cohabitation s'est mal passée, mais il devait attendre une orientation, arrivée fin mars. L'énergie déployée par ce jeune pour tenir dans un lieu a dû être redoublée par celle nécessaire pour trouver et entamer une formation, tout en ne sachant pas ce qu'il allait advenir pour lui en matière d'hébergement.

Bourdieu souligne que le pouvoir absolu réside dans « le pouvoir de se rendre imprévisible et d'interdire aux autres toute anticipation raisonnable, de les installer dans l'incertitude absolue en ne donnant aucune prise à leur capacité de prévoir »<sup>529</sup>. Pour lui, « l'attente implique la soumission », ce qui suppose que celui qui attend doit moduler sa conduite en fonction de celui qui le fait attendre. Mais ici, « celui qui le fait attendre » n'a pas de visage, ce sont les dispositifs d'hébergement, la configuration du marché de l'emploi, en bref, la rareté des places qui font naître cette attente.

On voit alors que les temporalités se répondent : lorsque des professionnels soulèvent que les jeunes sont dans une logique du « tout-tout de suite » couplée à de longues plages de latence<sup>530</sup>, c'est aussi comme cela que fonctionnent les dispositifs. Ce rythme imposé par les contraintes propres aux dispositifs d'hébergement nourrit les représentations à l'égard des jeunes et de leur errance alors qu'ils en sont, sinon moteurs, du moins une des sources. Cela concerne aussi les formations et les offres d'emploi avec des places à occuper là, tout de suite,

<sup>529</sup> Pierre Bourdieu, 1994, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, p. 328 et p. 329.

<sup>530</sup> Voir dossier MRIE 2014, « Ces jeunes qui ne viennent pas en Mission locale », p.177.

après de longs mois d'attente et cela se complexifie encore quand les enquêtés doivent faire correspondre les rythmes imposés par l'hébergement et par l'emploi.

### Un droit à l'erreur peu considéré et qui sonne toujours comme un échec, une insuffisance

Les ruptures (familiales, scolaires, professionnelles, résidentielles, etc.) rythment les parcours, parfois de manière effrénée de sorte que la cohérence permettant de donner sens au quotidien et d'envisager l'avenir s'étiolle jusqu'à disparaître. Pour autant, les jeunes rencontrés peuvent narrer leur histoire, soucieux de la chronologie des faits, pointilleux quant aux détails. Ils tiennent à la cohérence mais celle-ci leur demande un effort et une énergie conséquente.

Cette obligation de saisir les occasions sans avoir toujours la possibilité de les inclure dans une cohérence qui ferait sens pour les jeunes concernés entraîne une multitude de « ratés », d'échecs. Le cumul des décisions précipitées, le fait de naviguer à vue font que certains jeunes réalisent les mauvais choix, parfois sans le savoir, parfois en toute conscience. Dans ce dernier cas, les mauvais choix peuvent être de bons choix sur du court-terme, raison pour laquelle, en situation de survie, d'urgence, ils sont parfois préférés. Les mauvais choix peuvent aussi être pleins de bonnes intentions, pleins d'espoirs et ils deviennent mauvais à leur tour parce qu'il n'est pas possible de faire marche arrière, de considérer que l'on s'est trompé et de rejoindre la situation antérieure. Cette mise en musique est complexe car elle doit se faire dans une situation de survie, et les arbitrages sont difficiles à acter. Jef pressent souvent qu'il fait le mauvais choix « *pour l'avenir en général, mais je fais toujours le bon pour l'avenir de maintenant. Le truc, c'est que les deux ça colle pas.* »

Surtout, les jeunes n'ont pas droit à une seconde chance. Un contrat jeune majeur, c'est rare et ça ne se refuse pas, ou du moins, il est délicat de le refuser puis, quelques mois plus tard, de souhaiter revenir en arrière. À 18 ans tout juste, il faut être en capacité de prendre les bonnes décisions. C'est ce que n'a pas fait Nicolas. Il fait partie des quelques jeunes auxquels a été proposé un contrat jeune majeur lorsqu'il a dû quitter l'ASE à ses 18 ans. Il a refusé. Pour toute explication, dans un premier temps, il considère qu'il a refusé parce qu'il était dans ses « délires ». En lieu et place de délire, quand on échange avec Nicolas, il commence à expliquer les raisons de ce « mauvais » choix, qu'il regrette aujourd'hui.

*« À 18 ans, on m'a proposé un contrat jeune majeur. J'ai pas signé. Dehors j'ai été. J'étais dans l'Auvergne à ce moment-là, à Vichy. Et avant j'étais en famille d'accueil à Bourges. [...] J'étais jeune, j'étais vraiment instable. [...] Je voulais retourner chez moi, normal. Chez ma mère. Mais ça s'est pas fait, j'ai essayé mais ça a pas fonctionné, c'est pour ça que je suis retourné dehors. Je voulais avoir une maison et voir les amis. Normal, comme tous les gens normaux. J'étais jeune, je pensais à mes potes, à mes amis. » Nicolas*

Son « mauvais choix », ses « délires », apparaissent alors comme très rationnels. Il s'agissait d'une tentative pour retrouver le foyer familial avec l'espoir que cette fois, tout se passerait bien. La brutalité du retour au domicile, le crescendo des conflits non-résolus en amont, et voici Nicolas parti pour une dizaine d'années dans la rue. À 28 ans aujourd'hui, il ne sait pas où il va séjourner dans les mois qui viennent.

Le projet demande du temps long avec des échéances solidement arrimées à des conditions de vie stabilisées. Sinon, il n'est qu'anticipation, chaque projet n'est qu'un coup d'avance pour tenir encore quelques semaines, quelques mois sans qu'aucune articulation avec du long terme ne puisse être envisagée. Les projets peuvent alors se succéder, accordant des sursis mais jamais d'avenir.

Depuis ses 16 ans, Nicolas alterne les habitats. D'abord au domicile familial, puis dans le nouveau domicile de sa mère et son beau-père, ensuite dans les familles d'accueil jusqu'à ses 18 ans qui ouvrent une période encore plus trouble en matière de logement. Le jeune homme sera tour à tour hébergé chez des amis, logé par une compagne, hébergé dans des CHRS, des FJT, des foyers d'urgence, dormira dans la rue, dans des trains, dans des immeubles, etc. Bref, son parcours résidentiel incarne à lui seul ce que l'on entend habituellement par « parcours d'habitat précaire ». Ce type de cheminement est usant, il conduit les jeunes gens rencontrés à vivre des situations limites, dans lesquelles la survie et l'insécurité dominent.

*« Je connais pas ça, payer un loyer, avoir un truc EDF, avoir un truc à mon nom. Au lieu de... C'est bête de dire ça... Avoir un logement à moi, ça veut dire que c'est pas moi qui pars. Ça c'est le truc que vous pouvez pas imaginer. Parce que c'est tout le temps moi qui bouge. Là je veux être chez moi. Chez moi. Je fais ce que je veux. On me dit rien. Et après tout s'enchaîne. » Nicolas*

Aujourd'hui, avec les prestations sociales, Nicolas pourrait louer un studio « à 350 euros ». Mais, malgré le soutien des professionnels du FJT dans lequel il séjourne, il n'entreprend aucune démarche pour mener à bien ce projet.

*« Mais je veux un lieu pour me poser et pas déménager juste après. [...] Je voudrais avoir une situation, comme tous les gens, être normal. Un logement, un permis, une femme, y'a tout qui suit. » Nicolas*

Le droit à l'erreur semble alors assez peu considéré, comme si les jeunes concernés devaient arpenter un chemin ascendant et que lâcher prise, choisir la mauvaise prise revenait à subir une sanction. Dans les faits, certains professionnels aménagent ce droit à l'erreur, ce droit à l'aller-retour dans les dispositifs, ce droit à la possibilité de se tromper après avoir mobilisé du temps et des moyens. Pour autant, le droit à l'erreur demeure souvent tabou et, ce faisant, il est entendu par les jeunes concernés comme étant un échec (encore un) puisqu'il n'est pas explicitement présenté comme un droit.

#### 4. Conséquence de ces mobilités peu articulées : la violence faite aux jeunes concernés

Une des caractéristiques des mobilités plurielles et souvent concomitantes évoquées précédemment est qu'elles sont peu articulées les unes aux autres. Les transitions, les ajustements entre mobilités sont bruts, soudains, parfois peu logiques. Et les jeunes rencontrés ont peu de prises sur cette difficile mise en musique. Ils doivent se plier à certaines mobilités, doivent s'adapter à d'autres pour ne pas rater des occasions (de logement, d'emploi, etc.) et n'ont que peu de marge de manœuvre pour orchestrer l'ensemble. Pour autant, ils doivent tout tenir, de bout en bout, et y réinsérer du sens, voire du projet. C'est ce qu'ils font d'ailleurs, mais cette orchestration doit faire avec les fausses notes dues à la multiplicité des mobilités qui se chevauchent.

##### **Une peur protéiforme mais constante et solidement rattachée à l'expérience vécue**

C'est une évidence assez peu évoquée : les jeunes rencontrés ont tous fait part non seulement de leur sentiment de solitude mais aussi d'un sentiment de peur qui s'est accroché à eux pendant de longues périodes et qui, pour certains, persiste. Les enquêtés témoignent des situations de danger qui leur ont causé des peurs soudaines, brutales quand ils se sentaient mis en péril, voire quand ils ont été violentés :

*« [ce que j'ai vécu] c'est trop difficile. Quand à la maison y'a un truc qui dégénère, que y'a les violences. Après tu sors, tu sais pas où aller, t'es obligée de revenir. Ben ouais, case départ, jusqu'à ce que tu trouves une solution. Et si trouves pas, tu retournes dedans, et tu peux mourir, parce que ouais, c'est ça la violence. » Marion*

Ces violences induisent des peurs pour son intégrité physique, sa survie, qui se greffent à des violences plus sourdes, plus installées, nourries à leur tour par les brutalités endurées. Baba Man a traversé une partie du continent africain avant d'arriver en France. Ce parcours, particulièrement violent autant physiquement que moralement, a laissé des traces sur le jeune homme qui s'ajoutent à celles apparues une fois en France. Comment allait-il faire pour tenir le coup ici ?

*« Parce que moi, chaque soir, quand je rentrais chez moi, je pleurais. Je me demandais comment j'allais faire pour y arriver. Je pleure, je pleure, je bois, je fume, je m'énerve, je m'énerve. Je sors, je regarde mon visage, personne le sent. Je mets un masque. [...] Quand je pense à tout ça... Quand je pense à tout ça, franchement putain... J'ai plus envie d'en parler aujourd'hui. Mais aujourd'hui ça va bien. » Baba Man*

Il y a ainsi des peurs qui sont comme une toile de fond de l'existence : la peur instillée par les conditions de survie, la peur de ne pas être à la hauteur de ce qui est attendu d'eux, la peur de retourner dans des conditions précaires :

*« Quand je suis partie de chez mes parents, j'avais peur. J'ai jamais eu autant peur de ma vie. C'est dur d'avoir peur quand même. Parce que quand on a peur, on a pas confiance en soi. On se dit « je vais pas y arriver », « je vais pas y arriver ». Après je me suis rendue compte qu'il fallait pas se dire « je vais pas y arriver » mais plutôt se dire « je peux y arriver, je peux avancer ». Et de devenir quelqu'un... » Cynthia*

Ces peurs légitimes ne peuvent être soldées que par des preuves de mise en sécurité, de réassurance, aussi bien dans le domaine matériel que dans la sphère relationnelle. Car les enquêtés sont pris dans une situation paradoxale, presque paralysante : ils ont tout autant peur de mourir, là tout de suite, peut-être demain, que de ne pas réussir à vivre plus tard, de ne pas réussir leur vie :

*« J'aimerais bien devenir comme ma mère sur certains points, mais pas tous. [...] J'espère pas devenir comme mes parents. [...] C'est une peur que j'ai, comme je suis super influençable, j'ai peur de devenir comme eux sur certains points, de refaire les mêmes erreurs qu'ils ont pu faire. C'est vraiment une peur constante. » Cynthia*

Ou encore Marion qui précise qu'elle a « peur d'être avec quelqu'un et que ça devienne au final comme mes parents ». À cette peur projetée se cumule celle du quotidien car Marion ne sait pas toujours si elle va se nourrir correctement, et celle plus diffuse de ne jamais être à la hauteur, de croiser dans la rue des gens qui l'ont violentée, de devoir affronter son père, de laisser sa mère et sa fratrie derrière elle et d'autres peurs encore.

La particularité de ces peurs vécues par les enquêtés est qu'elles sont rarement parlées, comme si elles étaient indicibles. Cela s'explique en partie parce que la survie demande à ce que l'on ne montre pas sa peur. Les conditions de vie « à la dure », le besoin de « tenir le coup » quoiqu'il en coûte demandent à taire ce genre de choses. Il ne faut pas paraître faible. Puis il y a la pudeur et cette délicatesse à l'égard de ses interlocuteurs. Certains enquêtés ont refusé de tout dire, d'entrer dans des détails sordides. S'ils voulaient se protéger, bien souvent, c'est l'enquêteur qu'ils voulaient épargner. Et les pires événements peuvent alors se narrer rapidement, comme s'il s'agissait de formalités, avant de conclure le propos par un éclat de rire. Il y a un ménagement de chacun dans cette attitude.

En écho, les professionnels, les institutions, les dispositifs n'évoquent que rarement cet aspect de l'expérience des jeunes. Au mieux sont évoquées l'angoisse, l'appréhension. Rarement la notion de peur apparaît, ce sentiment quasiment primaire, terriblement ancré, difficilement partageable et peut-être difficilement dicible aussi pour ceux qui ne la vivent pas frontalement mais doivent l'accompagner. La peur vécue par l'autre est aussi une violence pour soi quand on ne sait comment faire pour l'apaiser.

### **Pour faire face : la nécessité de la relation qui perdure, qui ne « lâche pas »**

Comme tout un chacun, c'est dans la relation stable à autrui que la cohérence de son parcours, par un jeu de dialogue mémoriel, se construit, se maintient, perdure et se déploie. La relation qui tient est complexe à dénicher dans le parcours des enquêtés. Les amitiés se distendent, des cohésions amicales d'occasion apparaissent puis s'évanouissent, la relation à la famille, toujours présente d'une manière ou d'une autre, demande un investissement important pour être maintenue et il en va de même pour des parcours professionnels et résidentiels fragmentés.

Les enquêtés sont ainsi morcelés et ils arrivent malgré tout à maintenir un ensemble qui a du sens. Or, ce maintien peut conduire à l'épuisement s'il s'éternise. La relation qui tient dans la durée offre cette réassurance qui participe de la continuité biographique. La figure du professionnel apparaît ici clairement. C'est le professionnel qui ne « lâche » pas le jeune, quoiqu'il arrive et quelle que soit la mission professionnelle initiale. Celui qui ne lâche pas, c'est celui qui fait tenir, c'est aussi celui qui fait avancer et accompagne vers la sortie de la galère.

Marion a pu recourir à ce type de relation-support. Il s'agit d'une juriste qui fait des permanences bénévoles pour les femmes dans le quartier où elle résidait avec sa famille :

*« Elle t'aide, elle rédige les lettres, franchement, elle, c'est la meilleure. Parce que moi au début, j'avais plusieurs problèmes, parce que j'étais partie au Mali, elle m'a aidée à revenir. [...] Et après elle m'a pas lâchée quand je suis revenue, on a fait des démarches pour mon diplôme. » Marion*

Le « ne pas être lâché » induit plus encore que l'assurance du soutien d'une personne ressource. L'expression implique que quoi que l'on fasse, quoi que l'on dise, quoi que l'on cache, cette ressource demeure au-delà des jugements moraux ou des formes d'évaluations. Ne pas être lâché en appelle à la notion du droit à l'erreur. Cette notion n'est pas toujours mise en valeur alors que les professionnels sur lesquels les jeunes rencontrés disent pouvoir compter l'appliquent. Cela signifie que ces professionnels se mobilisent pour faire passer les « ratés » dans les parcours des jeunes qu'ils accompagnent, sans jamais le leur reprocher ou leur signaler qu'ils leur accordent une faveur.

Cette mobilisation des professionnels se fait aussi parfois contre les institutions dans lesquelles ils travaillent. Et les jeunes rencontrés le savent. Ils savent aussi que ce droit à l'erreur est lié à toute une manière, quasi-philosophique, de considérer l'accompagnement : le droit à l'erreur va de pair avec la possibilité de ne pas tout

dire à celui qui vous accompagne sans pour autant abîmer la relation de confiance qui vous y unit. Baba Man rappelle que le dernier CHRS dans lequel il a séjourné lui a « permis de me poser pendant des années. Ils m'ont élevé aussi. Ils m'ont élevé comme père et mère » :

*« Je leur ai caché la vérité pendant des années. Tout ce que je t'ai expliqué, ils le savent pas. Je leur ai caché ma vie personnelle. J'avais le devoir de leur dire parce qu'ils m'ont aidé. Je leur ai pas tout dit, et ils ont compris. Ils ont compris, ils ont compris que si je peux, je le fais et si je ne peux pas, je ne peux pas. [...] Un jour là-bas, j'étais malade. Malade comme un chien, je pouvais pas sortir. J'étais gravement malade. La bonne dame (une travailleuse sociale) elle est venue me voir, me dire bonjour, comment ça va. Elle m'a encouragé un peu. Ses paroles, ça m'a fait relever le moral. Le lendemain, je suis parti au travail, repris les formations et tout. C'était génial. »* Baba Man

Cette relation est une relation du proche, de l'intime parfois. Cela ne signifie pas que les deux parties, par exemple le jeune accompagné et le professionnel qui accompagne, entretiennent une relation amicale. Mais leur relation est dense, solide, résistante et sûre. Tout ne se dit pas forcément dans cette relation, mais les enquêtés nous disent avoir une confiance rarement éprouvée jusqu'alors pour certains accompagnants qui ont su tisser ce type de relation. Pour Cynthia, c'est une professionnelle du département dans lequel elle était précédemment qui poursuit son accompagnement, même si elle n'est plus missionnée pour le faire :

*« C'est ça qui est super top. Parce que ça me stressait un peu de partir, d'avoir personne s'il m'arrive quoi que ce soit. Et ben non, si y'a un souci, je l'appelle, je laisse un message et dès qu'elle a 5 mn elle me rappelle. »* Cynthia

Cette permanence dans la relation, dans un quotidien fait de mobilité, de labilité, est en soi un précieux support. Il réinjecte ce temps long dont manquent les jeunes rencontrés, il réinjecte aussi de la continuité, de la fiabilité et de la reconnaissance.

Un autre élément qui distingue cette relation des autres est qu'elle est non seulement inscrite dans la durée, qu'elle dépasse les mobilités géographiques et les missions dévolues dans le cadre d'un projet d'accompagnement mais qu'elle est aussi personnalisée. Les enquêtés nous donnent les noms et prénoms de ces accompagnants, accompagnants qui à leur tour fournissent les noms d'autres accompagnants aux enquêtés pour qu'ils puissent trouver de nouvelles relations personnalisées.

## Conclusion

De cet ensemble d'apports ressortent plusieurs axes forts, brièvement présentés dans cet article, ainsi qu'une base de connaissances sur les situations rencontrées par les jeunes concernés. D'une part, leur jeunesse qu'il n'est pas inutile de rappeler, mais une jeunesse qui a affaire avec des difficultés et des contraintes autrement plus élevées que celles connues par les autres personnes de cet âge. Ils doivent s'y confronter sans posséder les sécurités qu'ont les autres jeunes. Il leur est ainsi demandé beaucoup plus qu'aux autres alors que simultanément, ils sont beaucoup moins accompagnés pour y parvenir.

Les difficultés expérimentées par les enquêtés peuvent être comprises comme un cumul de précarités : précarité économique, professionnelle (et en amont difficultés scolaires), précarité des réseaux relationnels sollicitables ou encore précarité des conditions d'habitat. Ce cumul de précarités les confronte à de nombreuses situations de violence et induit un sentiment de peur profond et tenace (peur pour son intégrité physique, peur de ne pas sortir de la galère, peur de ne pas être capable de répondre à ce qui est demandé par les dispositifs, ...).

Leur ultime consolation est que nombre des jeunes rencontrés au cours de l'étude considèrent que l'être humain se construit à travers les épreuves et qu'on devient soi-même en surmontant les obstacles. Il reste à savoir comment transformer toute la violence subie en matière positive pour devenir soi-même avec ce supplément d'âme qu'ont ceux qui sont allés au bout d'eux-mêmes. ■ ■

**Coordination :**

Élodie Jouve, MRIE

► Pour plus d'informations,  
cette étude publiée en 2016 est téléchargeable gratuitement sur notre site [www.mrie.org](http://www.mrie.org)



## “ Permis, camion, permis, camion, quand on m’a dit ça, j’ai eu des étoiles dans les yeux ”

Maloux

C’est en compagnie de Lozio que Maloux se présente. Lozio, c’est le jeune chien très vif qu’elle a récupéré et soigné pendant plusieurs mois, patiemment. C’est un de ses chiens, les autres sont au squat. Actuellement, la jeune femme jongle entre ses chiens, le squat et son emploi en CDI dans un snack. C’est loin d’être son idéal, mais Maloux est en gestation de son projet, celui après lequel elle court depuis des années, alors la situation présente est supportable. Explications :

### La rue, la zone et « être dans la merde »

Maloux pose le cadre. Elle est née et a grandi à Marseille, au sein d’une famille dans laquelle elle a été « dorlotée ». Mais déjà, la jeune femme est vive. Elle veut bouger, tout le temps, découvrir, crapahuter hors de chez elle. Le compromis passé avec ses parents est plutôt honnête : elle fait des études, les termine et puis le temps des choix se posera. Ainsi Maloux obtient un BEP comptabilité secrétariat, « un diplôme qui sert absolument à rien parce que maintenant tout se passe par concours (rires) ». Diplôme en poche, la jeune femme occupe différents petits boulots qui n’ont, effectivement, aucun rapport avec sa formation initiale. La plupart du temps, elle travaille en restauration jusqu’à occuper un poste de manière stable. Elle a aussi un petit studio qui lui coûte 500 euros par mois et dans lequel elle ne fait que passer. Maloux aime bien traîner dehors ou en soirée. Déjà, elle zone et fait plus ou moins partie des zonards. Puis elle perd son emploi dans la restauration et du choix de se frotter aux milieux alternatifs, elle passe dans l’obligation d’y survivre dans les pires conditions :

*« J’ai choisi de zoner mais pas être dans la merde comme ça. Après ça a été un mauvais engrenage qui a fait que je me suis retrouvée comme ça, que je me suis retrouvée sans thunes, sans point d’attache nulle part à part mes parents où je voulais pas revenir. Mais sinon, c’est vraiment un engrenage de merde. J’ai perdu mon travail, j’ai perdu du coup mon appartement, je me suis retrouvée à la rue. Puis je me suis fait voler mon sac, donc plus de papiers et là le début de la merde. Plus de carte de Caf donc plus de pointage, plus de carte d’identité donc plus de papiers et du coup je suis restée pendant un an et demi, deux ans comme ça. [...] J’ai fait la manche, j’ai survécu comme j’ai pu. Avant je zonais, j’avais de la thune tous les mois, je me débrouillais pour faire du black, des extras ou des conneries comme ça. »*

La porosité entre sa vie passée et l’actuelle fait que Maloux sait comment se débrouiller et que pendant un temps elle ne voit pas ça comme une situation forcément tragique. D’ailleurs, lorsqu’elle perd son emploi, elle en profite pour se rendre « en teuf » à Montpellier. Elle connaît bien le milieu sauf que cette fois, rien ne l’oblige à rentrer chez elle. Elle n’a plus vraiment de chez soi.

*« J’y allais pour une teuf, et je suis pas revenue en fait (rires). Je suis partie en teuf à Montpel’, j’ai rencontré un peu des gens et de fil en aiguille j’ai connu la zone. Puis après je me suis dit que c’était pas possible. Tu vas à Comédie (la place de la Comédie, place centrale de la ville de Montpellier) à part l’endroit où y’a le manège où y’a des gens à peu près logiques, tout autour, t’as que des piliers de bar et des joueurs de fléchettes (toxicomanes). Y’a que de ça ! "Tu veux pas de l’héro ? Tu veux pas du sken ? Tu veux pas de ci, tu veux pas de ça ?". Pff... Je pouvais plus, j’en avais marre, du coup je me suis barrée. »*

Maloux part alors pour la Bretagne. D’abord Saint-Brieuc où elle reste quelques temps puis à Rennes, où elle séjourne trois mois. Elle séjourne dans des colocations et alterne petits jobs en restauration et période de manche dans la rue. Tour à tour travailleuse précaire et sans-abri, Maloux trouve une forme d’équilibre et c’est pour s’occuper du petit frère de son compagnon qu’elle quitte la Bretagne pour arriver à Grenoble. Là encore, les déplacements ne sont pas dus au hasard. Il y a toujours des personnes, des événements qui vous attachent aux lieux. À Grenoble, ça sera la belle-famille, en tout cas, le jeune beau-frère.

### Se poser pour un temps

Dans cette ville, Maloux peut envisager des projets à moyen terme. Elle sait qu’ici, elle doit y rester pendant un temps. Alors le couple « se pose » dans un squat avec ses chiens et voit la possibilité d’entamer un ensemble de démarches. Elles étaient toujours retardées au cas où il faille à nouveau s’installer ailleurs, dans une autre ville pour faire autre chose. Mais ici, ce qu’ils ont à faire va durer plusieurs mois :



*« Je me suis dit que c'était une grande ville, qu'il devait y avoir du taf et qu'on devait rester par rapport au frangin de mon chéri. Donc on s'est dit qu'on allait voir, qu'au pire ça ferait une domiciliation de plus. On savait qu'en arrivant ici, il fallait qu'on reste 6 ou 8 mois pour recadrer le merdeux et après repartir. C'était soit je faisais mes papiers de RSA à Rennes et on descendait après, soit on descendait ici et je faisais mes papiers après. »*

Pour autant, le couple ne se voit pas rester ici. Déjà, la temporalité qu'ils s'étaient donnée est dépassée. De 6 à 8 mois, les voici depuis un et demi dans la ville et Maloux commence à s'impatienter. Ce qui la tient, c'est les démarches en cours puis son petit job qui va lui permettre d'engranger assez d'argent pour se rendre dans de multiples ailleurs par la suite. Mais puisqu'elle devait rester ici, dès son arrivée Maloux cherche à se domicilier. Elle lance le processus dans plusieurs associations jusqu'à ce qu'on lui signale que la seule domiciliation vraiment importante est celle qu'elle n'a pas faite, c'est-à-dire auprès du CCAS. Cette dernière domiciliation effectuée, Maloux peut se pencher sur ses droits et il y a de quoi faire. Depuis plusieurs années, elle est plus ou moins consciemment dans le non-recours. Elle avait bien demandé le RSA puis ne s'en était plus occupée. Alors aujourd'hui, la jeune femme s'active à relancer ses droits, mais pas toute seule. Les démarches administratives la noient et aussi la désintéressent. C'est une des raisons pour lesquelles elle est dans le non-recours : accéder à ses droits est laborieux et demande à être sédentarisée *a minima*. Maloux aime bouger et aime que ça aille vite. Il faut qu'elle révise son logiciel.

Faisant cela, elle découvre qu'elle va percevoir deux mois de RSA qui étaient jusqu'alors bloqués depuis qu'elle a refait son dossier. Comme la banque a fermé son compte, elle n'a plus de compte bancaire. C'est un ami qui lui prête un RIB pour que la situation se débloque. Parce que Maloux a quelques appréhensions à rouvrir un compte... De toute façon, elle n'a plus non plus de carte d'identité donc l'ouverture du compte doit attendre. Elle l'a perdue il y a plus d'un an et n'a plus non plus de carte vitale. Avec sa référente, elle dépose alors les dossiers mais pour autant, le retour à la banque ne va pas de soi. Elle se demande si elle n'« *est pas en vert clignotant à la Banque de France* ». En fait, Maloux est quasiment sûre d'être endettée mais elle ne sait pas encore « *à quel point, le jour où ils vont me tomber dessus à mon avis... Je crois que je vais plutôt éviter la Banque de France et aller dans un bar tabac pour ouvrir un compte Nickel* ». Un de ses amis du squat a opté pour cette solution, histoire de contourner la Banque de France, et cela semble fonctionner. Recouvrer des droits, se poser quelque part, c'est tout cela aussi. Et Maloux prend son mal en patience en regardant vers l'ailleurs qui l'attend. Ce n'est qu'un mauvais moment à passer.

Pour passer cette période, Maloux fait ses comptes. Elle a débuté un emploi à temps plein. C'est un CDI, un comble pour la jeune femme qui se contentait très bien de CDD. Mais peu importe, la voici salariée dans un snack bar avec un salaire qui tombe tous les mois. Ses besoins et dépenses sont limités. Elle vit en squat et dépense uniquement de quoi acheter de la nourriture pour ses chiens et de quoi fumer un peu d'herbe. Sinon, elle et les autres squatteurs vont « *chercher les colis alimentaire, bref tout ce qui permet de ne pas nous faire faire la manche et éviter la zone justement. C'est tout bon à prendre, y'a le colis alimentaire, resto du cœur, secours catholique, secours populaire* ».

Alors elle compte. Comme elle a commencé à travailler en août, elle va cumuler son salaire et trois mois de RSA auxquels il faut ajouter les deux mois de RSA en attente. Maloux n'a jamais eu autant d'argent en poche, elle peut faire advenir ses projets.

### Avoir un camion, tout un projet de vie

Les projets de la jeune femme dénotent avec ce qui est généralement attendu. Elle n'envisage pas d'investir cette somme pour s'installer dans un appartement. Cette vie-là ne lui dit rien. Pas plus qu'elle ne pense à retourner chez ses parents.

*« Mon père m'envoie des colis, ma mère pareil. Je les ai toutes les semaines au téléphone mais rester chez mes parents c'est bon quoi... Et dans le sud encore moins, j'aime pas la mentalité. Et appartement c'est pareil, je peux pas. Même là au squat, je rentre, je me lève, je vais travailler, je sors mes chiens, je re-rentre mes chiens, je pars, je vais travailler, je rentre, je prends mes chiens, je sors, je rentre mes chiens, je vais travailler. Je reste pas dans le squat, à part pour dormir. Je peux pas, je me sens oppressée. Si j'ai rien à faire dans l'endroit, je me fais chier et pour moi je fais rien, je perds du temps, faut que je sorte faire quelque chose. [...] Ça sert à rien, je paie des choses dont j'ai pas besoin. Avant, je dormais pas à la coloco, je mangeais pas à la coloco. Je dormais où je faisais mes soirées. C'est trop de perte de temps, de perte d'argent. Enfin, c'est trop de mots avec "perte". »*

Cette absence de projection dans une vie normée aurait pu rencontrer l'incompréhension de sa référente sociale. Mais non, Maloux est accompagnée dans son projet, quand bien même il sort de l'ordinaire.

*« Je suis suivie par le Centre social, elle sait ce que je veux faire et elle me dit que j'ai totalement raison de pas vouloir aller en appartement, que c'est une perte d'argent et une perte de temps. Après elle est jeune, peut-être ça aide... [...] Celle d'avant était au top aussi. De toute façon après, si la personne m'accompagne pas dans mon projet, ça va me bloquer, je vais la zapper et je vais continuer toute seule. »*

Comme elle se sent soutenue et entendue, Maloux poursuit avec le Centre social. Ils l'aident à faire ses papiers, à recouvrer ses droits et ils lui débloquent des aides quand elle est en difficulté. Puis aussi, ils sont là, tout simplement. *« Quand je les appelle y'a pas de problème, ils répondent à mes questions. Ou alors ils se renseignent puis me rappellent et répondent à mes questions »*. Ils n'ont pas cherché à faire d'elle ce qu'elle n'est pas, à la modeler, à la transformer.

*« Mon frère de sang, il a un appart, il a un travail, il est pâtissier chocolatier. Ma sœur a déjà acheté son appartement. Mais moi non, je peux pas. C'est pas concevable. Je peux pas investir dans un truc qui reste à sa place. C'est inutile. »*

Si elle est prête à consentir quelques efforts aujourd'hui c'est qu'elle projette d'investir dans « un truc » qui bouge : un camion. Mais pour pouvoir s'en servir, il faut avoir le permis de conduire. La temporalité s'étire, les économies accumulées se budgétisent. Maloux se donne un an et demi à Grenoble le temps de passer le permis et d'acheter un vieux camion. Tout cela a un coût, tout cela a un temps, Maloux le sait bien. Donc en attendant, elle poursuit son travail actuel considérant que *« tant que j'aurai pas le permis et le camion, je vais rester taffer là »*. Si cet emploi ne l'enthousiasme pas, elle convient qu'il n'est pas si mal que ça. L'équipe est agréable, et elle ne fait pas *« tous les jours la même chose, je fais pas que des kebabs ou des hamburgers. C'est un CDI 35h, je suis bien payée, y'a une bonne ambiance, le snack est à peu près propre. Là où je bossais avant c'était pas ça »*.

Mais cela suffit-il à faire une vie ? Pas celle qu'elle souhaiterait en tout cas. Maloux a quelque chose, ou quelques autres, auxquels elle tient plus qu'à elle-même. Ce sont ses chiens. Avec cette nouvelle vie très normée, Maloux ne peut plus être avec ses chiens autant qu'elle le voudrait, *« je vis plus avec mes chiens. Je les vois juste pour les sortir. C'est devenu une routine pourrie et du coup ça me fait chier pour eux »*. Cette « routine pourrie » on pourrait opposer à Maloux que c'est la vie. Mais ce n'est pas tout à fait vrai. La jeune femme a fait des choix radicaux par le passé et elle compte bien les honorer prochainement. Elle s'est détachée d'un ensemble de situations et d'objets propres au confort dit moderne. Si elle a fait ça, ce n'est pas pour rien, c'est pour approcher une autre vie. D'ailleurs, elle n'a pas besoin de grand-chose ni de personne :

*« Après moi, j'ai besoin de personne pour vivre, à part mes chiens. Je peux prendre mes chiens et me casser. J'ai besoin de rien, à part de bouffe pour eux, un minimum de bouffe pour moi, de la fume et c'est bon. [...] À la manche en général, je fais 20 euros. 10 euros pour mes chiens, 10 euros pour moi et voilà. Et j'en ai pour deux jours. »*

Dans cette optique, Maloux peut considérer comme viable son projet de camion accolé à une vie d'itinérante, allant de saison en saison travailler ponctuellement. Puis qui sait si elle pourra alors concrétiser son autre projet, celui d'aller en Inde en camion avec ses chiens *« pour faire toutes les forêts »*.

“ Avoir un logement à moi, ça veut dire que c’est pas moi qui pars ”

Nicolas

Nicolas est « posé » depuis 3 ans dans ce village à 45 km de Grenoble. C’est un semi-retour aux sources, puisqu’il est né dans cette ville. Il y vit d’ailleurs jusqu’à ses 16 ans, période à laquelle il « bouge » dans le centre de la France pour suivre sa famille, du moins sa mère, son frère, sa sœur et son beau-père. C’est avec ce dernier que les choses se passent mal au départ. Ils ne se supportent pas, les conflits se succèdent, violents parfois, avec une tension pesante, tout le temps. Nicolas cumule alors les fugues. Puis un jour, « ils m’ont attrapé dans le train et le juge m’a placé ». Mais la cavale n’en est qu’à ses débuts. Si le jeune homme est placé, il fait différentes familles d’accueil dans lesquelles il ne veut jamais rester. À chaque fois, il fugue, il est retrouvé, il est placé ailleurs. Tous ses départs ont pour destination Grenoble, encore et toujours. Il y a ses amis, ils l’hébergeront régulièrement. Quand l’entretien débute, Nicolas est tendu. Il s’agite sur sa chaise, attrape un petit morceau de papier sur la table et improvise des origamis, il détourne sans cesse le regard. Je lui dis qu’on peut ne pas aborder certains problèmes, que rien n’est obligatoire dans notre échange. Il me dit alors que « franchement, au point où j’en suis, je peux tout raconter. » Tout peut être dit, même cette expérience qui explique son regard fuyant ; l’expérience de la honte.

### L’expérience de la honte

Nicolas répète souvent qu’il n’a pas confiance en lui. Au premier abord, on peut supposer l’inverse. Le jeune homme revêt une tenue de sport à la mode, mettant en valeur une musculature durement acquise et travaillée. Son parfum comme ses mouvements, amples et bruts, envahissent la pièce. Pourtant Nicolas ne se « sent pas » :

*« Je sais pas comment l’expliquer... J’ai honte de tout. J’ai honte. Genre quand je vais dans les magasins, où comme là (en montrant la fenêtre qui donne sur un bar plus loin), les gens qui sont en terrasse, je me sens mal à l’aise. Quand y’a beaucoup de monde, genre, je suis tête baissée, je calcule personne. Une fois y’avait des amis en terrasse, je les ai même pas vus. Je regarde pas en fait, je me sens mal à l’aise. »*

Justement, les amis Nicolas les voit moins aujourd’hui, il les tient presque à distance, « j’ai grandi et j’ai pas de situation à mon âge. Eux, ils ont tous des situations. J’ai honte. Je me sens en décalage, franchement je me sens vraiment ailleurs ». À 28 ans, il tient les comptes : pas de logement, pas de situation, pas de permis constate-t-il. « Blasé de tout », il ne veut plus voir personne et se renferme. Nicolas se trouve vieux et voit le temps défilé sous ses yeux alors que sa situation, elle, stagne. C’est comme s’il n’avait aucune prise sur ce qui lui arrive, quand bien même il s’en estime en partie responsable. Et ce sentiment de responsabilité rajoute à sa désespérance.

*« Mon parcours, y’en a beaucoup qui l’ont eu, maintenant ils sont posés. Moi non, ça vient de moi peut-être. C’est sûr même. J’ai pas eu de chance, j’ai toujours fait les mauvaises rencontres. »*

Il fait le bilan de sa jeune existence et voilà qu’il présente les faits : à son âge, il n’a jamais eu de logement, jamais un logement à lui, « j’ai jamais eu un truc à moi parce que j’ai tout le temps bougé. Je me suis jamais posé en fait ». Se poser, bouger, le diptyque qui rythme son expérience. Il tend entre ces deux pôles et cette tension n’est jamais résolue. Il admet qu’il est posé ici, pour l’instant. Mais c’est faute de mieux. S’il est revenu dans le FJT, c’est parce qu’il a quitté son dernier emploi de saisonnier par une rupture à l’amiable. Il a « tout lâché » parce qu’il en avait « marre ». Faisant cela et acceptant ce type de rupture de contrat, il n’a pas de droits chômage et en quatre mois, il a dépensé toutes ses économies. « J’ai tout perdu. Ça m’a tué. C’est pour ça que j’ai plus envie de rien » parce que Nicolas avait un projet avec cet argent mis de côté. Il voulait passer le permis profitant de sa relative stabilité géographique. Finalement, il ne peut pas. Et finalement, il ne veut plus rien.

Ce sentiment de honte, ce n’est pas la première fois qu’il le ressent. Il l’a même accompagné tout du long de ces dernières années. Comme aujourd’hui face à moi dans le petit bureau, Nicolas a toujours eu comme priorité de renvoyer une image solide, digne et propre. De ses années rues, il retient, entre autres, cette course contre la dégradation physique. Il fallait se laver, avoir des vêtements propres, ne pas paraître sans-abri quand bien même il dort alors sur un banc dans un square. Pareillement, il n’a jamais fait la manche. Là encore « c’est une question de fierté, je peux pas. Je préfère aller voler. Sinon j’ai honte de tendre la main ».

### Circuler, y’a tout à voir

Ne rien laisser paraître de sa situation ne va pas de soi quand on a le parcours de Nicolas. De 18 à 25 ans, il fait la route, parfois malgré lui. Au-delà des périodes de fugue quand il est mineur, tout commence lorsqu’il a 18 ans.

Un Contrat jeune majeur lui est proposé. C'est une aubaine. Mais Nicolas ne veut pas signer. À l'époque, il est en famille d'accueil à Vichy et vient de quitter une famille d'accueil à Bourges. Il espère, un peu secrètement, retourner chez sa mère. Ça ne se fera pas. Comme il a refusé le contrat jeune majeur, il va « *dehors* ».

Nicolas fait alors « *pas mal de foyers* ». Il n'y a pas toujours de places disponibles, notamment pour un jeune homme, rarement prioritaire. Il expérimente d'abord tous les foyers grenoblois, il se souvient particulièrement du premier :

*« J'y suis allé à 18 ans. Ils avaient tous 30 ou 40 ans, ils prenaient plein de cachetons. J'ai dit "je reste deux mois puis je pars". Les Sonacotra, je squattais dedans chez des amis. Sinon y'a le 115, l'ancien de Grenoble, parce que le nouveau c'est tout sécurisé. Puis j'ai dormi dans les halls d'entrée, dans les trains à l'arrêt. »*

Fait plutôt inédit, Nicolas fait partie des jeunes qui utilisent avec assiduité le 115. C'est d'ailleurs par le biais du 115 qu'il est arrivé dans son FJT actuel. Comme tous les utilisateurs du numéro, il a développé des tactiques d'adaptation à son fonctionnement :

*« Je change de département, j'arrive dans un département, tac 115. Je vois combien de temps j'ai, généralement c'est deux, trois nuits. Après ça dépend, c'est pas partout pareil. Et après tu vas dans le département d'à côté et tu refais le 115. Mais ça dépend des structures qu'il y a dans le département. Y'en a où il peut y avoir qu'un foyer d'accueil d'urgence alors que dans d'autres, y'a plusieurs petites villes. C'est le 115 qui peut vous le dire. »*

Au gré des possibles, Nicolas circule dans toute la France. Il ne choisit pas toujours vraiment le lieu où il va. Il constate que c'était alors son « *mode de vie* », qu'il ne tenait pas en place et que s'il ne savait pas toujours où il allait, il y allait avec fulgurance.

*« Même si je connais personne, j'y vais. Après y'a des endroits mieux que d'autres, où tu fais des rencontres, donc tu restes plus longtemps. Comme à Laval à côté de Rennes. Je suis allé me poser là-haut, dans une bonne structure. J'ai rencontré des gens et j'y suis resté peut-être bien sept mois. Après moi je reviens toujours entre Orléans et Grenoble. C'est mes points où je reviens. En fait j'ai grandi à Grenoble jusqu'à 16 ans. Mon frère il est à Bourges, et mon père il est ici. »*

Alors même s'il est allé en Hollande, en Belgique ou encore au Luxembourg, c'est cette ligne d'horizon, entre Orléans et Grenoble, vers laquelle il revient toujours. Au fil de ces pérégrinations, Nicolas engrange une véritable expertise des lieux d'hébergement, mais aussi des mentalités et atmosphères présentes dans les différentes villes.

*« Après Paris, c'est un secteur où il faut pas aller. Je suis allé une fois, j'arrive, je fais le 115, je les appelle. Bim ! Ça fait quoi ? C'est un bus qui vous amène au foyer ! Y'a un bus où y'a tant de limite de places avec un gardien de sécurité : "rentrez, rentrez !". Ça se tape pour rentrer ! Ils se tapent pour rentrer dans le bus. Je me suis dit "je vais pas là-dedans moi !", je reste dehors. C'était pour m'emmener dans un foyer je sais pas où. J'ai dormi sur un banc, tout le temps réveillé. Les teuffeurs eux, ils sont tranquilles parce qu'ils ont leurs chiens. Personne s'approche d'eux. »*

Mais lui, il est très souvent seul et doit se débrouiller avec la survie. À Grenoble, alors qu'il dort à même le sol au dernier étage d'un immeuble, « *dans un petit coin par terre* », les habitants arrosent les lieux d'eau de Javel pour qu'il s'en aille. Et dans le train, quand il en trouve un pour dormir, et que le contrôleur attend le départ de la machine pour le réveiller et lui mettre une amende, « *espèce d'enfoiré* ». Seulement Nicolas « *a la rage* », il se démène dans « *ce bordel* ». Déjà, il cherche toujours à travailler. Il trouve des remplacements dans le bâtiment pour lesquels il est logé à la semaine à l'hôtel et n'a plus que le week-end à dormir dans la rue, « *je me lavais dans les préfabriqués, je me rappelle*. » Il travaille alors dans les façades, un métier assez bien payé selon lui et avec de « *bons contrats de six, sept mois* ». Puis il arrêta et allait ailleurs. C'est comme ça qu'il a travaillé à Montpellier ou encore à Nîmes. Tout n'était pas toujours déclaré, mais il obtenait de quoi vivre au jour le jour. Il n'en attend pas vraiment plus à ce moment-là. Il prend ce qu'on lui donne, il n'a pas de diplôme, « *j'ai toujours commencé mais j'ai jamais fini. Genre j'étais au CFA à Grenoble, à celui de Chateauroux, j'ai commencé une formation à Bourges. Mais j'ai arrêté* ».

Aujourd'hui, le jeune homme est plutôt intéressé par les métiers de l'entretien. Il veut arrêter les métiers du bâtiment, notamment les façades, trop exigeants physiquement. Parce que, finalement, Nicolas est usé par ces dernières années. Usé moralement, mais aussi physiquement : s'il n'a pas vraiment de suivi médical, il a pourtant

eu des problèmes cardiaques par le passé mais n'a pas de suivi spécifique. Et à l'image de l'absence de suivi médical, Nicolas n'a jamais vraiment été suivi par un référent social de ses 18 ans jusqu'à il y a peu, en arrivant ici. Quand il travaillait la semaine et dormait dehors le week-end, il n'avait « *pas le temps d'aller voir une assistante sociale. Peut-être elle m'aurait aidé* ».

S'il est resté longtemps « *dehors en vadrouille* », il y a bien une période durant laquelle il s'est « *posé* » de 23 à 25 ans :

*« Après j'ai rencontré quelqu'un. Je suis resté deux ans posé dans un appart. Deux ans à me cacher aussi parce que j'avais une peine aménagée. J'ai une peine qui s'est transformée en sursis et j'ai fait des TJJ, c'était ça ma peine aménagée. C'était ça ou le bracelet. Pendant deux ans, quand j'étais avec mon ex, je me cachais, je sortais pas. Jusqu'à ce qu'ils me trouvent. Je me cachais parce que j'avais de la prison à faire. Ils sont venus me chercher à 7 heures du matin. Et après comme j'avais le travail, l'hébergement, j'avais tout, j'ai vu la juge qui m'a dit "Vous voulez aller en prison ou une peine aménagée ?". Et comme elle a vu que j'avais une stabilité, elle a dit qu'on allait aménager. Et depuis cinq ans j'ai plus rien fait, plus de bêtise. J'ai réglé tout ce que j'avais à régler. »*

### Bouger-se poser et devenir quelqu'un

*« Nicolas : - Je vais repartir mais je sais pas où. Je suis en train de chercher une ville.*

*Enquêteur : - Mais partir pour quoi ?*

*Nicolas : - Ben partir pour me poser. »*

Le paradoxe n'est qu'apparent. Il est déjà posé, là, dans ce FJT. Il admet d'ailleurs qu'il refuse tout ce qui lui est proposé et souligne l'incroyable bonne volonté des travailleurs sociaux qui l'entourent, « *ils veulent m'aider, ils veulent pas me mettre dehors comme ça. Mais j'ai pas envie* ». Nicolas a bien une idée en tête. Elle semble un peu incongrue de prime abord, mais elle recèle une logique imparable. Il va acheter une tente. Cela fait deux ou trois mois qu'il y pense. Une tente, ça synthétise son diptyque qui n'en finit pas : « *Je peux la mettre partout dehors. Et je peux partir quand je veux* ». Une tente, on la pose, puis on la bouge. Cependant, ce refus de suivre les solutions qui lui sont proposées dépasse ce double mouvement du bouger- se poser. Ce refus cherche même à l'anéantir en s'exerçant une dernière fois.

*« Je pars mais où, je sais pas. Tous les jours j'y pense. Faut trouver une bonne ville où je pourrai me caler. Sachant que je veux plus refaire les foyers. J'ai fait ça toute ma vie, j'en ai marre. La collectivité, les gens, je peux plus. [...] Bon ok, je vais être clair (rires). En fait je veux pas me poser ici tout de suite dans ce village. Parce qu'ici je sais pas ce que je vais faire. C'est pour ça. Je peux pas rester ici. Si je dois prendre un logement ici et que je dois partir quelques mois après... »*

Nicolas ne veut pas seulement « se poser », il veut s'installer. Cela n'a rien à voir. Il ne veut plus marquer des arrêts, il veut s'ancrer quelque part. C'est comme si c'était là la condition pour devenir quelqu'un.

*« Moi il faudrait que je puisse me poser avec une petite famille tranquille. Faut que j'avance. C'est fini la fête. [...] Pour moi dans ma tête, j'ai pas de situation donc automatiquement je peux pas avoir une vie normale tout de suite, je peux pas me mettre à l'aise. Rencontrer quelqu'un sans mentir, pour rencontrer quelqu'un de bien c'est pas possible. J'ai pas de situation, j'ai pas de permis, regardez dans quoi je vis. C'est tout accumulé. Et ça, ça m'énerve, ça me travaille. »*

Il a mûri son départ. Déjà, en dépit de ce qu'il dit, il sait plus ou moins où il aimerait aller, et cela ne tient pas au hasard. Il veut rester à Grenoble, « *où j'ai des connexions* ». Il pourrait aussi aller à Orléans où il connaît plusieurs personnes. Mais c'est une alternative plus risquée, « *si je retourne là-haut, ça va être la même merde. Je les ai fui, je suis parti, c'est pas pour...* ».

Il sait aussi ce qu'il ne veut plus. Les foyers bien sûr, mais aussi l'hébergement chez des proches, « *j'en ai marre, je vais voir mes potes que je connais depuis que je suis tout petit. Je veux rien leur demander, j'en ai marre* ». Il ne veut plus non plus s'endetter, « *j'ai pas envie de me poser dans un petit studio de merde et de m'endetter encore. Je vais m'endetter, c'est sûr. Avec l'électricité et tout...* ». Alors, il reste la tente. Cela lui semble le meilleur possible au regard de ses « exigences ». Mais, malgré son parcours qui l'a habitué au pire, Nicolas s'angoisse. Retourner à la rue, d'accord. Il connaît, il sait comment ça se passe. Mais depuis trois ans, il est en FJT ou hébergé en tant que saisonnier. Il se demande s'il pourra tenir le coup encore une fois, « *je serai plus rôdé là, je sais pas comment ça ferait* (de retourner à la rue) ». Il baisse alors la garde et s'avoue presque vaincu « *je sais même pas ce que je veux faire de ma vie. Parce que je suis perdu, je suis perdu* ». ■ ■